UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

COURS

DE

GRAMMAIRE HISTORIQUE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Cat. Gr.
B22266

SÈNE DARMESTETER

COURS
DE
GRAMMAIRE HISTORIQUE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE : PHONÉTIQUE

PUBLIÉE PAR LES SOINS DE

M. ERNEST MURET

PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

1891

Tous droits réservés.

MICROFORMED BY
PRESERVATION
SERVICES
DATE SEP 12 1990

23682
13/7/92
PC
2101
D3
t.1

PRÉFACE

La Grammaire historique de la langue française, *dont la première partie paraît aujourd'hui, par les soins de M. Ernest Muret, est sortie d'un cours professé par mon frère à l'école normale des filles de Sèvres, de* 1881 *à la date de sa mort, novembre* 1888.

J'ai fait l'histoire de ce cours dans la biographie de mon frère mise en tête des Reliques scientifiques [1] : *je demande la permission de la reproduire.*

« *A la fin de* 1881, *M. Gréard confia à mon frère une mission d'un caractère délicat. C'était le moment où M. Gréard, admirablement servi par l'éminente directrice qu'il avait choisie, M*me *Jules Favre, organisait l'Ecole normale supérieure des filles de Sèvres, une des plus belles créations de notre enseignement depuis* 1870. *Du succès de cette école, destinée à former des professeurs pour les colléges de jeunes filles, dépendait le sort de la loi qui avait créé* ex-nihilo *l'enseignement secondaire des filles de France. Cette loi, considérée avec défiance et*

1. Arsène Darmesteter, Reliques scientifiques recueillies par son frère, *Paris, 1890, vol. I, p.* xxiii.

anxiété de bien des côtés, pouvait, suivant le succès de la première épreuve, soit ruiner pour longtemps la cause de l'instruction des femmes, soit la faire triompher définitivement. Arsène fut chargé d'organiser l'enseignement de la langue française.

« *Sans s'arrêter aux avis timides de quelques-uns qui pensaient que l'à-peu-près suffit aux femmes, il initia cet auditoire si neuf aux méthodes et aux résultats de la science, non en abaissant la science à un niveau inférieur, mais en élevant ses élèves jusqu'à elle. Le succès dépassa toute attente. Cet enseignement, qui devait effrayer et dépayser un auditoire si peu préparé, — le latin n'étant pas dans le programme, même facultatif — prit bientôt pour les élèves un intérêt passionnant. On suivait les autres cours par devoir et comme une chose toute naturelle, celui-là par plaisir, intelligence et passion. Pour ces intelligences neuves, plus ouvertes aux goûts désintéressés que l'étudiant candidat de la Sorbonne, c'était une révélation continue; elles sentaient un énivrement à ce voyage de découvertes à travers une langue qu'elles croyaient connaître et s'étonnaient de rapprendre; à travers les formes familières qui, en remontant dans le passé, en revenaient avec une physionomie nouvelle; à travers toute cette vie latente du langage, qui, une fois reconnue, lui donne un accent nouveau et une inflexion où vibre la pensée des siècles passés. C'était l'esprit historique qui se révélait à elles pour la première fois, et beaucoup d'entre elles en ont gardé l'éblouissement. Aussi ce cours était-il le cours favori*

de mon frère : nulle part il ne se sentait mieux compris, ce qui est le but suprême et la suprême récompense du maître. Il les associait à son travail, leur demandant des tâches qu'il n'aurait jamais songé à demander à ses élèves de la Sorbonne. « *Nous avions une telle admiration pour lui — m'écrivait une de ses élèves — nous étions si fières de lui et de son œuvre, que le plus petit travail de copiste et de manœuvre était chéri comme un honneur. Nous n'étions à l'école que de petites filles bien ignorantes, mais je suis bien sûre que nul n'a senti plus que nous le vide qu'il laissait* ».

La véritable vulgarisation ne peut être faite que par des maîtres de la science, et ces leçons, successivement retouchées par mon frère au cours de ces sept années d'enseignement et élargies en vue du public de la Faculté des Lettres auquel il destinait ce livre, retrouveront dans le public des étudiants le succès qu'elles ont eu jadis parmi les élèves de Sèvres.

L'ouvrage complet doit comprendre quatre livres :

1° Phonétique, *ou étude historique des sons.*

2° Morphologie *ou histoire des formes grammaticales* (*déclinaison et conjugaison*).

3° Formation des mots (*dérivation et composition*).

4° Syntaxe historique[1].

1. *J'ajoute ici l'indication de celles des œuvres de mon frère, dont l'étude accompagnera utilement l'étude de cette grammaire, qui sur beaucoup de points en est le résumé.*

Pour la phonétique et la morphologie : les divers mémoires réimprimés dans les Reliques scientifiques (2 *vol. in-8°, Paris, 1890, Léopold Cerf.*)

Pour la formation des mots : Traité de la formation des mots composés dans la langue française, *Paris, Vieweg, 1 vol. in-8°, 1874* ;

Un ancien élève de mon frère, M. Ernest Muret, a bien voulu, sur la demande de Madame Arsène Darmesteter et sur la mienne, accepter la tâche délicate de réviser le manuscrit et de remplir les lacunes que l'auteur avait laissées, sur quelques points réservés, et que la mort ne lui a pas laissé le temps de combler lui-même. Je le prie de recevoir nos remerciements et lui laisse à présent le soin d'exposer la façon dont il a entendu sa tâche.

JAMES DARMESTETER.

une nouvelle édition, revue et augmentée, laissée en préparation par mon frère, doit paraître par les soins de M. Gaston Paris.

De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent, *1 vol. in-8°, Vieweg, 1877.*

Pour la langue du XVIe siècle en particulier : le seizième siècle en France, tableau de la littérature et de la langue (*en collaboration avec M. A. Hatzfeld*) ; *1 vol. in-12, Delagrave, 1878.*

Pour la philosophie du langage : la Vie des mots, *1 vol. in-12°, 1886, Delagrave.*

Pour toutes les questions relatives à la langue : le Dictionnaire général de la langue française, *en collaboration avec M. A. Hatzfeld et avec le concours de M. A. Thomas* (*en cours de publication à la librairie Delagrave*).

AVERTISSEMENT

Chargé par la famille du regretté Arsène Darmesteter de réviser en manuscrit la première partie du *Cours de grammaire historique de la langue française* et d'en surveiller l'impression, je n'ai pas un seul instant oublié que je publiais l'ouvrage posthume d'un des maîtres de la philologie française et je me suis appliqué de tout mon pouvoir à respecter sa pensée, à accomplir ses intentions. La plupart de mes corrections ont été des corrections de détail, qu'A. Darmesteter aurait sans doute faites à ma place, s'il avait assez vécu pour mettre la dernière main à ce volume. On ne pensera pas que je me sois écarté de la ligne de conduite que je viens de tracer, en refaisant quelques paragraphes (notamment les §§ 73 et 78), pour les mettre en harmonie avec les conclusions de travaux parus depuis 1888. Mais, en dépit de la réserve que je m'étais imposée, les modifications apportées au texte original de la grammaire ont été nombreuses et le sont devenues de plus en plus, à mesure que l'exposé historique se rapprochait des temps modernes. Ainsi, les paragraphes qui résument les chapitres IV et V ont

dû être complétés. Au chapitre V, le § 98 a reçu quelques développements. Pour le chapitre VI et dernier, je n'avais pas à ma disposition les notes mêmes du professeur, mais une rédaction d'élève relue par A. Darmesteter et paginée de sa main. En comparant la partie correspondante du *Seizième siècle en France*, par A. Darmesteter et Ad. Hatzfeld, il sautait aux yeux que ce résumé sommaire était fort incomplet. Je n'ai donc pas hésité à le remanier et à y ajouter plusieurs paragraphes (§§ 111, 114, 117, 128), de sorte que, pour les dernières pages du volume, je n'ai pas été seulement l'éditeur, mais aussi le collaborateur et le continuateur d'A. Darmesteter. C'est encore moi qui ai réglé la disposition typographique, en tenant compte de quelques indications éparses dans le manuscrit.

Le lecteur observera, concernant les exemples latins, que les féminins de la 1re déclinaison, en *a*, sont toujours cités sous la forme du nominatif, tandis que les féminins de la 3e déclinaison et tous les masculins ont été mis à l'accusatif. La raison de cet usage se trouvera dans la seconde partie de la *Grammaire historique*, au chapitre qui traite de l'histoire de la déclinaison latine en Gaule. Provisoirement, la lecture du § 64, 1° de la *Phonétique* pourra tenir lieu de plus amples explications.

L'astérisque désigne uniformément tous les mots latins qui manquent aux dictionnaires de l'usage classique et ecclésiastique. Il a paru superflu de

distinguer ceux qu'on a pu signaler dans des textes bas latins de ceux qui ont été induits du français et des autres langues romanes. Toutes les fois que des mots français remontent à un type latin différent du type classique, le fait a été indiqué, sinon expressément, du moins par la juxtaposition de la forme classique et de la forme vulgaire.

Les caractères romain, gras ou italique servent, dans chaque cas donné, à distinguer des prononciations et des écritures de date ou de provenance différentes. En règle générale, le caractère gras est affecté aux formes les plus anciennes et l'italique aux plus récentes. C'est ainsi que dans le chapitre IV, *Prononciation du latin vulgaire des Gaules du Ve au Xe siècle*, le gras est employé pour les mots latins et l'italique pour les mots français. Nombre d'exemples de ce chapitre font voir les prononciations successives du même mot depuis les plus anciens textes français jusqu'à nos jours, de façon à ce que l'esprit puisse sans peine relier la forme du xe ou du xie siècle à celle du xixe. Parfois même, on a indiqué des prononciations antérieures à la première apparition du français et restituées par voie d'induction : elles précèdent toujours, entre parenthèses et en italique, les formes les plus anciennement attestées. Des formes du moyen français et de la langue moderne ont été imprimées également entre parenthèses et en italique, lorsqu'elles ont paru susceptibles d'éveiller quelque doute dans l'esprit du lecteur inexpérimenté relati-

vement à la prononciation des temps antérieurs. Diverses associations d'idées et (à partir du xve et du xvie siècle) la pédanterie des érudits, trop obéis par l'Académie, ont altéré l'orthographe et la prononciation traditionnelles de beaucoup de mots français : en pareil cas, les formes en usage aujourd'hui sont imprimées entre parenthèses et en caractère romain, à titre de simples renseignements, ou comme traductions des formes de l'ancienne langue.

Comme le moyen âge ne connaissait pas nos signes diacritiques, l'usage des accents a été restreint, pour les exemples antérieurs au xvie siècle, ainsi que pour les notations phonétiques, aux cas où il importe de distinguer l'è et l'ò ouverts de l'é et de l'ó fermés, ou bien l'e ouvert ou fermé de l'e féminin ou muet.

Les textes publiés à l'appendice ont été autrefois copiés pour A. Darmesteter par M. Bédier, aujourd'hui professeur à l'université de Fribourg en Suisse. Je les ai soigneusement collationnés sur les manuscrits : M. G. Paris et M. Lœseth ont bien voulu en relire les épreuves avec moi. Qu'ils reçoivent mes meilleurs remerciements, ainsi que M. Sudre, professeur aux collèges Stanislas et Sévigné, qui a eu la grande obligeance de revoir tout ce volume en épreuves !

Ernest MURET.

INTRODUCTION

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE EXTERNE DU FRANÇAIS

1. Le latin. — 2. Latin populaire et latin classique. — 3. Limites géographiques du latin. — 4. La *lingua romana*. — 5. Le bas latin. — 6. Le groupe gallo-roman. — 7. Limites du gallo-roman. — 8. Limites plus précises. — 9. Dialectes et patois. — 10. Dialectes et patois de la langue d'oc. — 11. La langue d'oïl et ses dialectes. — 12. Le parler de l'Ile-de-France ou français.

1. Le latin. — Le **français**, comme le portugais, l'espagnol, le provençal, l'italien, le ladin et le roumain, est sorti, par une longue suite de transformations, de la langue des Romains, le **latin**.

Le latin appartient à la famille des langues dites indo-européennes ou aryennes, langues issues d'un idiome plus ancien, aujourd'hui perdu, et que parlait un peuple sans histoire, que l'on est convenu d'appeler le peuple *aryen*, à une époque et dans une région inconnues. Ce peuple, auquel sans raison valable on a donné pour berceau ou pour habitation le plateau central de l'Asie, envoya en Europe et dans le sud du continent

asiatique des tribus qui emportaient avec elles un héritage commun de langue, de croyances et de civilisation, et qui devinrent, chacune de son côté, autant de peuples nouveaux.

Une de ces tribus se dirigea vers la Méditerranée; les savants l'ont appelée *gréco-italique*, parce qu'une partie alla donner naissance aux divers peuples de langue grecque, et l'autre aux divers peuples de langue italique.

Parmi ces populations de l'Italie, parlant des dialectes plus ou moins voisins (ombrien, samnite, osque, etc.), l'une, qui habitait le Latium, eut une fortune extraordinaire. Ce petit peuple de bergers sauvages et pillards devint à la longue une puissante nation qui s'étendit autour de Rome, grandit aux dépens des peuples italiques, les absorba, conquit toute l'Italie, et après l'Italie fit du monde connu son domaine. La langue de ce peuple suivit ses destinées politiques et fit à son tour la conquête d'une grande partie de l'empire. Cette langue de Rome s'appelle le **latin**, du nom du petit territoire, le *Latium*, qui fut le berceau de la nation romaine. C'est ce latin qui deviendra un jour chacune des langues romanes.

2. Latin populaire et latin classique. — Aux premiers temps de la république romaine le latin se présente sous un aspect différent de celui qu'il aura trois ou quatre siècles plus tard : c'est le latin archaïque, conservé dans quelques rares inscriptions sur lesquelles discutent les latinistes [1]. Pendant ces siècles de barbarie guerrière où toute littérature est inconnue, le latin, que ne retient aucune action conservatrice, se transforme rapidement. La conquête de la Grèce lui ouvre une ère nouvelle : sous l'influence des lettres grecques, il se forme à Rome une école d'écrivains et de poètes. Naevius, Pacuvius, Livius Andronicus, cherchent à polir cette langue rude et grossière et à régulariser sa grammaire et sa

1. Voici le texte de la plus ancienne inscription connue jusqu'à ce jour; elle est gravée sur une agrafe et paraît remonter aux temps des rois : *Manios med fhefhaked Numasioi*, c'est-à-dire *Manius me fecit Numasio*, Manius m'a fait pour Numasius.

prononciation. Un peu après, Ennius, écrivain de génie, fixe les principaux caractères du latin classique : il est pour le latin ce que Dante a été pour l'italien, Luther pour l'allemand, ce que Ronsard eut l'ambition d'être pour le français moderne, et on peut à juste titre le considérer comme le père de la langue littéraire de Rome. Les grands écrivains qui remplirent le 1er siècle avant le Christ n'eurent qu'à continuer l'œuvre d'Ennius, et firent de cette langue écrite l'admirable instrument des chefs-d'œuvre que l'on sait. Il est à regretter cependant que cette langue écrite, née sous l'influence de la Grèce, ait subi à un tel point la séduction et le charme de la littérature grecque qu'elle ne put jamais s'en émanciper. Loin de là, au mépris de son propre génie, elle chercha à modeler son lexique, ses constructions, sa versification sur le lexique, la syntaxe, la versification grecque. Ainsi la forme de *toute* la poésie latine classique, au lieu d'être une forme nationale, ne fut jamais qu'une forme d'emprunt [1].

Cette langue écrite que nous admirons dans les classiques, dans quel rapport était-elle avec la langue parlée ? On peut s'en faire une idée en comparant (quoique la comparaison pèche par beaucoup de points) le français littéraire avec le français parlé. Le français littéraire est une œuvre artistique, formée par l'action persévérante d'une suite ininterrompue de grands écrivains; la langue de tous les jours s'en distingue par certaines différences de prononciation, de lexique et surtout de syntaxe. D'ailleurs les différences vont en s'accentuant avec les diverses classes de la société, suivant que l'on descend de l'aristocratie élégante et de la bourgeoisie éclairée au peuple, dont le parler plus franc, plus libre et plus naturel, ne s'astreint à aucune des règles apprises à l'école ou dans la fréquentation des gens du monde.

Il en a été de même de la langue parlée à Rome; l'aristocratie, les classes dirigeantes devaient affecter un

1. Il y eut bien un courant contraire à l'influence grecque (*Caton*), mais trop faible pour exercer une action sensible.

langage aussi voisin que possible de la langue littéraire; celui de la bourgeoisie avait une allure plus libre. Cependant l'enseignement de l'école et, à un âge plus avancé, l'éducation littéraire, l'action d'un milieu social où la langue écrite s'imposait comme langue officielle, étant la langue des tribunaux et de l'administration civile, religieuse et militaire, maintenaient sans altérations trop profondes le parler populaire. La plèbe elle-même, qui pouvait se soustraire plus facilement aux influences conservatrices, en subissait l'action dans une certaine mesure; car, en entendant autour d'elle parler une langue grammaticale à règles fixes, elle était retenue malgré elle sur le courant qui devait bientôt emporter le latin.

Voilà pourquoi la langue parlée varie peu en somme pendant la durée de la République et de l'Empire. Mais au ve siècle, quand la langue classique, épuisée après les chefs-d'œuvre des Cicéron, des Tite Live et des Tacite, des Lucrèce, des Virgile et des Horace, se fut condamnée à la stérilité, et qu'avec l'immense édifice impérial eut sombré la langue officielle, celle que parlait le peuple, désormais affranchie et indépendante, se développa sans contrainte suivant son génie propre[1]. Une quantité de traits, de constructions, et aussi de formes et de mots que la langue littéraire, trop dédaigneuse ou trop conservatrice, avait refusé d'accepter, triomphèrent d'une façon irrésistible; et comme dans les choses du langage le nombre fait loi, et qu'à la fin de l'Empire la plèbe formait l'immense majorité de la nation, ce sont les façons de parler propres à la foule qui dominèrent exclusivemeut. C'est en ce sens qu'il faut dire que les langues romanes sortent du latin populaire; elles en sont la continuation dans la suite du temps; c'est à proprement parler du latin populaire à l'étage moderne.

1. Deux causes spéciales précipitent ce mouvement : l'avènement du christianisme et les invasions des barbares. D'un côté, le clergé, pour attirer la foule et l'attacher à la foi nouvelle, parle son langage qu'il élève jusqu'à lui; et d'autre part, les barbares, en détruisant Rome, détruisent sa langue officielle.

3. Limites géographiques du latin. — Le latin fut porté, par la conquête, du Latium en Italie (265 avant le Christ), en Sardaigne (227), en Cisalpine et en Istrie (178), en Espagne (133), puis en Gaule (50), puis sur les bords du Danube et jusqu'en Dacie (106 après le Christ). Rome, avec une habileté supérieure, sut transporter sa langue dans les pays conquis, qui oublièrent leurs propres idiomes et devinrent latins. Toutefois, les limites de la langue furent loin d'atteindre celles de l'Empire.

Au temps de sa plus grande expansion[1], l'Empire comprenait l'Italie, l'Espagne, la Gaule jusqu'au Rhin, la Grande Bretagne jusqu'au mur de Septime Sévère, le sud de la Germanie jusqu'au confluent de la Save et du Danube; sur la rive gauche du Danube, la Dacie jusqu'au Dniester; sur la rive droite, la Mésie, la Thrace, la Macédoine et la Grèce; en Asie, la province d'Asie, la Syrie, la Mésopotamie, l'Arménie; en Afrique, l'Egypte et tout le littoral jusqu'à l'Atlantique (Tripolitaine, Tunisie, Algérie, Maroc).

Les limites du latin ne furent pas si vastes; d'abord, il ne put supplanter le **grec**, qui se maintint en Grèce, où il se parle encore, plus ou moins transformé (**grec moderne**), et qui prévalut en Asie jusqu'au moment où le **syriaque** d'un côté, l'**arabe** de l'autre, le firent disparaître.

En Afrique, l'Egypte échappa également au latin et se partagea entre le **grec**, langue des hautes classes et de l'administration, et l'**égyptien** ou **copte**, langue des paysans ou fellahs. Le grec disparut de l'Egypte à la fin de l'Empire, le copte s'éteignit au XVIIe siècle, laissant la place entière à l'arabe, qui, dès le VIIe siècle, s'était, avec l'Islam, emparé de la région.

Dans les provinces situées plus à l'ouest, le latin rencontra le **carthaginois** ou **punique**, dialecte phénicien, proche parent de l'hébreu, et le **numide**; il détruisit le carthaginois, qui se parlait encore comme patois au temps de saint Augustin, mais laissa intact le numide, que l'on

1. Voir G. Paris, dans *Romania*, I, 12 et suiv.

continue à parler de nos jours sous le nom de **berbère**. Au VIIe siècle, il fut détruit par l'**arabe**. Sans la conquête arabe, on parlerait aujourd'hui sur le littoral africain une langue, sœur de l'espagnol et du provençal.

En Italie, le latin pouvait se considérer comme indigène ; il se parlait dans toute la péninsule et dans les îles : Corse, Sardaigne et Sicile [1]. En Espagne, il fit disparaître la langue indigène des Ibères, dont un débris seulement survécut dans le **basque** ou **euskara**.

En Gaule, le latin se substitua aux dialectes **celtiques**, de l'Atlantique aux Alpes et de la Méditerranée aux Bouches du Rhin : mais les invasions allaient modifier cet état de choses.

En Angleterre, le latin n'eut pas le temps de pénétrer profondément dans la langue populaire ; il a laissé quelques mots dans le **gallois** et dans l'**anglo-saxon**.

En Germanie, dans la Rhétie, le Norique, la Pannonie, il disparut devant les idiomes des barbares germains et slaves. Il ne se maintint que dans la Suisse orientale (les Grisons) et dans le Tyrol occidental, où il est connu sous le nom de **ladin**, **roumanche** ou **rhéto-roman**.

En Illyrie, les idiomes indigènes semblent avoir résisté au latin, s'il est vrai que l'**albanais** moderne nous les a conservés.

Le **slave** aussi s'étendit sur une bonne partie de la péninsule des Balkans.

La Dacie, conquise et romanisée par Trajan, en 106, fut abandonnée, en 274, par Aurélien, qui en transporta les habitants dans la Mésie et la Macédoine. Ce n'est que neuf siècles plus tard que les descendants de ces Latins, pâtres à demi-nomades, reprirent peu à peu le chemin du nord, refranchirent le Danube et repeuplèrent ce vaste désert de la Dacie, qui, pendant huit siècles, avait été le champ de bataille des barbares, où s'étaient mêlés et ex-

1. L'élément grec, que la colonisation hellénique avait fortement établi dans la Sicile et le sud de la Péninsule (Grande-Grèce), disparut sans doute au commencement du moyen âge. Les dialectes grecs qu'on rencontre encore aujourd'hui çà et là dans l'Italie méridionale et en Corse sont d'établissement relativement moderne.

terminés successivement, du IVe au XIIe siècle, les Goths, les Huns et les Gépides, les Lombards, les Avares et les Bulgares, les Madgyares, les Cumans et les Petchénègues. Ils firent refleurir dans ces régions désolées la langue de Rome, et elle s'y parle encore : c'est le **roumain**, à présent divisé en deux dialectes principaux, le **daco-roumain** en Dacie et le **macédo-roumain** en Macédoine.

Ainsi le latin régna complètement en Italie, en Sicile, en Corse, en Sardaigne; en Espagne, moins les régions basques, et dans les Baléares; en Gaule et dans les îles anglo-normandes; dans la Suisse occidentale et méridionale et dans une faible partie de la Suisse orientale, et çà et là sur le littoral nord et sud de la Méditerranée et dans le bassin du Danube. Il est même à peu près sûr qu'il se parla sur tous les bords de la Méditerranée, du nord de l'Adriatique à la Macédoine, sans solution de continuité [1].

C'est cette langue romaine ou romane, *lingua romana*, comme disait le peuple, qui, parlée dans les provinces de l'*imperium romanum* ou de la *Romania*, devint ici l'**italien**; là, l'**hispano-roman** qui aboutit à l'**espagnol** et au **portugais**; vers l'est, le **ladin**, le **roumain**; au nord, le **gallo-roman** d'où sortirent le **provençal**, le **catalan** et le **français**.

4. La *LINGUA ROMANA*. — La langue parlée sur ce vaste territoire était-elle partout uniforme? Dans l'état actuel de la science, il est difficile de répondre à cette question. Toutes les vraisemblances cependant sont en faveur d'une unité à peu près complète. C'était certainement la même grammaire et la même syntaxe, et c'était sans doute le même lexique, qui régnaient de la mer Noire à l'Atlantique et des bords du Rhin à l'Atlas. Sans doute aussi la prononciation offrait des différences selon les lieux. Cette langue était parlée par des peuples

1. Les patois latins du Tyrol, du Trentin, de l'Istrie présentent déjà des traits linguistiques dont on trouve le plein développement dans les dialectes roumains. Les établissements germains et slaves ont brisé cette ligne continue.

de race différente, qui, en oubliant leur langue primitive, avaient pourtant conservé malgré eux leur système de prononciation. Ce n'est que graduellement et sous l'action de causes multiples, l'influence des milieux, les invasions, le développement indépendant, etc., que les variétés linguistiques se dessinèrent. On pourrait déjà placer au VIIe siècle, ou bien au VIIIe, les modifications plus rapides et plus caractéristiques qui donneront à chaque pays sa langue propre. Certains mots seront usités dans telle région plus que dans telle autre, en pleine vie ici, là totalement inconnus ou oubliés ; la prononciation prendra avec le temps et les lieux des directions plus décisives, la syntaxe adoptera des constructions légèrement différentes. On ne peut encore émettre sur ces points que des présomptions générales. Mais si, en négligeant ces différences spécifiques, on considère les traits que, sous leurs plus anciennes formes, elles ont en commun ; si l'on se rappelle qu'elles ont, à peu de chose près, le même lexique, la même déclinaison, la même conjugaison, les mêmes procédés de composition et de dérivation, la même syntaxe : alors les langues romanes nous apparaissent comme les aspects divers d'une seule et même langue, comme les diverses floraisons d'une même plantation dans des terroirs différents.

Chacune des langues romanes a conservé par devers elle comme sa propriété, et à l'insu l'une de l'autre, le nom de **roman**, c'est-à-dire de *romain*, que le peuple de Rome donnait à sa langue. Encore aujourd'hui ce nom est porté par le *roumain* (romanum), par le *ladin* ou *roumanche* (d'un adv.* *romanice*)[1] ; le provençal s'appelle langue *romane* et les Provençaux se croient même les seuls en droit de donner ce nom à leur langue.

Au moyen âge, l'italien, l'espagnol, le portugais et le français se sont souvent désignés par ce nom. Dans notre vieille langue, traduire du latin en *roman* signifie traduire du latin en langue française. Le mot « roman » veut dire « composition littéraire en langue vulgaire » :

1. La Suisse de langue française est connue sous le nom de *Suisse romande*.

le Roman de la Rose est le « poème français de la Rose » et le Roman de Renard est « le poème français de Renard ». Les vieux romanciers dont parle Boileau sont les vieux poètes français. Ainsi ce mot *roman*, retenu de tous les côtés comme leur nom par les divers idiomes sortis du latin, est un témoin irrécusable de l'unité première de ces langues qui se fondaient dans la *lingua romana*.

On entend donc par langues romanes les diverses langues sorties du latin. Chacune d'elles est *une* langue romane, mais non pas *la* langue romane. On entend par *langue romane* ou *roman* le latin populaire tel qu'il se parlait dans l'Empire, du IIIe au VIe ou au VIIe siècle. Ce roman ou latin populaire reçoit des noms particuliers d'après les régions où il est parlé : on dit le **gallo-roman**, l'**hispano-roman**, l'**italo-roman**, c'est-à-dire le roman des Gaules, de l'Espagne, de l'Italie, pour désigner le latin populaire de cette époque parlé en Gaule, en Espagne, en Italie. Ce latin populaire est une *langue parlée* : il ne faut pas la confondre avec la langue écrite du temps, qui est le **bas latin**.

5. Le bas latin. — Le **bas latin** est le latin littéraire, écrit par des gens plus ou moins ignorants, qui laissent échapper des fautes venant de leur langue parlée, analogues aux barbarismes et aux solécismes de nos écoliers, quand ils se mettent à écrire en latin. A l'époque mérovingienne le bas latin, presque entièrement calqué sur la langue parlée, excepté chez les Pères de l'Eglise, offre le tableau de la barbarie la plus complète, et par suite fournit à l'étude linguistique du roman une riche matière, puisque derrière ces formes barbares l'induction découvre la langue parlée dont il ne reste aucun monument[1]. A l'époque carolingienne, sous Charlemagne, il se produit une renaissance des lettres latines, et les

1. Voici quelques exemples de cette latinité barbare : *Qualiscunque a quemcunque epistolas de nomine nostro, manus nostras firmatas, ostensas fuerint... vacuas permaneant* (Rozière, *Formules*, CXXIX). Lisez : *qualescumque a quocumque epistolae de nomine nos-*

documents écrits par des clercs plus instruits se rapprochent plus du latin classique. Tout le moyen âge lettré écrit en bas latin. Ce bas latin, continuation au moyen âge du latin classique, présente, par rapport à celui-ci, des différences marquées ; son lexique est modifié, puisqu'il a à exprimer des idées inconnues à l'ancienne Rome ; il est l'expression, entre les mains d'une minorité intelligente, d'une civilisation nouvelle très complexe. Sa grammaire, et particulièrement sa syntaxe, subissent l'influence de la langue populaire ; il a néanmoins des traditions grammaticales régulières. Il disparut au XVIe siècle devant les efforts des humanistes, des Cicéroniens, qui remirent en honneur la langue des grands classiques de Rome.

6. Le groupe gallo-roman. — Ecartons maintenant les autres langues romanes pour ne considérer que le groupe **gallo-roman**.

Le latin populaire des Gaules commença par faire disparaître le **celtique**. Cette disparition ne laisse pas de surprendre. Comment un grand peuple, d'une civilisation aussi avancée que les Gaulois, put-il oublier sa langue et sa nationalité pour se fondre dans l'unité romaine ? Nombre de lettrés, ne pouvant admettre un fait aussi étrange, ont considéré le français et le provençal comme sortis d'un mélange du gaulois avec le latin ; on y ajoute aussi le germanique apporté par les invasions, et c'est de ce mélange informe que viendrait notre langue. Cette vue est fausse : comme nous l'avons dit, le français n'est

tro manibus nostris firmatae, ostensae fuerint... vacuae permaneant. Les féminins *epistolas*, *firmatas*, *ostensas*, *vacuas*, *manus nostras* sont ici à l'accusatif et non au nominatif ou à l'ablatif, parce que la langue populaire n'employait plus alors les substantifs féminins qu'à l'accusatif. — *Vindedi ad illo campello ferente modius tantus* (Rozière, *Formules*, CCLXXX). Lisez : *Vendidi ad illum* (ou mieux *illi*) *campellum ferentem modios tantos.* Le latin populaire disait en effet *vendedi, vendedit,* avec l'*e* pénultième bref et accentué, d'où le plus ancien français *vendi, vendiet* ; le datif *illi* était remplacé par la périphrase de *ad* et l'accusatif ; l'*m* finale avait disparu depuis longtemps dans la prononciation, et l'*u* et l'*o* atone s'étaient confondus : de là *illo, campello, ferente* et *modius tantus.*

autre chose que le latin populaire dans ses développements séculaires, et le celtique a disparu devant lui.

Après la conquête de César, la nationalité gauloise disparut. Nous disons *nationalité* à tort; l'idée d'une nation gauloise, unie d'intérêts et de langue, ne répond à aucune réalité. Il y avait autant de nationalités que de tribus ; presque toutes étaient en guerre les unes contre les autres. Le soulèvement de l'an 53 ne fut le fait que d'un tiers de la population, qui défendait moins une patrie que des intérêts aristocratiques. César trouva des alliés jusque dans les tribus les plus puissantes; Belges, Aquitains, Rémois, Lingons, Trévires, Bellovaques refusèrent d'envoyer des contingents à Alésia, et une bonne partie de la Gaule resta spectatrice indifférente de la lutte suprême. Vercingétorix est peut-être le seul qui, dans la résistance à l'envahisseur, ait eu le sentiment d'une patrie commune. Après l'épouvantable répression qui suivit la conquête, décima l'aristocratie et supprima toute résistance, Rome, avec son habileté ordinaire, maintint les rivalités locales, favorisa la démocratie des communes et des cités aux dépens des nobles ; et les cités gauloises, après la conquête, se trouvèrent plus libres, plus indépendantes sous une domination étrangère qui leur laissait leurs franchises municipales, ne changeait rien à leur gouvernement local et leur accordait, en outre, honneurs et dignités. Les Gaulois étaient assez intelligents et assez avancés en civilisation pour reconnaître la supériorité intellectuelle et morale de Rome et en faire leur profit. Ils se précipitèrent avec ardeur dans la *romanisation*.

La Gaule une fois soumise, des villes nouvelles furent fondées à côté des anciennes. Rome mesura et étendit habilement les privilèges et les droits de cité, jusqu'au jour où Caracalla déclara Romains tous les sujets de l'empire.

Rome, d'ailleurs, ne se contenta pas d'agir par la cession des droits politiques : Agrippa, le gendre d'Auguste, couvrit la Gaule de grandes voies qui relièrent la Manche à la Méditerranée, les Pyrénées au Rhin, les Alpes à l'Atlantique. Dès le règne d'Auguste, partout sur

le sol gaulois s'élevèrent des temples, des cirques, des théâtres, des thermes jusque dans les coins les plus reculés, dans les vallées les plus éloignées. La Gaule est, après l'Italie, le pays le plus riche en monuments romains, en inscriptions latines, et la plupart datent du Ier siècle. L'Espagne, devenue romaine plus de cent ans auparavant, ne vient qu'après. Sous Auguste, 1.200 hommes suffisaient à garder la Gaule, tandis qu'il en fallait 15.000 en Angleterre, 45.000 en Germanie. La civilisation gauloise disparut donc comme par enchantement devant la civilisation romaine. Il faut renoncer aux brillantes fantaisies historiques des Amédée Thierry et des Henri Martin sur cette nationalité et cette patrie gauloise qu'ils identifiaient avec le druidisme.

Nous pouvons regretter ce complet oubli d'un peuple qui ne songe même pas un instant à faire ce qu'ont fait les indigènes de l'Amérique, écrasés par les Espagnols, mais conservant le souvenir de leur héroïsme dans des chants nationaux, — puisque c'est au conquérant même, à César, que nous devons de connaître l'histoire de la lutte suprême. Mais les regrets ne font rien contre les faits. Avec la civilisation disparut la langue, qui, du reste, était *très voisine du latin*. Quand on examine avec une critique sévère l'élément celtique dans le français, on n'y trouve que peu de mots d'origine gauloise, et encore ont-ils dû passer par le latin populaire; ils sont donc comme ces mots anglais ou allemands que nous voyons importer sous nos yeux et qui deviennent français. La prononciation gauloise a laissé, sans doute, des traces dans la prononciation gallo-romaine; mais la grammaire, qui est l'élément fondamental de toute langue, a été sans influence. Comme c'est la même grammaire qu'on trouve à l'origine en français, en italien, en espagnol, etc., et que cette grammaire remonte au latin populaire, si l'on soutient que le gallo-roman a subi l'influence du celtique, il faudra dire que le latin populaire a connu le celtique : conclusion qui se juge par son absurdité.

On trouve des témoignages attestant l'existence du gaulois jusqu'au IVe siècle; le latin conquit d'abord les

villes, puis graduellement les campagnes, laissant à la langue indigène de vastes îlots de territoire qui allaient en se réduisant jusqu'à disparition complète. Au moment des invasions barbares, le gaulois n'était plus entendu sur aucun point de la Gaule.

Le latin populaire avait trouvé à Marseille et aux environs le **grec** apporté par les Phocéens et qui y vécut jusqu'au Ier siècle. Avec la décadence politique de Marseille, le grec tomba et disparut comme langue vivante. Sur les 6 ou 7.000 inscriptions de la Gaule romaine, on n'en a qu'une soixantaine en grec.

Ainsi le latin populaire s'étendait de la Méditerranée aux bouches du Rhin, de Port-Vendres à Anvers, de l'Atlantique aux Alpes, quand les invasions vinrent, au Ve siècle, troubler sur quatre points un état de choses quatre fois séculaire.

1° Les Wisigoths en Aquitaine, les Burgondes en Bourgogne, les Francs Saliens au nord-est, les Francs Austrasiens à l'est, apportèrent leurs idiomes germaniques. Ces idiomes disparurent eux-mêmes au bout d'un certain temps; mais les frontières du nord et de l'est furent abandonnées par les Gallo-Romains, qui fuyaient devant les envahisseurs, et occupées par les Germains, qui s'y établirent et parlèrent un dialecte **bas-allemand** dans les Flandres et un dialecte **haut-allemand** dans l'Alsace-Lorraine.

2° D'un autre côté, les invasions anglo-saxonnes en Angleterre, au Ve siècle, chassèrent de la Grande Bretagne des populations galloises qui s'établirent dans la basse Armorique, alors dépeuplée, et firent refleurir un dialecte celtique dans un coin du pays que le latin avait enlevé au gaulois [1].

3° Au sud-ouest, les invasions des Vascons, qui franchirent les Pyrénées au VIe siècle, importèrent sur un point du territoire de la Gaule l'ancienne langue des

1. Les langues celtiques se divisent en trois branches : 1° le *gaulois*, qui se parlait en Gaule et a complètement disparu depuis le IVe siècle : on n'en possède que quelques rares ins-

Ibères, que le latin avait détruite dans la Gaule et refoulée en Espagne dans les provinces basques et la Navarre.

4° Enfin, au VIIIe siècle, les invasions arabes avaient forcé les Hispano-Romans à se réfugier vers le nord, laissant sur la côte orientale de la péninsule de vastes régions désertes; des Roussillonnais franchirent les Pyrénées, s'établirent dans la Catalogne et la province de Valence et dans les îles Baléares, où ils firent fleurir un dialecte provençal, le **catalan**. Par ce quadruple mouvement de contraction et d'expansion se formèrent pour le domaine gallo-roman de nouvelles limites qui, depuis, n'ont guère changé jusqu'à nos jours, sinon que le gallo-roman a légèrement gagné çà et là sur les idiomes voisins.

7. Limites du gallo-roman. — On ne peut donner avec précision les limites du gallo-roman que sur la ligne où il est en contact avec des idiomes non latins.

Nous partons du nord et suivons les contours du gallo-roman, en descendant vers l'est et le sud. La ligne part de Gravelines (dép. du Nord), pénètre en Belgique près d'Armentières, et se dirige en ligne presque droite jusqu'au sud d'Aix-la-Chapelle; de là, descend brusquement à angle droit vers Longwy, dans la Meurthe-et-Moselle; incline vers l'est dans l'Alsace-Lorraine; traverse l'ancien département de la Moselle, dont un tiers à l'ouest et au sud-ouest est de langue française; celui de la Meurthe, qui ne donne à l'allemand qu'une bande étroite au nord-est; celui du Bas-Rhin, dont un point au sud-est parle français, et du Haut-Rhin, qui est de langue allemande sauf dans la région du sud-ouest; pénètre en Suisse au delà de Laufon, donne au roman les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève, des fragments du canton de Berne et la moitié des cantons de Fribourg et du Valais; longe

criptions; 2° les idiomes *bretons*, conservés dans la Basse-Bretagne française et le pays de Galles, et jusqu'au siècle dernier encore en Cornouailles; 3° le *gaélique*, comprenant l'irlandais, encore parlé par quelques centaines de mille de paysans en Irlande, le gaélique proprement dit, parlé dans certaines parties de l'Ecosse, et le dialecte de l'île de Man.

ensuite au bas du Valais la limite italienne du Piémont qu'elle suit jusqu'au delà de Menton.

8. Limites plus précises. — *De Gravelines à la frontière belge* (*dép. du Nord*[1]). — La ligne part à l'est de Gravelines, la ville de langue romane la plus septentrionale de l'Europe, suit la limite du département du Nord jusqu'auprès de Saint-Omer, où elle la dépasse légèrement (dans le département du Pas-de-Calais), pour la reprendre vers Renescure jusqu'à Thiennes. De là, elle remonte au delà de Merville, Steenwerck, Nieppe, atteint la frontière, qu'elle longe en suivant le cours de la Lys, d'Armentières à Comines et Halluin, et pénètre en Belgique. La région du département du Nord située en dehors de ces limites est occupée par le *flamand*, dialecte bas-allemand voisin du hollandais. Elle comprend : 1° l'arrondissement de Dunkerque, moins un coin à l'est et moins, au centre, Bergues et les villages environnants ; 2° l'arrondissement de Hazebrouck, sauf une large bande au sud-est et au sud. C'est surtout dans les campagnes que se parle le flamand : le français est la langue des villes et fait, d'ailleurs, de jour en jour, des progrès marqués sur son rival, qui est appelé à disparaître.

En Belgique[2]. — La ligne pénètre dans la province de Flandre occidentale et laisse au français Mouscron, Luinghes, Hersant, Dottignies, Espierre ; puis elle suit la limite frontière commune de la Flandre orientale et du Hainaut, pour descendre sous Lessines et Enghien, d'où elle remonte et pénètre dans la province de Brabant. Dans le Brabant, elle passe à Saintes et à Tubize, puis à Braine-le-Château, Wauthier-Braine et Braine-l'Alleud, au dessus de Waterloo, la Hulpe, Wavres, Archennes, Bossut, Beauvechain, l'Ecluse, Jodoigne, et atteint au nord-ouest la province de Liège, dont elle laisse un coin au flamand, depuis Houtain-l'Evêque et au dessus. Dans le Limbourg, notre ligne passe sous Tongres, au dessus d'Otrange, Herstappe, Roclenge, Bapenge, Wonck,

1. D'après M. de Coussemaker, *Annales du Comité flamand de France*, I, p. 377.
2. D'après la carte linguistique de Kiepert.

Ebers-Emael, Lanaye, puis redescend dans la province de Liège, en franchissant la Meuse sous Visé.

De Visé, elle tourne au sud-ouest, passe à gauche d'Aubel et d'Eupen, où elle pénètre dans la Prusse rhénane pour en englober un long fragment jusqu'à l'Amblève. La ville la plus importante est Malmedy, et les villages wallons de la frontière sont Sourbrodt, Faymonville, Oudenval, Ligneuville, Pont. La ligne touche Saint-Vith, longe l'Our, affluent de la Sauer, jusqu'à Oberbeslingen, passe entre Clerf (Prusse rhénane, langue allemande) et Wiltz (langue française, dans le grand-duché de Luxembourg), suit la Sauer jusqu'à Martelange, à la limite du Luxembourg belge et du grand-duché, descend à gauche d'Arlon, et atteint la frontière française au nord de Longwy (France).

Cette ligne forme avec la frontière sud de la Belgique une sorte d'angle droit, dont la frontière française serait l'hypoténuse et dont les deux côtés séparent les dialectes français du flamand au nord, du haut-allemand à l'est.

Ce territoire comprend un coin des deux Flandres et du Limbourg, presque tout le Hainaut, le Luxembourg et la province de Liège, et toute celle de Namur ; et au delà de la Belgique, un coin à l'ouest dans la Prusse rhénane, et un fragment au nord dans le grand-duché de Luxembourg. Le français parlé par le peuple dans cette vaste région appartient au dialecte *wallon* et présente des caractères différents suivant les provinces. On distingue le wallon de Mons, celui de Liège et celui de Namur.

Ajoutons que notre langue française (celle de Paris) est parlée, non seulement dans toutes les villes de la Belgique française, mais même dans celles de la Belgique flamande : Bruxelles, Gand, Anvers, Ostende, etc. Le français, qui est la langue officielle, faisait dans les territoires de langue flamande des progrès sensibles jusque dans ces derniers temps : à présent, le flamand, protégé par l'administration, est enseigné dans les écoles et redevient à demi-officiel.

De Longwy à Laufon. — A Longwy, la ligne tourne à

l'est, longe la limite frontière du Luxembourg, descend à droite de Fensch, atteint la Moselle au confluent de l'Orne avec cette rivière, au sud de Thionville (en allemand Diedenhofen); passe entre Vigy (langue française) et Metzerwiese (langue allemande) d'un côté, Vigy et Bolchen (l. al.) de l'autre; coupe la Nied un peu au dessus du point où la Nied française se jette dans la Nied allemande; longe irrégulièrement celle-ci, traverse la forêt de Remilly entre Remilly et Fauquemont (en allemand Falkenberg), coupe le Rottenbach, affluent de la Nied française, près de sa source; enclôt Morhange (Mörchingen), laissant à la langue française, dans l'ancien département de la Moselle, Metz et Briey avec leurs deux arrondissements, et la partie orientale de l'arrondissement de Thionville. A Morhange, la ligne pénètre dans l'ancien département de la Meurthe, va à l'est à Albesdorf, descend entre Dieuze (l. fr.) et Fenestrange, allant de l'étang de Muhn à l'étang de Stock, passe entre Lorquin (l. fr.) et Sarrebourg (l. al.), à la hauteur de Saint-Quirin, rencontre la Saar rouge, et la remonte en suivant le versant oriental des Vosges jusqu'au mont Donon, où elle pénètre en Alsace. La limite dans le département de la Meurthe laisse donc à l'allemand la plus grande partie de l'arrondissement de Phalsbourg et un petit fragment au nord de l'arrondissement de Château-Salins (Salzburg); elle laisse au français la plus grande partie de ce dernier arrondissement, aujourd'hui annexé tout entier à l'Allemagne, et ceux de Lunéville, de Nancy et de Toul.

Au mont Donon, la ligne pénètre dans le département du Bas-Rhin, à l'intersection de la Meurthe et des Vosges; elle traverse la forêt de Winsch, passe à Lützelhausen et pénètre à Liepvre dans le Haut-Rhin. Là, elle va rejoindre la nouvelle frontière politique, puis la quitte un instant pour passer entre la Pontroye et Schlierbach d'un côté, Kaysersberg de l'autre, redescend vers Turckheim (l. al.), rejoint au nord de Münster la nouvelle frontière politique et la suit presque régulièrement jusqu'à la Suisse, en passant à gauche de Massevaux, à droite de La Chapelle, à gauche de Dannemarie, Strueth,

Pfeffershausen, enfin remonte le versant de la Largue au village de Lutzel, près des sources de l'Ill. Là, elle pénètre en Suisse.

Ainsi, de l'ancien département du Haut-Rhin, une bande plus ou moins large à l'ouest est réclamée par la langue française, dans les arrondissements de Colmar et de Belfort.

De Laufon à la Méditerranée. — La ligne passe à Laufon dans le canton de Bâle, fait un crochet à l'est dans le canton de Soleure, descend à l'ouest à travers le canton de Berne jusqu'au lac de Bienne, longe le lac de Morat, traverse le canton de Fribourg et le mont de la Berra, puis la partie sud du canton de Berne. Elle pénètre dans le Valais par le Wildstrubel, passe au dessus de Sierre, rencontre le confluent du Rhône et de la Viège, remonte celle-ci jusqu'au col du Valais et rejoint la frontière politique de l'Italie jusqu'à la Savoie, suit cette frontière le long du Piémont et longe l'italien et l'Italie jusqu'à la Méditerranée, à Menton. Ainsi appartiennent à la langue française, en Suisse : les cantons de Neuchâtel, Vaud, Genève et en partie ceux de Berne, de Fribourg et du Valais ; en France, la Savoie et les Alpes-Maritimes.

La Corse est de dialecte italien.

La Méditerranée borde le gallo-roman jusqu'aux Pyrénées. Là, il rencontre le **catalan**, dialecte que les uns rattachent au provençal, que les autres considèrent comme une langue à part. La limite du catalan en France suit les contours du département des Pyrénées-Orientales, en laissant Saint-Paul de Fenouillet et les environs ; elle pénètre par un coin dans l'Ariège, à Quérigut, puis franchit les Pyrénées pour enlever à l'espagnol les sept provinces qui formaient l'ancien gouvernement de la Catalogne, et l'ancien royaume de Valence (Girone, Barcelone, Tarragone, Lerida, Castillon de la Plana, Valence, Alicante), ainsi que les Baléares. La ligne qui marque la plus grande extension du gallo-roman suit le versant nord des Pyrénées jusqu'à Lescun, où elle rencontre le **basque**, importé en Gaule par les Vascons d'Espagne au VIIe siècle.

La région actuelle du basque est légèrement en deçà de la rivière Vert, du gave d'Oloron et de l'Adour, jusqu'au confluent de la Nive : le littoral de Saint-Pierre d'Irube à Bidart est roman, gascon ou français. C'est le dialecte *gascon* qui entoure le basque ; on parle français dans les villes. Le domaine du basque s'est graduellement restreint, comme on le voit par les noms basques de villes qui ne connaissent plus que le français : Biarritz, Bayonne, Bidache, Arancou, Issor, etc.[1].

La ligne longe ensuite l'Océan et atteint la Bretagne ; la pointe de cette province est occupée par le **bas-breton**, l'idiome sorti de la langue qu'ont apportée au VIe siècle les émigrants bretons du sud-ouest et de l'ouest de l'Angleterre. La limite est une ligne onduleuse qui part des bouches de la Vilaine, dans le Morbihan ; monte à droite d'Elven, Plaudren, Saint-Jean-Brévelay, Moréac, Naizin, Noyal-Pontivy ; et, pénétrant dans les Côtes-du-Nord, laisse à sa gauche Mûr, Saint-Mayeux, Coray, Saint-Fiacre, jusqu'à Saint-Gilles ; puis se dirige vers l'est, en passant à Plouagat, Plélo, Plourhan, et rejoint la Manche, non loin et à droite de Plouha. Dans la région qui se trouve à l'ouest de cette ligne, le français se parle dans les villes ; dans les campagnes, il est rare de rencontrer des villages où les jeunes gens ignorent totalement le français.

Ainsi la moitié du Morbihan et des Côtes-du-Nord, la totalité du Finistère sont de langue bretonne. Ajoutons-y les îles de ces trois départements, en particulier Belle-Ile, et, dans la Loire-Inférieure, la presqu'île de Batz où se trouve une colonie bretonne.

La ligne remonte ensuite vers la Manche, enclôt les îles anglo-normandes de Jersey, Guernesey, Aurigny et Sercq, et rejoint par Gravelines la frontière flamande.

1. Les localités basques qui sont à la frontière du territoire que nous venons de délimiter sont : Saint-Engrace, Haux, Tardets, Esquiule, Arrast, Aroue, Etcharry, Domezain, Arberats, Camou-Mixe, Ilharve, Bardos, Ayherre, Briscous, Urcuit, Lahonce, Saint-Pierre d'Irube, Arbonne, Bidart.

Tel est le vaste domaine du gallo-roman. Sur cet immense territoire se parlait, à l'origine, une même langue, qui, avec le temps et suivant les lieux, se diversifia en une variété infinie de parlers locaux, du sud au nord, de l'est à l'ouest. Chaque région donna au latin sa couleur propre, son aspect particulier, sans qu'il se formât des unités linguistiques et géographiques délimitées et fermées; car les divers caractères d'un parler local dépassèrent, en général[1], les limites de la région en rayonnant inégalement en divers sens, de manière à pénétrer plus ou moins profondément et de façon variable dans les diverses régions voisines. Les changements, — et ceci est un point capital à noter, — se produisirent sans solution de continuité; et, si l'on trace une ligne droite allant d'un point quelconque de la France à un autre point quelconque de la France, on verra le parler local du premier aboutir à l'autre par d'insensibles modifications. Deux parlers voisins se comprennent; séparés par un intermédiaire, ils se comprennent plus difficilement; séparés par plusieurs autres, ils deviennent inintelligibles l'un à l'autre.

Grâce à cette continuité dans les transformations linguistiques, les différents parlers d'une province présenteront entre eux des ressemblances générales et des différences spécifiques. Voilà pourquoi l'on a pu leur donner le nom de la province où ils sont parlés (par exemple, le gascon, le languedocien, le champenois); mais il faut bien entendre que ces termes géographiques désignent, non pas une unité linguistique, mais l'ensemble des parlers usités dans la province, considérés dans ce qu'ils ont de commun. C'est ainsi que le latin populaire, semé par la conquête romaine sur le sol de la Gaule, la couvrit d'une immense flore linguistique, qui prit en se développant en tous sens, à l'infini, des aspects infiniment variés.

9. Dialectes et patois. — Mais en même temps que

1. Sauf dans le cas de limites naturelles à franchir, la mer, les montagnes, etc.

le latin populaire, abandonné à lui-même et livré aux mystérieuses actions qui dirigent l'évolution spontanée du langage, s'épanouissait dans cette foule de parlers locaux, d'autres actions, politiques et sociales, intervenaient, dont l'effet fut de rétablir une certaine unité dans cette division sans fin.

Dans chaque région un de ces parlers locaux, propre à une ville ou à une aristocratie, s'éleva au dessus des parlers voisins, gagna en dignité et rejeta les autres dans l'ombre. Les parlers locaux restés dans l'ombre sont des *patois*; ceux qui sont élevés à la dignité littéraire sont des *dialectes*.

Ainsi il se forma dans divers centres des langues écrites qui, rayonnant à l'entour, s'imposèrent comme langues nobles aux populations des régions voisines et créèrent une province linguistique, un dialecte, dans lequel les patois locaux furent de plus en plus effacés ou étouffés. Ces dialectes s'étendaient par initiation littéraire et non plus par tradition orale; leur développement était un fait de civilisation et non de vie organique et naturelle de l'idiome.

Dans cette nouvelle évolution linguistique, les dialectes différaient d'autant plus les uns des autres qu'ils étaient séparés par des patois plus nombreux, par des étendues géographiques plus considérables. Ils prenaient donc, en face les uns des autres, une physionomie plus caractéristique et devenaient des langues indépendantes.

Ainsi se forma en France une série d'idiomes régionaux différents que l'on désigne, en général, par le nom des provinces où ils ont fleuri, aussi bien que les différents patois qui continuaient à vivre obscurément dans la même province. Par exemple, le normand signifie aussi bien le dialecte dans lequel ont écrit les écrivains normands, tels que Wace, que l'ensemble des patois qui vivaient ou vivent dans la Normandie.

Or, si l'on considère l'ensemble des dialectes et des patois qui ont fleuri sur le sol de la France, on reconnaît d'abord deux grandes masses, celle des dialectes et

patois de la **langue d'oc** et celle des dialectes et patois de la **langue d'oïl** [1].

10. Dialectes et patois de la langue d'oc. — Parmi les dialectes appartenant à la **langue d'oc**, on en distingue deux que le moyen âge considérait comme des langues indépendantes : le **gascon** et le **catalan**. Le **gascon** se parle dans les Basses-Pyrénées (à l'exception de la région occupée par le basque), dans les Hautes-Pyrénées, les Landes, le sud de la Haute-Garonne, le Gers, la Gironde. Il a pour limites trois cours d'eau : la Gironde, la Garonne et son affluent l'Arise dans l'Ariège. Cependant Libourne et Castillon, sur la rive droite de la Dordogne, parlent gascon. Nous avons vu précédemment les limites du **catalan**. En dehors de ces deux régions s'étendent les dialectes et patois **provençaux** sur vingt-six départements, qu'ils couvrent complètement ou en partie : ce sont le **languedocien**, le **limousin**, le **provençal** proprement dit, le **dauphinois**, le **savoyard**, les dialectes de la Suisse **romande**, pour nommer les plus généraux.

Au xe siècle déjà, on trouve une littérature provençale : on possède de cette époque un fragment assez considérable d'une imitation en vers de la *Consolation de la Philosophie* de Boèce.

Au xiie siècle paraît une brillante littérature, en grande partie lyrique, dont les auteurs se nomment *troubadours* [2], et qui disparut au milieu du xiiie siècle,

1. C'était l'usage au moyen âge de désigner les langues d'après le terme qu'elles possédaient pour dire oui : langue d'*oïl*, langue d'*oc*, langue de *si*, etc. Dante, par périphrase poétique, appelle l'Italie

Il bel paese la dove il *si* suona,

le beau pays où résonne le *si*.

2. *Troubadour*, c'est-à-dire *trouveur*, du verbe *trobar*, trouver : l'ancien provençal déclinait :

	Sing.	Plur.
Sujet	: *trobaire.*	*trobador.*
Régime	: *trobador.*	*trobadors.*

noyée dans le sang, à la suite de la croisade albigeoise. Saint Louis essaya en vain de réparer le mal et de pacifier le pays : les troubadours, quittant un pays appauvri et les cours seigneuriales fermées, allèrent chanter en Aragon ou en Italie. Si, jusqu'au milieu du XIVe siècle, on voit encore fleurir les *puis* ou *jeux d'amour*, les âges suivants ne nous laissent plus guère, en fait de documents écrits, que des chartes, des diplômes, des actes locaux[1]. Les dialectes méridionaux, du rang de langues littéraires ou écrites, descendent au rang de langues uniquement parlées, de *patois*. De nos jours, une renaissance littéraire s'est produite : des poètes d'un rare talent, Jasmin, le premier en date, puis un peu plus tard, Aubanel, Roumanille et le plus grand de tous, Mistral, ont composé des poèmes remarquables dans leur idiome maternel. Le mouvement des *félibres* (c'est le nom que se donnent ces poètes[2]) a pour résultat

L'ancien français avait un nom correspondant sorti du verbe *trouver* :

	Sing.	Plur.
Sujet :	*trovere.*	*troveor.*
Régime :	*troveor.*	*troveors.*

Dans les deux langues, c'est la forme de l'accusatif qui est devenue le nom général du poète : *troubadour, trouveur.* — Les érudits de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe ont remis en faveur le nominatif *trouvère*, ce qui est fâcheux, car ce nominatif cache le rapport qui l'unit à *trouveur* et à *trouver;* il est à souhaiter que *trouveur* reprenne la place de *trouvère.*

Pour le moyen âge le poète est donc le *trouveur*, l'inventeur ; pour les Grecs, c'était aussi le *poietes*, celui qui fait, qui crée. Pour les Latins ce fut d'abord le *vates*, le devin, l'enchanteur ; les Romains remplacèrent ce mot expressif par le mot grec latinisé *poeta*, emprunt malheureux. Le moyen français a abandonné *trouveur* pour dire *acteur*, confusion entre les deux mots latins *actor* (acteur) et *auctor* (auteur). A la Renaissance, les écrivains ont été reprendre aux Latins le mot *poeta*, que les Latins eux-mêmes avaient pris aux Grecs.

1. Les cas de poètes locaux, tels qu'Auger Gaillard, le charron de Rabastens (né vers 1530, mort après 1592), sont isolés et prouvent par leur rareté l'absence de toute tradition.

2. Mot d'origine inconnue. Les poètes provençaux qui se l'appliquèrent pour la première fois, le 21 mai 1854, le tirèrent d'une poésie

actuel de faire reparaître à la vie littéraire chaque patois local. Mistral a eu la pensée de faire du patois provençal le patois littéraire de tout le pays. De là, la largeur avec laquelle il accueille dans sa langue les mots patois des divers dialectes, s'ils sont de bonne frappe; mais, si son lexique est formé d'emprunts faits à toutes les sources, la grammaire et la phonétique sont celles de son dialecte.

La limite qui sépare les dialectes de la langue d'oc des dialectes de la langue d'oïl est scientifiquement impossible à déterminer, pour une raison facile à comprendre, les patois locaux de l'une des deux langues passant à ceux de l'autre par des nuances insensibles. Toutefois, si l'on s'attache à un petit nombre de traits linguistiques notables, parmi ceux qui distinguent les patois du nord de ceux du midi, on pourra déterminer une ligne approximative. Deux savants français, M. Bringuier et M. de Tourtoulon, essayèrent, il y a une dizaine d'années, avec de grandes difficultés, de déterminer cette limite. Ils reconnurent une ligne qui, partant de la pointe de Grave, laisse à la langue d'oïl la partie septentrionale du Médoc, traverse la Gironde, la suit jusqu'à Villeneuve, passe par Vérac, remonte vers Libourne, puis vers Puynormand, en divisant plusieurs communes, passe à l'est de Coutras, Angoulême, Civray, Chollet, court au sud de Montmorillon, de la Trémouille, d'Argenton, de la Châtre, coupe ainsi la Guyenne et le Limousin. C'est là que la mort de M. Bringuier a arrêté la recherche des explorateurs. Sans pouvoir suivre plus loin cette limite avec la même exactitude[1], on la voit se prolonger par l'Auvergne et le Lyonnais, couper le sud de la Bourgogne et de la Franche-Comté, pénétrer en Suisse et donner au provençal les cantons de Vaud,

populaire religieuse où il paraît signifier *docteur de la loi*, et qui a été recueillie par M. Mistral, à Maillane en Provence, de la bouche d'une vieille paysanne.

1. Relative, car on peut contester la valeur de quelques-uns des *critères* qu'ils ont adoptés.

Neuchâtel, Genève, et la partie romane de ceux de Fribourg et du Valais. Ainsi la ligne monte à l'est beaucoup plus haut qu'à l'ouest[1].

11. La langue d'oïl et ses dialectes. — Franchissons cette frontière et étudions le développement que le latin populaire a reçu dans la France du nord.

Dès le VIIe siècle, cet idiome vulgaire s'est distingué assez nettement du latin classique, ou du faux latin classique, — le bas latin, — pour qu'on le reconnaisse déjà comme une langue nouvelle.

En 659, saint Mummolin est appelé à la succession de saint Eloi, au siège épiscopal de Noyon, parce qu'*il possédait non seulement la langue germanique* (que parlaient les conquérants), *mais encore la langue romane* (parlée par le peuple[2]).

Au siècle suivant, Girard, abbé de Sauve-Majeure, vante son maître, S. Adalhart, abbé de Corbie, pour sa connaissance du roman, du latin et de l'allemand : « S'il parlait *roman*, on eût cru qu'il ne possédait que cette langue; s'il parlait *allemand*, son langage était encore plus brillant; mais s'il parlait *latin*, c'était la perfection[3]. » On possède de ce siècle des glossaires latins-romans ou romans-germaniques, où des mots latins et allemands sont traduits par des mots bas-latins ou romans

1. Un éminent linguiste, M. Ascoli, a déterminé les caractères d'un dialecte mixte, intermédiaire entre le français et le provençal, qu'il appelle *franco-provençal*. Ce dialecte s'étend sur les départements frontières de la ligne que nous avons tracée.

2. « Quia praevalebat non tantum in *teutonica*, sed etiam in *romana lingua*. » (*Acta Sanctorum Belgii selecta*, IV, 403.) — Sigebert de Gembloux rapporte le même fait avec quelques variantes. A la mort de saint Eloi, dit-il dans sa chronique, Mummolin fut appelé à lui succéder, en 665, parce que c'était un très saint homme et qu'*il possédait la langue romane aussi bien que la langue allemande*. « Propterea quod... *romanam* non minus quam *teutonicam* callebat linguam. » (Jacob Meyer, *Annales Flandriae*, I, 5.)

3. « Qui si *vulgari*, id est, *romana* lingua loqueretur, omnium aliarum putaretur inscius... Si vero *teutonica*, enitebat perfectius; si *latina*, in nulla omnino absolutius. » (*Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti*, saeculo IV, p. 335.)

dans lesquels on est porté à reconnaître des calques de mots français[1].

Au IXe siècle, les conciles de Tours[2] et de Reims (en 813) ordonnent aux évêques de traduire les homélies du dimanche, soit en langue romane, soit en langue germanique, pour être plus facilement compris de tous.

1. Ce sont les glossaires de Reichenau et de Cassel, dont des fragments ont été publiés avec des commentaires linguistiques par Diez ; traduction française par Bauer, fascicule V de la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes*. Cf. également Fœrster et Koschwitz, *Altfranzœsisches Uebungsbuch*, I, col. 1-44.

Le glossaire de Reichenau (ainsi appelé parce qu'il provient de l'abbaye de Reichenau ; aujourd'hui à la bibliothèque de Karlsruhe, ms. 115) est, dans sa première et plus grande partie, un commentaire des mots jugés les plus difficiles de la Vulgate. Il se termine par un lexique alphabétique. Dans les exemples qui suivent, les termes imprimés en italique sont les mots de la Vulgate ; les autres sont les termes du latin populaire, ou roman, par lesquels l'auteur du glossaire les explique.

Aversa (Genesis, IX, 23), distornata (c'est le français *destornée, détournée*).

Pulcra (ibid. XII, 11), bella (fr. *belle*).

Levam (ibid. XIV, 15), sinistram (v. fr. *senestre*).

Pronus (XVII, 3), qui a dent'. iacet (v. fr. *qui adenz gist*).

Mares (ibid. XVII, 23), masculi (v. fr. *masle*).

Semel (ibid. XVIII, 25), una vice (fr. *une fois*).

Arena (ibid. XXII, 17), sabulo (fr. *sablon*).

Femur (ibid. XXIV, 2), coxa (fr. *cuisse*).

Vescentes (ibid. XXIV, 54), manducantes (v. fr. *mangeanz*).

Rufa (ibid. XXV, 30), sora (v. fr. *sore*, fém. de *sor*, aujourd'hui *saur*).

Orta (ibid. XXVI, 1), nata (fr. *née*).

Minatur (ibid. XXVII, 42), manatiat (v. fr. *menacet*), etc.

Le glossaire de Cassel (bibliothèque royale de Cassel, cod. theol. 24 ; fin du VIIIe siècle ou commencement du IXe) est latin-allemand. Voici quelques mots latins (ou plus exactement romans) : *mantun* (menton), *uncla* (ongle), *figido* (de *ficatum* ; foie), *pirpici* (lisez *birbici ;* brebis), *camisa* (chemise), *ferrat* (verrat ; ici aussi *f* pour *v*), *aucas* (oies), etc. — Il existe quelques autres glossaires anciens moins étendus, du même genre, et qui appartiennent au VIIIe, au IXe ou au Xe siècle. Cf. Fœrster et Koschwitz, ibid.

2. Labbe, *Concilia*, VII, 1263 : « Et ut easdem homilias quisque aperte transferre studeat in *rusticam romanam linguam* aut theotiscam. » C'est le 17e canon de ce concile. Le concile de Mayence (en 857) renouvelle l'ordonnance. Voir également les Capitulaires de Charlemagne (*Capitula regum Francorum*, éd. Boretius, I, p. 174, dans les *Monumenta Germaniae Historica*).

Sans doute que, dès cette époque, on avait pris l'habitude d'écrire en langue vulgaire; mais les textes, écrits sur des tablettes cirées ou sur des bouts de parchemin, étaient trop fragiles pour échapper aux causes multiples et trop faciles de destruction. Trente ans plus tard (le 14 février 842), étaient prononcés les fameux *Serments de Strasbourg*, dont le texte, grâce à son importance historique, a été reproduit par un historien contemporain, le célèbre Nithard, et a pu ainsi venir jusqu'à nous. Nous conservons ce vénérable document, avec les Histoires de Nithard, dans une copie manuscrite de la fin du xe siècle ou du commencement du xie. La langue d'oïl paraît déjà là constituée dans ses traits généraux, malgré la physionomie latine que ce texte présente à première vue.

Au xe siècle, les documents se multiplient. C'est d'abord une *séquence* ou *prose* en l'honneur d'une sainte, vierge et martyre, la *Cantilène de sainte Eulalie*, pièce de vingt-cinq vers, écrite dans une abbaye de Picardie; c'est ensuite un fragment d'homélie en l'honneur du prophète Jonas, brouillon informe de sermon, écrit partie en latin, partie en français, partie en notes tironiennes[1], par quelque prêtre picard, et conservé par miracle jusqu'à nos jours, ce bout de parchemin ayant servi de feuillet de garde à un manuscrit du viie siècle qui contient les œuvres de Grégoire de Nazianze[2]. Ce sont enfin deux poèmes étendus, qui célèbrent, l'un la Passion de Jésus, d'après les Evangiles, l'autre la vie et la mort de saint Léger, d'après une vie latine de ce saint martyr; ces poèmes sont conservés dans un manuscrit de la bibliothèque de Clermont-Ferrand et sont écrits dans un dialecte mi-français, mi-provençal[3].

Au xie siècle paraissent des œuvres littéraires de pre-

1. Sorte de sténographie employée aux premiers siècles du moyen âge et qui vient des Romains. On en attribuait l'invention à Tiron, affranchi et secrétaire de Cicéron.

2. Le manuscrit se trouve (comme celui de la *Cantilène*) à la bibliothèque de Valenciennes. De là le nom de *Fragment de Valenciennes*, sous lequel on le désigne.

3. Le poème de saint Léger paraît être une traduction dialectale d'un texte antérieurement écrit en dialecte bourguignon. Les quatre

mier ordre. D'abord la *Chanson de saint Alexis*, puis un peu plus tard, la *Chanson de Roland*, deux poèmes qui ouvrent dignement la littérature française ; à la fin du siècle le *Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem*, poème héroï-comique, d'un caractère curieux, où la familiarité, le rire, la parodie s'allient sans effort au haut style et à l'allure épique.

Le XIIe siècle est l'âge d'or de l'ancienne littérature française : dans le XIIIe et le XIVe siècle, elle se montre moins originale, mais d'une fécondité et d'une richesse incomparables.

Cette littérature n'est pas propre à telle ou telle région ; elle s'étend sur tout le domaine de la langue d'oïl, et présente des particularités linguistiques qui varient de province à province. Chaque dialecte a sa littérature. La langue d'oïl, en effet, se subdivise en dialectes dont les limites sont indécises, parce que ces dialectes ne sont point des unités géographiques ; ils sont formés d'une somme de caractères linguistiques qui s'étendent inégalement en divers sens, chacun d'eux pénétrant par tel ou tel trait dans un ou dans plusieurs des dialectes voisins (cf. p. 20). On ne peut entendre strictement par ce mot de dialecte que la forme générale à laquelle est arrivé le latin populaire dans telle ou telle région, et l'on peut ainsi reconnaître autant de dialectes que de localités.

Jusqu'au XIVe siècle, ces dialectes sont à peu près indépendants. Roger Bacon, voyageant en France vers 1260, constate que le français se diversifie en quatre dialectes, le **français**, le **picard**, le **normand** et le **bourguignon**[1]. Un troubadour du XIIIe siècle, Peire Cardinal, déclare ne

textes dont il vient d'être question ont été publiés en fac-similés héliographiques par la Société des anciens textes français (*Album* des plus anciens textes français).

1. « Nam et idiomata variantur ejusdem linguae apud diversos, sicut patet de lingua gallicana quia apud Gallicos et Normannos et Picardos et Burgundos multiplici variatur idiomate. Et quod proprie dicitur in idiomate Picardorum, horrescit apud Burgundos, imo apud Gallicos viciniores. » (Opus Majus, III, 44.)

parler ni le normand, ni le poitevin[1]. Un personnage du roman provençal de *Flamenca* savait parler « *bourguignon et français*, allemand et breton[2] ». Un traducteur des Psaumes, du XIVe siècle, qui écrivait en Lorraine, annonce son œuvre par ces mots : « Voici le psautier traduit du latin en roman, en *langue lorraine*[3]. »

Mais cette indépendance reçoit de bonne heure une atteinte. Au sein de l'anarchie politique du XIe siècle s'élève, avec la dynastie capétienne, un pouvoir central qui à la longue se substituera aux pouvoirs féodaux. La royauté, sortie du duché de l'Ile-de-France, a son siège à Paris. La cour royale fait monter en dignité le dialecte qu'elle parle, et l'impose graduellement à l'aristocratie et aux écrivains. Dès le XIIe siècle la prééminence est assurée au français de l'Ile-de-France, et l'éclat de la royauté sous Philippe Auguste et sous saint Louis en assure définitivement la suprématie.

Vers 1170, le clerc Garnier, de Pont-Sainte-Maxence (dans l'Oise), se vante d'avoir écrit son beau poème sur la vie et la mort de Thomas Becket « *en bon roman* » :

Mis languages est buens, car en France sui nez[4].

Un poète artésien, Conon de Béthune, seigneur de la cour de Philippe Auguste, se plaint d'avoir excité les sourires railleurs de la reine régente, Alix de Champagne, et de la cour pour avoir récité une de ses chansons devant ces illustres assistants avec un accent local et en l'émaillant de mots artésiens :

La roïne ne fit pas que cortoise (*acte de courtoisie*)
Qui me reprist, ele et ses fius (*son fils*) li rois.
Encor ne soit ma parole françoise,
Si la puet on bien entendre en françois.
Cil (*ceux-là*) ne sont pas bien apris ne cortois
Qui m'ont repris, se j'ai dit mot d'Artois;
Car je ne fui pas nouriz (*élevé*) à Pontoise.

1. Raynouard, *Choix des Poésies originales des Troubadours*, V, 304.
2. Edition P. Meyer, v. 1916-17.
3. *Psautier de Metz*, édit. Bonnardot, I, p. 1.
4. Mon langage est bon, car je suis né dans l'Ile-de-France.

Adenet, l'auteur de *Berthe aux grands pieds*, raconte qu'au temps de Pépin

Avoit une coustume ens el tiois pais (*dans le pays allemand* [1])
Que tout li grant seignor, li conte et li marchis,
Avoient entour aus (*eux*) gent françoise tous dis (*toujours*)
Pour aprendre françois lor filles et lor fils.
Li rois et la roïne et Berte o (*avec*) le cler vis (*visage*)
Sorent près d'aussi bien le *françois de Paris*
Com se il fussent né au bourc à Saint Denis [2].

Le trouvère lyonnais Aimon de Varennes, qui écrivait en 1188 à Châtillon-sur-Azergue (Rhône), adopta le français pour son *Roman de Florimont :*

.....As François voil de tant servir,
Que ma langue lor est sauvage;
Que je ai dit en lor langage
Al mieus que ju ai seü dire.
Se ma langue la lor empire,
Por ce ne m'en dient anui :
Mies aim ma langue que l'autrui.
Romans ne estoire ne plait
As François, se il ne l'ont fait.

Un traducteur de Boèce, né à Meung, au XIIIe siècle, s'excuse d'écrire dans un langage qui n'a pas la suprême correction du langage parisien; car, dit-il, « je ne suis pas de Paris..., mais me rapporte au parler

Que m'aprit ma mère
A Meung, quand je l'alaitoie [3]. »

Au XIVe siècle, Chaucer, dans ses contes de Canterbury, met en scène une religieuse qui « parlait français comme on parlait à Stratford-sur-Bowe; car le *français de Paris* lui était inintelligible [4] ».

1. *Tiois*, forme française répondant à l'italien *tedesco* et représentant une forme primitive de l'allemand moderne *deutsch*.
2. *Berte*, v. 147-154 (édition Scheler).
3. Léopold Delisle, *Inventaire des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale*, II, p. 327.
4. Prologue, v. 114 :

And Frensh she spak ful faire and fetysly
After the scole of Stratford atte Bowe
For Frensch of Parys was to hire unknowe.

Si l'on continue jusqu'en plein XIVe siècle d'écrire dans les dialectes que l'âge précédent note déjà défavorablement, ces dialectes cependant commencent à déchoir et cèdent décidément la place au français, devenu langue officielle du gouvernement, langue littéraire du pays de France, langue de la conversation dans les hautes classes. Ce n'est guère que dans les campagnes que continuent à vivre, à se développer et à se transformer en pleine liberté les parlers locaux. Avec les siècles, ils se diversifient et prennent chacun une physionomie caractéristique[1], à moins qu'ils ne soient écrasés, — comme les patois de l'Ile-de-France et des alentours, — par l'influence absorbante du français de Paris. Il n'y a plus guère aujourd'hui, en pays de langue d'oïl, que la Belgique où le *wallon* (parler local de Mons, de Liège et de Namur), cultivé, comme le sont chez nous les dialectes méridionaux, par des amateurs de province, essaie de remonter à la dignité de langue littéraire.

12. Le parler de l'ile-de-france ou français. — Voilà comment le parler de Paris, par des progrès lents et ininterrompus, conquit vers la fin du moyen âge, l'un après l'autre, les divers domaines de la langue d'oïl. L'histoire détaillée de ces conquêtes est encore à faire ; mais l'on en sait assez pour suivre dans les grands traits cette extension. Il est vrai que le français, en se substituant aux dialectes, reçoit d'eux sur place quelques atteintes. Les provinces, en adoptant la langue officielle, ne peuvent pas n'y pas mêler des tournures, des con-

1. Ceci d'après l'opinion généralement admise. En fait, la question est plus complexe. Ce qui s'est passé pour le français à l'égard des dialectes provinciaux a dû se reproduire pour chacun des dialectes, devenus littéraires, à l'égard des parlers populaires qui florissaient dans chaque localité de la région. Autrement dit, les patois locaux doivent être *antérieurs* aux dialectes littéraires développés dans chaque province, de l'un d'eux (le plus important par la situation politique de la ville où il se parlait) et aux dépens des autres. Une fois les dialectes disparus, les patois seront restés seuls, sans avoir jamais cessé d'exister depuis les origines latines jusqu'à nos jours, dans l'infinie variété de leur développement.

structions, des expressions de leurs patois locaux qui s'en vont, et surtout cette prononciation déterminée par la phonétique propre aux dialectes, et qu'on appelle — improprement — l'accent. Ainsi s'est formé ce français provincial que chaque province a pour ainsi dire marqué de son empreinte ; malgré l'éducation littéraire, les provincialismes se sont maintenus jusqu'à nos jours et émaillent souvent la conversation des gens des villes, s'ils ne paraissent pas dans l'œuvre des écrivains. Et le provincial, pour peu qu'il soit éloigné de Paris, se laisse reconnaître entre mille autres à son accent.

A la fin du XIIe siècle, et surtout au XIIIe siècle, après la guerre albigeoise, le français avait déjà franchi les frontières de la langue d'oïl et pénétré dans les villes du Midi, à la suite de l'administration royale. Nous avons vu précédemment (p. 30) un Lyonnais, en 1188, abandonner son dialecte pour écrire en français. La langue suivit au XIVe et au XVe siècle les progrès de la royauté. Dès le commencement du XVIe, les villes du Midi, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Lyon, Grenoble, etc., fournissent à la littérature des œuvres françaises. D'un autre côté, à la fin du moyen âge, le français triomphe du bas latin, qui était resté la langue officielle de la justice et de l'enseignement. L'ordonnance de Villers-Cotterets, rendue en 1539 par François Ier, établit que *tous arrêts et procédures et autres quelconques actes et exploits de justice ou qui en dépendent soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage français maternel et non autrement*, et le XVIe siècle voit paraître des traités d'enseignement philosophique ou scientifique, en langue vulgaire. Le français est en voie de devenir la langue de la France[1].

Et pourtant, après le triomphe de la Monarchie absolue, après trois siècles d'une administration générale et locale qui ne connaît que le langage de Paris, après l'éclosion d'une admirable littérature qui élève notre

1. Fortune commune à toutes les langues des grandes nations : ainsi du latin, d'abord dialecte du Latium ; de l'italien, dialecte de Florence ; de l'anglais, dialecte du Middlesex, etc.

langue dans l'esprit des peuples à une hauteur incomparable, le français n'a pas encore achevé la conquête du territoire. Aujourd'hui, dans les villes du Midi, le provençal, et dans la plupart des campagnes de langue d'*oui* les patois locaux sont encore parlés à côté du français : dans les campagnes du Midi les paysans ne connaissent guère que leur patois ; la région basque et la Basse-Bretagne sont à peine entamées. Mais, avec le service militaire et l'enseignement primaire obligatoire, on voit le temps où le français de l'Ile-de-France aura achevé la conquête de la France.

Il s'est étendu en revanche au delà de nos frontières. Dès le XVe siècle, on l'écrivait dans la Suisse romande, où il a si bien pris racine qu'il a supprimé les dialectes provençaux dans le canton de Genève, et les a fort entamés dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Valais.

Au XIe siècle, le **bas normand** fut porté par Guillaume le Bâtard et ses barons en Angleterre, et y demeura jusqu'au XIVe siècle la langue officielle et la langue littéraire de la royauté et de l'aristocratie ; puis il se fondit insensiblement avec l'anglo-saxon, qu'il a si fortement pénétré que près de la moitié du lexique anglais est formée de mots français [1].

Au XVIe siècle, des marins dieppois transportent le français dans l'Amérique du Nord, où 50.000 hommes le parlent encore dans la Louisiane, 100.000 dans la Nouvelle-Ecosse, 1.800.000 au Canada. Dans cette dernière province, l'élément français a acquis rapidement une importance considérable, et notre langue y est devenue langue officielle à côté de l'anglais. Aux Antilles, le français, fondu avec l'idiome africain des nègres, a donné naissance à un idiome nouveau, le créole. En Afrique, l'île Maurice est demeurée française de langue. Enfin la conquête de l'Algérie rend aujourd'hui au français les côtes de la Méditerranée, que les invasions arabes, il y a douze siècles, avaient enlevées à la *Romania*.

1. Ajoutons d'autres pénétrations postérieures : l'influence de la langue du droit, et au XVIIe siècle, celle de la littérature et de la culture françaises.

L'émigration protestante a également transporté le français en Hollande et dans diverses localités d'Allemagne, où les églises réformées perpétuent la tradition de la langue du XVIIe siècle. Enfin il n'est pas un pays d'Europe où notre langue ne soit devenue pour l'aristocratie et la haute bourgeoisie une deuxième langue maternelle. Le français avait été imposé par Louis XIV comme langue de la diplomatie à toutes les cours d'Europe; il a gardé jusqu'à nos jours ce privilège, qu'il doit autant à ses qualités de souveraine clarté qu'à un droit historique.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE INTERNE DU FRANÇAIS

13. Périodes de l'histoire du français. — 14. Le gallo-roman. — 15. L'ancien français. — 16. Le moyen français. — 17. Le français au XVIe siècle. — 18. Le français moderne.

13. Périodes de l'histoire du français. — Nous venons de voir par quelle fortune le français de l'Ile-de-France a fini par devenir la langue d'un grand pays. Dans cette extension graduelle, qui est l'œuvre du temps, ce dialecte a passé par divers changements, a subi des influences variées qu'il faut rapidement indiquer, influences et modifications qui sont d'ailleurs en grande partie communes aux autres dialectes de la langue d'oïl et aux autres langues romanes. Mais nous n'avons à les considérer ici qu'en ce qui regarde le dialecte de l'Ile-de-France.

On peut partager cette histoire du français en quatre périodes, avec le IXe, le XIVe et la fin du XVIe siècle pour points de démarcation. Non point que ces divisions indiquent des solutions de continuité dans le développement de la langue. Mais elles mettent plus vivement en lumière les directions suivies dans l'évolution linguistique. Ces quatre périodes peuvent se désigner sous les noms de périodes du **gallo-roman**, de l'**ancien français**, du **moyen français**, du **français moderne**.

I. LE GALLO-ROMAN

14. Le gallo-roman. — Sous ce nom, nous entendons le latin parlé par les populations de la Gaule, depuis l'époque de la chute de l'Empire (au Ve siècle) jusqu'au IXe siècle, époque où paraît le premier document français que l'on possède, les *Serments de Strasbourg*. Pour cette période primitive, on n'a point de textes, par cette raison que la langue n'est qu'un vaste ensemble de parlers populaires, que personne ne songe à écrire.

Les invasions ont détruit toute civilisation, et une nuit profonde semble envelopper l'Occident. Seule, l'Eglise conserve la tradition des lettres latines; quelques prêtres de talent créent une nouvelle littérature ; dans les couvents, les moines copient studieusement et conservent pour les âges futurs les manuscrits de la Rome païenne ; des clercs se livrent à l'étude bien élémentaire de la théologie, ou écrivent quelques chroniques historiques. Mais en dehors de ce nombre bien restreint d'hommes instruits qui maintiennent dans leurs mains le flambeau vacillant de la science, le pays est livré à une barbarie toujours croissante. L'immense majorité des habitants de la Gaule, abandonnée de toute administration protectrice, en proie au caprice et à l'arbitraire des conquérants, incapable de culture, laisse sa langue aller à l'abandon; et la force révolutionnaire qui précipite les idiomes agit sans contrainte. Aussi cette période est celle où le latin se déforme le plus rapidement et le plus complètement. En l'espace de quatre siècles, les sons latins ont si bien changé qu'on se trouve en présence d'un système nouveau : *lacryma* (prononcez *lacrüma*) s'est changé en *lairme* (*larme*), *vetulum* en *vieil*. Les mots sont devenus pour une bonne part méconnaissables. Le latin populaire est désormais le français.

Dans cette transformation des sons, qu'est-il advenu du lexique, des formes grammaticales, de la syntaxe ?

Vocabulaire. — L'étude approfondie des sources du

lexique français et une comparaison méthodique, instituée entre les lexiques des diverses langues romanes, permettent de rétablir avec assez de précision le lexique de cette langue populaire, tel qu'il existait à une époque dont on n'a aucun monument direct. Ce lexique possédait en commun avec le lexique du latin classique un nombre assez étendu de mots, tels que *père*, *mère*, *frère*, *sœur*, *fils*, *fille*, *oncle*, etc. ; ces mots, qui ont existé de tout temps en notre langue, remontent par une tradition ininterrompue au latin populaire, et se retrouvent sous leur forme primitive dans le latin classique [1]. Mais un grand nombre de mots de la langue classique avaient disparu sans retour, soit qu'ils désignassent des objets appartenant à des mœurs et des habitudes oubliées, soit que, n'ayant qu'une existence littéraire, ils exprimassent des idées philosophiques, scientifiques, artistiques, qui avaient sombré dans le naufrage de la civilisation [2].

En revanche, le latin populaire possédait nombre de mots qu'on ne retrouve pas dans la latinité classique. La plupart étaient cependant latins, mais appartenaient à l'usage familier ou vulgaire ; d'autres étaient des termes classiques, détournés par métaphore de leur usage propre et transformés par l'imagination populaire. Pour quelques-uns d'entre eux, nous avons des témoignages formels de grammairiens anciens notant comme vulgaires certains termes qui sont précisément devenus les termes communs de la nouvelle langue [3]. D'autres mots romans

1. Voir dans l'*Appendice* I de la *Vie des mots*, par A. Darmesteter, une liste étendue de mots qui, presque tous, remontent au latin de l'époque classique, et ont conservé plus ou moins complètement le sens primitif.

2. « La riche synonymie du latin classique fut notamment très restreinte : de plusieurs mots plus ou moins synonymes, on n'en conserva qu'un ; on négligea les nuances d'expression que la littérature avait développées. » G. Paris, *Extraits de la Chanson de Roland et de la Vie de saint Louis*, 2e édit., p. 51.

3. Par exemple, on trouve employées

à la place du latin classique :	les formes populaires :
arbusta	*arboreta* (A. Gell. 17, 2), v. fr. *arbroie*.
pugna	*battalia* (Adam. Martyr), fr. *bataille*.

en très grand nombre sont sortis, par composition et surtout par dérivation, de mots simples qui se sont maintenus à côté d'eux ou qu'ils ont fait disparaître. Ajoutons encore une foule de néologismes apportés par la conquête et désignant des faits et des idées propres aux institutions nouvelles. En effet, la langue des conquérants germains, qui au IXe siècle n'était plus parlée en Gaule [1], n'avait pas disparu sans laisser des traces d'elle-même dans l'idiome des vaincus. Le français d'alors en avait été pénétré, saturé; cependant, dès l'époque capétienne, une bonne partie de cet élément étranger fut graduellement éliminée; l'élément roman triompha, quoique la langue ait conservé au moyen âge un nombre notable de mots germaniques, et qu'elle en possède encore aujourd'hui quelques centaines.

Ce lexique, miroir fidèle des mœurs et de la civilisation du temps, devait exprimer peu d'idées savantes (nous verrons qu'un des grands traits de la formation savante est de rendre précisément à la langue les termes abstraits qui lui font défaut); mais il devait abonder en termes désignant des choses matérielles, notant la foule de faits nouveaux apportés par la révolution politique et sociale, et les idées générales que comporte la vie usuelle. Il dut être expressif, imagé, pittoresque,

vincula	*boia* (Festus), v. fr. *buie*.
mutare	*cambire* (Apulée), *cambiare* (Lex Salica), d'où *changer*.
felis	*cattus* (Palladius, etc.), *chat*.
culina	*coquina* (Arnobe, etc.), *cuisine*.
immittere	*lanceare* (Tertullien), *lancer*.
mandere	*masticare* (Apulée, etc.), *mâcher*.
columbus	*pipio* (Lampridius), *pigeon*.
propinquare	*propiare* (Paulin de Nole), *approcher*.
sanguinolentus	*sanguilentus* (Scribonius Largus), *sanglant*.
hirsutum	*villutum* (Gloss. Mai VI, 501), *velu*.
gena (joue)	*gabata*, écuelle, fr. *joue*.
humerus	*spatula*, spatule, fr. *espadle*, *espalle*, *espaule*.

1. Les *Serments de Strasbourg* en sont la preuve. Louis le Germanique doit parler français pour être compris des barons de Charles. Ceux-ci avaient donc oublié leur langue maternelle et étaient devenus romans.

habile à rendre les sentiments les plus variés d'un peuple fin et délié.

Formes grammaticales. — C'est dans cette période que les formes grammaticales subissent les transformations les plus profondes. Mais ces transformations, qui se retrouvent presque toutes dans les autres langues romanes, avaient été préparées de longue main et remontaient, au moins dans leur principe, à la langue impériale.

La déclinaison se désorganise et donne naissance à un système nouveau, qui repose sur d'autres principes, et que les âges suivants complèteront pour l'abandonner ensuite sans retour.

Les pronoms, en partie conservés, en partie transformés, se réduisent en nombre, en même temps qu'ils se précisent dans leurs formes et leurs fonctions.

C'est surtout la conjugaison qui est le chef-d'œuvre de la création des langues nouvelles. Un système nouveau sort des débris de la conjugaison latine disloquée. Le passif disparaît en partie, le déponent complètement, le réfléchi est créé de toutes pièces; un mode nouveau, le conditionnel, sort d'une périphrase de l'infinitif avec l'imparfait-optatif latin; un système de temps passés, composés d'un auxiliaire et du participe passé, s'ajoute aux temps simples, présents et passés, du latin classique.

Le latin populaire (ici la transformation remonte sûrement à la Rome impériale) arrive, par une analyse plus délicate de la pensée, à un système savant et ingénieux, souple et raffiné, qui se substitue à la belle ordonnance synthétique de la conjugaison classique.

Syntaxe. — Les altérations syntactiques sont moins profondes. L'emploi des prépositions plus large, plus étendu, et celui de la proposition subordonnée personnelle, qui, de bonne heure, semble avoir remplacé dans beaucoup de cas la proposition infinitive, voilà les traits les plus notables de la syntaxe nouvelle. Nous ne parlons pas de la perte de ces constructions savantes que l'on admire chez les grands écrivains de Rome. La syntaxe

de la langue écrite est la partie du langage qui subit le plus facilement la marque de l'écrivain, mais le plus souvent la syntaxe de la langue parlée et familière ignore ces savantes combinaisons [1]. C'est la syntaxe populaire de Rome qu'on retrouve essentiellement dans celle du gallo-roman, telle que la science peut la reconstituer.

En somme, une prononciation profondément altérée, qui donne à l'idiome l'apparence d'une langue nouvelle; un lexique qui ne conserve du lexique classique qu'une part restreinte et abandonne le reste, en y ajoutant de son propre fonds par des créations originales ou par des emprunts à la langue des conquérants; une grammaire aussi pleinement modifiée, mais transformée d'une façon originale; une syntaxe assez stable : tels sont les caractères de la langue qui va devenir le français.

En face du gallo-roman se place le bas latin, ce latin classique dégénéré, dans lequel écrit le petit nombre d'hommes qui ont conservé la tradition littéraire et intellectuelle. Le bas latin, avec une construction qui subit l'empreinte du gallo-roman, possède un lexique plus étendu, puisqu'à côté des mots du gallo-roman qu'il conserve le plus souvent, en les habillant d'une forme latine, il garde la plus grande partie, encore enrichie par lui, du lexique abstrait et savant du latin classique, que le peuple avait abandonné.

Le gallo-roman est parlé par 8 ou 10.000.000 d'hommes; le bas latin est écrit ou même parlé par quelques milliers.

II. L'ANCIEN FRANÇAIS

(DU IXe AU XIVe SIÈCLE.)

15. L'ANCIEN FRANÇAIS. — Les caractères généraux que nous avons reconnus dans le gallo-roman, on a pu

1. C'est là le sens du passage bien souvent cité de Suétone, sur les habitudes de langage de l'empereur Auguste : « necubi lectorem vel auditorem obturbaret ac moraretur, neque praepositiones verbis addere, neque conjunctiones saepius iterare dubitavit, quae detractae afferunt aliquid obscuritatis etsi gratiam augent (*Octave Auguste*, LXXXVI). »

les déterminer en partie par l'examen de la langue des siècles suivants, le XIe et le XIIe. En remontant de l'état qu'elle présente alors au point de départ qu'indique le latin, on arrive à reconstituer l'étape intermédiaire par laquelle a dû passer le gallo-roman. C'est dire que l'ancien français ne fera qu'accentuer les traits que nous avons précédemment tracés.

Syntaxe. — La langue d'oïl est une langue à déclinaison, avec un cas sujet et un cas régime. Les rapports des noms avec les verbes sont donc déterminés, non comme aujourd'hui, par la place fixe qu'ils occupent dans la phrase, mais par leur flexion. Ce caractère essentiel donne à la construction une grande liberté d'allures, et le mot dominant peut se placer sans effort en tête de la proposition. La syntaxe de l'ancien français, encore à demi latine, présente donc une richesse et une aisance de tours qui lui permettent de suivre facilement le mouvement de la pensée et de rendre *l'impression* immédiate. Encore simple et réduite dans les textes du Xe siècle, plus savante dans les textes du XIe, quoique incapable de rendre tous les rapports des phrases incidentes avec les principales[1], elle se fortifie graduellement et se dégage de plus en

1. Traduisons les *Serments de Strasbourg* en latin : si, tout en modifiant librement le *lexique*, nous conservons intacte la *construction*, nous reconnaîtrons immédiatement la construction latine : « Pro Dei amore et pro christiani populi et nostra communi salute, abhinc isto die, prout Deus sapientiam et potentiam mihi donat, *sic* servabo ego istum meum fratrem et in adjumento, et in unaquaque re, sicut homo suum fratrem per jus servare debet. Et cum Lotherio nullum conventum habebo qui (ad) meam voluntatem isti meo fratri Karlo in damno sit.

« Si Ludovicus sacramentum quod suo fratri juravit conservat, et si Karolus meus dominus de sua parte suum frangit, si ego deducere non illum inde possum, nec ego, nec ullus quem ego deducere inde possum, in nullo adjumento contra Ludovicum illi ero. »

Dans la construction primitive du français, dit M. G. Paris, « le complément précédait le nom, l'adjectif qualificatif précédait le substantif qualifié (comparez les adverbes en *ment*), le régime direct ou indirect précédait le verbe, le verbe précédait le sujet, à moins que le sujet ne fût un pronom personnel exprimé. » (*Extraits de la Chanson de Roland*, 2e éd., p. 50).

plus de la construction latine, en prenant plus d'originalité, dans la langue du XIIe et du XIIIe siècle. Elle manque toutefois d'ampleur et ne sait pas encore manier la *période*[1], sauf dans les œuvres traduites du latin, qui, il est vrai, sont plus latines que françaises.

Formes grammaticales. — Le système de déclinaison, qui n'atteint, du reste, que les noms masculins, va en s'affermissant et se développant du IXe au XIe siècle : à la fin de ce siècle, il est arrivé à un complet épanouissement; la *règle de l's* est devenue générale et s'applique non seulement à tous les masculins déclinables, mais même aux féminins (singuliers). D'un autre côté, les délicates lois d'euphonie qui modifient la consonne finale du nom sous l'influence de l'*s* de flexion, donnent aux mots une variété élégante de prononciation : *coq* devient au singulier *li cos*, *le coq*, au pluriel *li coq*, *les cos*.

La conjugaison est d'une singulière richesse de formes, richesse qui n'est pas de l'exubérance et du désordre, car l'emploi de ces formes est en général soumis à des lois précises. Sous l'influence de l'accent tonique, la voyelle du radical, suivant les personnes, se présente sous une forme ou sous une autre, disparaît ou reparaît, dans un balancement régulier et harmonieux.

Assurément, pour les étrangers, ce système si savant et si compliqué devait offrir de grandes difficultés. Pour nous qui, remontant au latin, nous rendons compte par le simple jeu des lois phonétiques de cette diversité de formes, nous ne pouvons qu'en admirer la variété infinie et la beauté régulière. Le verbe *laver* (*lavare*) fera au présent de l'indicatif : *je lef*, *tu leves*, *il leve*, *nous lavons*, *vous lavez*, *il levent*, et au présent du subjonctif : *que je lef*, *que tu les*, *qu'il let*, *que nous lavons*, *que vous lavez*, *qu'il levent*. Le verbe *lever* (*levare*,) fera : *je lief*, *tu lieves*, *il lieve*, *nous levons*, *vous levez*, *il lievent; que je lief*, *que tu lies*, *qu'il liet*, *que nous levons*, *que vous levez*, *qu'il lievent*. Et toutes ces formes différentes sortent régulière-

1. La *Chanson de Roland* connaît à peine les propositions conjonctives amenées par *quand, lorsque, puisque,* spécialement au passé,

ment des formes latines ; elles ne sont autre chose que ces formes mêmes modifiées différemment par les lois de la phonétique, suivant la place de l'accent et la nature du son qui suit le radical.

Vocabulaire. — Le vocabulaire est d'une singulière abondance. Aux éléments primitifs que nous avons rappelés précédemment se sont ajoutés des dérivés nouveaux, sortis de radicaux qui ont formé de larges familles. Chaque dialecte apporte, d'ailleurs, à la langue commune des termes qui lui sont propres, mots d'origine germanique le plus souvent, établis dans telle ou telle région avec les envahisseurs qui les ont apportés. A cela ajoutons des mots de formation savante qui, repris au latin, pénètrent de nouveau dans la langue commune. Cette réunion d'éléments divers contribue à former un ensemble considérable [1].

Quant à leur valeur, les mots la gardent entière : les métaphores ne sont point encore usées par un emploi trop fréquent ; l'étymologie y est encore sentie ; les mots sonnent juste et plein, comme des monnaies de bon aloi ; la langue est franche, nette, simple et saine.

Prononciation. — La prononciation est douce et mélodieuse. Vers le IXe siècle se réduisent les derniers groupes de consonnes durs et pénibles (*ft*, etc.), sortis de la rencontre de consonnes que séparaient auparavant des voyelles atones qui sont tombées. Plus de groupes, sauf ceux dont la seconde consonne est *l* ou *r*, ou dont la première est *s* ; abondance de voyelles et de diphtongues. Il est vrai que dans cette période la chute des médiales amène la formation de nouveaux hiatus ; mais ces hiatus, formés de voyelles égales en intensité, ne sont pas durs. Les voyelles nasales, qui commencent à se former, ne sont pas encore en assez grand nombre pour alourdir

1. Le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, que publie en ce moment M. Godefroy, qui contient seulement les mots qui ne se sont pas maintenus et supprime tout ce qui est encore vivant aujourd'hui, formera *huit* à *dix* volumes in-quarto.

l'aspect général de la prononciation. La vocalisation de l'*l* en *u* produit de nouvelles séries de diphtongues chantantes ; l'*e* féminin, toujours senti, forme à la fin du mot une sorte d'accompagnement sonore qui se prolonge en s'éteignant. La prononciation du XIIe siècle devait avoir le charme de la prononciation italienne d'aujourd'hui, avec plus d'éclat, les voyelles et les diphtongues étant plus variées. L'oreille était plus délicate en même temps et plus raffinée, et percevait couramment des différences, dont nous avons peine aujourd'hui à nous rendre compte. Les rimes ou les assonances des poètes exigeaient l'identité absolue des sons vocaliques, tandis qu'aujourd'hui on se contente d'approximations. Le moyen âge n'aurait pas fait rimer *flamme* et *âme*, *mènent* et *viennent*.

Tous ces traits réunis donnent à notre vieille langue un caractère de perfection linguistique qu'elle ne connaîtra plus. Elle est imagée, pittoresque, limpide en son lexique, savante dans sa grammaire, ample et large dans sa syntaxe, d'une liberté d'allures aisée et gracieuse. Sans doute, elle manque de vigueur et semble incapable de porter le poids des grandes pensées ; ce n'est point la langue de la politique, ni de la science, ni des hautes spéculations religieuses et philosophiques. Mais cette faiblesse est la faute des écrivains. Les penseurs du moyen âge ont, en effet, dédaigné la langue vulgaire : ils l'ont laissée aux poètes, aux amuseurs de la foule, et ont continué la tradition des écrivains de l'époque carolingienne et mérovingienne, en écrivant dans la seule langue qui fût l'expression de la pensée savante, le bas latin. Plus tard, au XVIe siècle, quand le bas latin aura disparu et que le français sera devenu la langue de la philosophie, de la politique et des hautes abstractions, il conquerra ses dernières qualités, mais aux dépens d'autres qu'il ne retrouvera plus.

Aussi cette langue du moyen âge, comme sa littérature, excita un enthousiasme universel qui se poursuivit jusqu'au XIVe siècle. Des étrangers la préféraient à leur propre langue : c'est en français que Marco Polo et l'Anglais Mandeville content leurs voyages ; que Rusti-

cien de Pise compile des romans de la Table Ronde; que Brunetto Latini, le maître de Dante, écrit son encyclopédie, le *Trésor de Sapience;* qu'est rédigée la *Chronique* anonyme *de Morée* et la *Chronique vénitienne* de Martino da Canale. Brunetto Latini dit, dans une phrase demeurée célèbre, que le français est « la parleure la plus delitable et la plus commune à toutes gens ». Un autre Italien, ce Martino da Canale qu'on vient de nommer, proclame lui aussi « que langue françoise cort parmi le monde et est plus delitable à lire et à ouïr que nulle autre ». Le Catalan Ramon Muntaner nous apprend enfin que la plus noble chevalerie était celle de Morée et qu'on y parlait français aussi bien qu'à Paris.

III. LE MOYEN FRANÇAIS

(DU XIVe SIÈCLE A LA FIN DU XVIe)

16. Le moyen français. — Vers la fin du XIIIe siècle, on voit paraître les signes d'une révolution qui va remplir le XIVe, le XVe et la première moitié du XVIe siècle. L'**ancien français** a pris fin; le **moyen français** commence.

Syntaxe et formes grammaticales. — Cette période est, avant tout, marquée par la disparition de la déclinaison que le substantif, l'adjectif, le pronom pouvaient recevoir dans la phrase. De là un trouble profond dans la syntaxe. Après de longs tâtonnements, l'inversion, que la déclinaison seule rend possible, disparaît; et l'ordre logique, qui détermine les fonctions du sujet et du régime par la place inflexible donnée aux mots, s'annonce et s'établit. La construction devient ainsi plus analytique et prépare la phrase moderne [1].

La grammaire est profondément atteinte. La disparition

1. Voir à l'*Appendice*, comme spécimen de ces transformations, les versions successives que nous donnons d'un même texte rédigé au XIIIe siècle et remanié au XIVe, puis au XVe siècle.

de la déclinaison, le triomphe du cas régime sur le cas sujet simplifient pour le nom, l'adjectif et le pronom le système savant et compliqué de l'usage antérieur. Il en est de même de la conjugaison. On se débarrasse de ces formes complexes, où le radical varie suivant qu'il est accentué ou non; où la flexion change, sans raison apparente, aux mêmes temps, d'une conjugaison à l'autre; où le participe et le parfait paraissent se rattacher difficilement, tant les formes en sont divergentes, au radical du verbe : une analogie simplificatrice cherche à faire passer toutes ces diversités sous un même niveau. Dans la période qui nous occupe, la langue n'a pas encore pris une direction décisive. Assurément, l'usage populaire est plus net et moins hésitant que l'usage littéraire : la réduction de formes grammaticales qui se produit insensiblement ne présente pas dans l'usage réel toutes les incertitudes dont témoignent les textes; la langue suit son train. Mais chez les écrivains qui conservent des traditions littéraires, les formes anciennes, consacrées par des œuvres connues et classiques, maintenues par l'enseignement de l'école, s'emploient au hasard, à côté des formes modernes, de sorte que la langue littéraire offre le spectacle de l'anarchie et du chaos.

Prononciation. — La prononciation s'altère à son tour. Elle commence à perdre de cette mélodie qui caractérisait la langue du moyen âge. Les diphtongues s'éteignent de plus en plus et se réduisent en voyelles. Des nuances, autrefois bien distinctes, entre des voyelles voisines s'effacent et disparaissent. L'*e* féminin commence, dans des cas déterminés, à devenir muet. En général, c'est le vocalisme qui est atteint. Le consonnantisme souffre peu de changements.

Vers la fin de cette période, l'introduction de mots savants, grecs et surtout latins, fait entrer dans la langue restreinte des lettrés des groupes de sons encore inconnus de l'usage général; et ainsi commence à s'établir une distinction, qui va bientôt s'étendre, entre la prononciation littéraire et la prononciation vulgaire.

Vocabulaire. — Le lexique est, de même, en voie de transformation. Du XIVe à la fin du XVIe siècle, nombre de termes tombent en désuétude : verbes, substantifs, adjectifs, les uns exprimant des faits et des idées qui appartiennent en propre au moyen âge et qui sont appelés à disparaître avec lui ; les autres rendant des idées générales ou des faits durables, dont l'expression seule a changé. Cette différence dans le lexique est un des traits les plus frappants par lesquels la langue nouvelle tend à se distinguer de l'ancienne. Les pertes sont réparées de diverses manières, soit par création de dérivés nouveaux tirés de mots anciens ; soit par extension dans la signification d'autres mots qui, tout en conservant leur sens propre et primitif, prennent le sens et la place des mots disparus ; soit enfin par emprunts aux langues voisines ou par emprunts au latin classique ou au bas latin, c'est-à-dire par formation savante. C'est cette dernière source qui est la plus féconde.

La **formation savante**, qui emprunte ses mots au latin des livres, remonte aux origines mêmes de la langue. Quand ils commencèrent à écrire en français, il arriva plus d'une fois aux clercs de prendre des mots au latin, pour exprimer les idées que le français ne savait pas encore rendre. Ces emprunts se rencontrent surtout dans les textes religieux et didactiques ; mais, en somme, ils sont rares pendant le moyen âge. Avec le XIVe siècle commence à poindre la Renaissance classique, qui se caractérise dans la langue, entre autres traits, par l'introduction abondante des mots latins. Ces emprunts se multiplient au XVe siècle, au point de former bientôt comme une seconde langue entée sur le français. Vers la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, il est tel versificateur, comme André de la Vigne, chez qui les mots français sont écrasés sous la masse des mots latins. Cette abondance est l'indice d'une grande pauvreté. On veut donner à la langue une richesse d'emprunt parce qu'on ne sait pas se servir de ses véritables ressources. A la même époque, l'école des *rhétoriqueurs* est dans son plein, et la muse de l'écrivain est la pédante, solennelle et ennuyeuse *dame Rhétorique*.

La prose des conteurs a de la grâce, une grâce traînante qui s'embarrasse dans les replis d'une période encore mal construite, imitant de trop près la période latine. La prose des historiens affecte une allure plus sévère, abuse de l'épithète solennelle, et a quelque chose de guindé, de disgracieux et de prétentieux. La poésie est nulle, et jamais la langue poétique, aussi bien que la pensée, ne tombe si bas qu'à l'époque où fleurissent les Meschinot et les Cretin, et qui voit l'enfance de Clément Marot. Avec Marot, la langue poétique se relève et atteint la grâce et l'aisance de la prose des conteurs du XVe siècle ; mais elle n'a ni l'éclat ni la force.

17. Le français au XVIe siècle. — Au XVIe siècle, la langue présente les caractères suivants :

Prononciation. — Les diphtongues continuent à s'affaiblir, de nouvelles nasales se forment. Certains groupes de consonnes, rejetés par l'ancienne langue, reparaissent dans des mots empruntés au latin, au grec, à l'espagnol, à l'italien. Les consonnes finales deviennent muettes et l'*e* féminin disparaît.

Il commence, d'ailleurs, à se former un double courant dans la prononciation, plus rapide et effacée quand elle est familière, plus exacte et plus pleine quand elle est oratoire. L'usage du Parlement de Paris et de la Cour tendent de plus en plus à faire loi.

Dans la *grammaire*, la langue continue à se débarrasser des formes archaïques, quoiqu'elle en traîne encore un certain nombre, que le XVIIe siècle seulement se décidera à abandonner.

Pour la *syntaxe*, la construction de la phrase (spécialement dans la prose) nous présente une période longue, traînante, embarrassée de particules, de conjonctions, de pronoms relatifs, de participes présents. Cette phrase périodique vient généralement de la longue phrase naïve et traînante du moyen âge ; mais il s'y ajoute, chez les écrivains qui ont reçu une éducation latine, une imitation

plus ou moins consciente et plus ou moins habile de la période latine. En général, c'est cette période embarrassée qui règnera jusqu'au milieu du XVIIe siècle, sauf chez quelques écrivains comme Montaigne, où la rapidité de la pensée, la mobilité d'un esprit puissant, alerte et en même temps poétique, fait triompher la phrase coupée, « le parler haché. »

Pour le *lexique*, les pertes continuent, quoique la langue reste encore d'une singulière richesse; ces pertes sont pour une certaine part causées par l'introduction à larges flots de mots étrangers, espagnols et surtout italiens, que mettent à la mode les guerres avec Charles-Quint et le mariage de Henri II avec une Médicis. Henri Estienne proteste vivement dans deux ouvrages célèbres[1] contre cet envahissement de l'élément étranger. Ce ne sont pas seulement des termes d'art, des termes de mode et de cour, mais des termes de guerre, des mots généraux que l'Italie vient importer chez nous, chassant quantité de mots français de bonne marque qui exprimaient aussi bien, sinon mieux, les mêmes idées. Il faut reconnaître que, si cette invasion fut considérable, et si l'on voyait des gens à la mode ne parler guère qu'un jargon franco-italien, la langue rejeta une bonne partie de ces éléments exotiques. Toutefois, un certain nombre de termes, substantifs, adjectifs et verbes, sont restés jusqu'à ce jour et ont été assimilés par la langue.

Quant à la formation savante, combattue fortement dès 1538 par Geoffroy Tory, grammairien et imprimeur, par Etienne Dolet, par Rabelais[2], elle continua d'être enrayée par Ronsard et son école. Ronsard, qui jusqu'à nos jours a traîné comme un boulet l'inique accusation portée contre lui par Boileau, de parler grec et latin en français, s'est au contraire montré le défenseur décidé de la pure langue française[3]. Il a protesté avec indignation contre

1. *La Précellence du langage françois* et les *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé.*
2. Il ridiculise les latinistes à outrance dans l'Ecolier limousin.
3. Voir A. Darmesteter, *De la formation actuelle des mots nouveaux en français*, p. 9.

les emprunts faits de son temps au latin, à l'italien, à l'espagnol. Il voulait, il s'efforçait de créer *une langue poétique*, riche, expressive, imagée, composée d'éléments indigènes, alimentée de termes et de métaphores empruntés avec choix aux dialectes provinciaux, à la langue technique des arts et métiers, à la langue de la chasse, de la pêche, de la guerre, etc.; accrue de néologismes formés, par composition ou dérivation, d'éléments purement français.

IV. LE FRANÇAIS MODERNE

(DEPUIS LA FIN DU XVIe SIÈCLE).

18. Le français moderne. — Du grand effort tenté par Ronsard et ses premiers disciples sortit une langue poétique plus capable de mouvement, et d'une allure plus haute. Quand on compare la langue de 1540 à celle de 1570 ou 1580, on peut mesurer le progrès accompli. Quarante ans d'un travail continu avaient enrichi la phrase poétique de mouvements, d'expressions, de tours inconnus. C'est cette langue singulièrement enrichie que trouve Malherbe, qui profite des qualités qu'elle venait d'acquérir, sans reconnaître, sans s'avouer à qui elles étaient dues. Il ne vit que les faiblesses de l'œuvre de la Pléiade. De là, la réaction à laquelle il a attaché son nom. Il rejeta l'idée de Ronsard, de la nécessité d'une langue poétique à part; il n'admit que le langage de Paris, la langue courante de la capitale. Point de termes provinciaux, point de termes techniques; le lexique poétique, comme celui de la prose, doit être compris de tous. La construction reçut plus de précision et de rigueur. Les pléonasmes, les ellipses, les anacoluthes (changements de construction) furent interdits. Les fonctions grammaticales furent déterminées avec plus de précision, l'emploi de l'adjectif comme adverbe ou comme substantif fut évité. La phrase en un mot devint plus châtiée. Cepen-

dant l'œuvre de Malherbe ne portait que sur la langue poétique. Sa prose a une partie des défauts qu'il reproche aux poètes de son temps. D'ailleurs l'imitation latine est chez lui trop sensible, et il emploie nombre de mots purement latins, ou de mots français auxquels il donne une signification latine.

Au XVIIe siècle, Balzac fait pour la prose ce que, vingt ou trente ans avant lui, Malherbe avait fait pour la poésie. C'est lui qui vraiment *dégasconna* la cour, c'est-à-dire expulsa l'élément méridional qu'avait apporté dans la langue l'entourage du Béarnais. Balzac rend au français sa pureté et s'efforce en même temps de donner à la phrase un tour plus correct et aussi plus artistique. La longue période traînante du XVIe siècle prend plus d'ampleur et d'harmonie ; elle est capable de devenir, entre les mains des Pascal et des Bossuet, cette période merveilleuse qui fond dans une originalité supérieure la puissance synthétique de la période latine avec la grâce et la clarté de la phrase française.

Au XVIIe siècle, la langue présente deux périodes tranchées : l'une qui va de 1600 à 1650 environ, l'autre qui prend la dernière moitié du siècle.

La première période garde encore plusieurs traits notables de l'âge précédent. Elle conserve dans la construction une liberté d'allure et de tournure qui sera bientôt réputée incorrecte ; dans le lexique, un certain nombre de termes qui disparaîtront bientôt ; dans l'emploi des mots, une certaine franchise ou même une certaine rudesse qui a sa grâce. Telle est la langue de Hardy, de Cyrano, de Mairet, de Rotrou, de Corneille. Mais le mouvement général qui s'empare de tous les esprits et les porte à châtier et à épurer le langage s'accentue de plus en plus et atteint son point extrême sous Louis XIV. La société vient en aide au talent des écrivains ; on sent partout le besoin d'arriver à la perfection de la forme. Dans les salons, on discute la justesse des mots, leur valeur, leur degré d'élégance : quelques-uns de ces salons deviennent historiques, tel l'hôtel de Rambouillet.

Les grammairiens paraissent enfin, à leur tête Vaugelas, homme d'un goût délicat, qui, sans grande science grammaticale, par l'autorité d'un jugement sain, impose tout naturellement les décisions qu'il fonde sur trente années d'observations. Le besoin est si fort d'une autorité et d'une sorte de cour de justice jugeant en dernier ressort, que l'Académie française sort de tous côtés à la fois ; elle existait dans l'air pendant plusieurs années avant d'être créée officiellement par le décret de Richelieu.

A la suite de ce vaste mouvement, la grammaire prend une rigueur toute nouvelle. Le néologisme des mots est proscrit ; le lexique semble fermé, arrêté définitivement. La phrase a une noblesse d'allures, une majesté toute naturelle ; une tendance générale des esprits à l'analyse psychologique, un goût prononcé pour les abstractions, rendent cette langue capable d'exprimer nettement et fortement les idées générales les plus abstraites et les nuances les plus fines de l'analyse, et de soutenir sans effort le poids des conceptions les plus profondes. La pensée la plus puissante ou la plus subtile trouve en elle un instrument d'expression d'une délicatesse sans égale. Elle est devenue le vêtement le plus souple qui puisse dessiner les formes de l'idée sans la voiler.

Mais cette langue, dont on ne saurait assez admirer la beauté, laisse déjà entrevoir les défauts de ses qualités supérieures, défauts que le XVIIIe siècle mettra en relief. C'est une *tendance à la sècheresse* qui la rendra peu à peu moins propre à l'expression pittoresque de la poésie. A peu près seul La Fontaine fait exception, avec sa langue qui elle-même est une exception. Cette langue toute d'images, qui fait revivre à nos yeux toute la nature dans la variété de ses aspects, La Fontaine a été la demander, non pas à ses contemporains, mais aux auteurs du XVIe siècle.

Le XVIIIe siècle, révolutionnaire à tous égards, continue, quant au lexique et à la grammaire, la tradition du XVIIe. Voltaire est un admirateur respectueux de la langue classique. C'est à peine si, dans son œuvre immense, il

a hasardé un seul néologisme. Le *Dictionnaire néologique* de l'abbé Desfontaines n'attaque que quelques figures précieuses et contournées chez Fontenelle, Lamotte, etc. Mais un changement profond se fait dans la contexture de la phrase. La période ample et majestueuse, la période qui sert à l'exposition dogmatique des vérités, disparaît pour faire place à la phrase coupée, alerte, légère comme un trait, acérée comme une arme de combat. Cette phrase coupée s'annonce déjà chez La Bruyère, sauf dans le dernier chapitre des *Caractères* où, avec le ton dogmatique, reparaît la phrase périodique de Descartes, de Pascal, de Bossuet.

Chez Massillon, qui finit le XVIIe siècle et commence le XVIIIe, la phrase semble concilier la longue période et le style coupé; car, chez lui, les propositions courtes s'enchaînent dans l'unité d'une grande phrase à l'allure périodique. Au XVIIIe siècle, Buffon conserve encore les qualités de la langue du XVIIe. Sa phrase, en général, est oratoire et périodique; mais la tendance à l'abstraction, qui se marque par la recherche des termes généraux de préférence aux termes propres, donne à certaines parties de son œuvre un caractère de vague et de déclamation. Chez la plupart des écrivains de l'époque, poètes et prosateurs, la phrase est nette, précise, spirituelle, pleine de traits, mais sans grand relief ni pittoresque. Avec Jean-Jacques Rousseau, elle prend des qualités nouvelles qui annoncent le XIXe siècle. Par Bernardin de Saint-Pierre, Jean-Jacques a formé Chateaubriand.

Cependant la formation savante poursuit ses progrès. Au XVIIe siècle, entre les mains des grands écrivains, le latin classique agit sur la construction et la signification des mots. Au XVIIIe siècle, l'immense développement des sciences introduit dans les nomenclatures spéciales quantités de mots latins et un nombre plus considérable encore de mots grecs. Vers la fin du XVIIIe siècle, l'anglais commence une invasion qui se poursuit de nos jours. L'italien, pénétrant une seconde fois, nous donne sa terminologie musicale.

Quant à la grammaire proprement dite, malgré les

changements successifs de la prononciation, elle a été fixée par les chefs-d'œuvre du XVIIe siècle et elle s'impose encore à la langue du XIXe.

La fin du XVIIIe siècle est signalée par la plus terrible révolution qui ait jamais bouleversé un peuple. Cette révolution cependant n'agit pas immédiatement sur la langue. Durant cette période de troubles, que suivent les années aussi troublées des guerres du Premier Empire, les esprits sont trop portés à l'action pour faire de l'art. Jusqu'à la Restauration, on ne peut guère citer que deux noms : Chateaubriand et Mme de Staël. Chateaubriand seul exerce une action sur la langue, en lui communiquant le relief, le pittoresque, l'allure poétique dont Bernardin de Saint-Pierre et Jean-Jacques avaient donné les modèles à leur successeur.

Durant le calme de l'époque de la Restauration, les esprits s'adonnent à l'art, à la littérature ; et la révolution porte alors ses fruits. Une foule immense d'idées et de sentiments ont pénétré les intelligences. Le cadre de la langue classique, trop étroit, se brise entre les mains de l'école romantique. Avec Victor Hugo et ses disciples, la phrase des vers et de la prose acquiert une puissance de coloris inconnue jusqu'alors, mais elle perd en précision et en netteté ce qu'elle gagne en force poétique.

Aujourd'hui que l'Académie semble avoir perdu toute autorité, sauf pour les questions d'orthographe; que le néologisme n'est retenu par aucun frein ; que l'on revient à la doctrine de Ronsard, composant son lexique non seulement de termes parisiens, mais aussi de termes provinciaux ou tout à fait techniques; et que l'on dépasse même le programme de la Pléiade, en introduisant à outrance quantité de mots latins, — les richesses surabondantes de la langue deviennent un indice de pauvreté. L'abus de l'abstraction pour exprimer des idées concrètes, vient ajouter au mal.

Ce n'est pas seulement le lexique, c'est la construction grammaticale qui fait violence au génie et aux traditions séculaires de la langue. Comme par un retour au passé,

le français de nos jours a la puissance, l'exubérance, mais aussi souvent le vague et l'incohérence de celui du XVIe siècle. Il semble donc que nous soyons à une période de crise et comme à un tournant de l'histoire de la langue. Le XXe siècle apportera-t-il de l'ordre dans ce nouveau chaos ? Régularisera-t-il ces nouvelles richesses tant soit peu désordonnées ? Nous n'osons l'espérer, parce que nous ne voyons pas paraître un principe d'ordre et d'autorité autour duquel puissent se rallier les écrivains. Au contraire, avec le triomphe complet de la démocratie, n'est-il pas à craindre que cette langue ne prenne une expression nouvelle qui fera vieillir notre langue classique, et avec elle les grands écrivains dont nous sommes si justement fiers, ces écrivains qui sont les meilleurs instituteurs de notre éducation intellectuelle et qui, devenus à leur tour trop difficiles à lire, iraient rejoindre dans l'oubli du passé Montaigne, Rabelais, Villon et les grands trouvères des XIe et XIIe siècles ?

LIVRE PREMIER

ÉTUDE DES SONS, OU PHONÉTIQUE

(HISTOIRE DE LA PRONONCIATION)

19. Histoire de la prononciation. — Nous avons vu que le latin populaire, par une série de changements incessants dans la prononciation, est devenu, sur le territoire de l'Ile-de-France, le français. En quoi consistent ces changements ? Telle est la question à étudier.

Cette histoire n'embrasse que les mots de **formation populaire**, c'est-à-dire ceux qui ont vécu sans interruption, de l'époque latine à nos jours, dans la tradition orale de la langue. Elle exclut tous les mots de **formation savante**, c'est-à-dire ceux qui, à quelque moment donné, avaient disparu de l'usage oral, avaient été oubliés par le peuple, et qui, plus tard, sous l'action des clercs, des écrivains, étaient rentrés dans la langue écrite, et de là dans l'usage parlé.

Une histoire complète de la prononciation devrait étudier également les mots de formation savante ou d'origine étrangère, qui, une fois adoptés par l'usage, deviennent français et se soumettent dans la période ultérieure de leur existence aux lois générales de la prononciation. Mais une pareille étude dépasse les limites de ce cours élémentaire.

CHAPITRE I

THÉORIE GÉNÉRALE DES SONS. — THÉORIE DES VOYELLES FRANÇAISES

20. Le son. — 21. Les voyelles. — 22. Les voyelles françaises. Voyelles pures ou orales. — 23. Gamme vocalique du français. — 24. Durée des voyelles. — 25. Notation des voyelles pures. — 26. Voyelles nasales. — 27. Diphtongues pures et nasales. — 28. Résumé.

20. Le son. — Les mots, au point de vue physique, sont composés de **sons vocaux** que l'analyse décompose en **voyelles** et en **consonnes**.

Mais, avant de définir les voyelles et les consonnes, il faut définir le **son**.

Le **son** est la sensation éprouvée, quand le cerveau reçoit par le tympan de l'oreille l'impression des vibrations de l'air. Dans tout son, on distingue quatre éléments : la **hauteur**, l'**intensité**, la **durée** et le **timbre**.

La **hauteur** est déterminée par le nombre des vibrations ; l'**intensité**, par leur amplitude ; la **durée**, par le temps pendant lequel agit la cause productrice des vibrations. La nature du **timbre**, inconnue jusque dans ces dernières années, a été découverte par l'illustre physicien Helmholtz : le **timbre** est la résultante du son fondamental combiné avec les sons **harmoniques** qui l'accompagnent.

On sait qu'aucun son n'est produit sans être accompagné de sons secondaires, dits **harmoniques**, qui se fondent avec lui et modifient sa nature. Or, le nombre des harmoniques varie avec la forme et la matière de l'instrument qui vibre. Ce qui fait le timbre d'un piano, par rapport à un autre piano ou par rapport à un violon ou une flûte, c'est précisément le nombre différent des harmoniques qui accompagnent la production de chaque note.

Pour éclaircir ce qui précède par un exemple : soit, sur un piano, la note **sol** d'une octave quelconque. Si je la frappe avec une certaine force, il y aura production du **son**. Si je la frappe avec une force deux fois plus grande, l'**intensité** de la note sera doublée, parce que l'amplitude des vibrations aura été doublée. Si je frappe le sol de l'octave supérieure avec la même intensité que le sol de la première, il y aura différence de **hauteur** : la note sera plus **aiguë**, plus **haute**, parce que les vibrations seront plus nombreuses. Si j'étouffe immédiatement la note, il y aura différence de **durée**. Enfin, si, dans les mêmes conditions d'intensité, de hauteur et de durée, je frappe la même note sur deux pianos différents, les harmoniques produites par la nature différente du bois ou du métal, et par la forme différente de la boîte dans les deux instruments, seront différentes elles-mêmes et donneront à cette note deux **timbres** différents.

Appliquons ces observations aux sons produits par l'appareil vocal.

21. Les voyelles. — La voyelle est le son produit par un courant d'air chassé des poumons, qui traverse le larynx en **faisant vibrer les cordes vocales**[1], et, sortant sans obstacle de la bouche ouverte, **peut se prolonger aussi longtemps que les poumons chassent l'air.**

L'air chassé par les poumons produit un **son**, dit **fondamental**, en même temps qu'une série d'**harmoniques** dont le nombre varie avec les formes diverses que peut affecter le canal buccal. Il suit de là cette autre définition des voyelles : **les voyelles sont les timbres différents du son fondamental sorti de la bouche.** Une preuve *a posteriori* de cette définition, c'est que les différentes voyelles peuvent

1. Les *cordes vocales* sont deux ligaments qui sont attachés de chaque côté aux parois du larynx et qui s'étendent horizontalement à travers ce conduit. Elles peuvent se rapprocher l'une de l'autre, de manière à fermer l'espace vide qui les sépare, appelé *glotte*. Quand la glotte est fermée, l'air, pour passer, écarte et ouvre les cordes vocales par une série de petites secousses qui les font vibrer.

être toutes chantées sur une même note avec la même force et la même durée. Identiques d'intensité, de hauteur et de durée, elles ne peuvent différer que par le timbre. Il suit encore de là que, les variations de la forme de la bouche étant infinies, les variations du timbre doivent être infinies et que le nombre des voyelles est illimité.

Dans les langues indo-européennes, les voyelles ont été groupées autour de cinq points dominants, **a**, **e**, **i**, **o**, **u**; mais, entre ces points, il y a place pour un nombre infini de sons intermédiaires, séparés les uns des autres par des nuances plus ou moins perceptibles. De là la variété infinie de voyelles que présentent les diverses langues ou les divers dialectes d'une langue. Venons au français.

22. Les voyelles françaises. — Voyelles pures ou orales. — Constatons d'abord que, si les voyelles de la langue commune sont constituées par des différences de timbre, elles peuvent également présenter des différences de hauteur, d'intensité et de durée. Nous reparlerons plus loin de la hauteur et de l'intensité; nous n'avons ici à considérer que la durée.

Le français possède des voyelles longues, des voyelles de durée moyenne et des voyelles brèves. La notion de la durée est, il est vrai, souvent obscurcie par les changements que la place des mots dans la phrase apporte à la **quantité**. Ainsi l'**ou** de **douze** est long dans **ils sont douze**; il est moyen dans **j'ai vu douze hommes**. L'**ou** est également moyen dans **c'est un homme doux**; il est bref dans **c'est une douce chose**. Mais nous ne considèrerons ici la quantité que dans les mots prononcés isolément ou à la fin de la phrase. La distinction entre la durée moyenne et la durée longue ou la durée brève est parfois trop fugitive pour qu'on puisse la faire d'une façon sûre et qui s'impose à toutes les oreilles, et nous ne distinguerons dans la suite que les durées longue et brève.

L'imperfection de notre alphabet et de notre système orthographique force à attribuer des valeurs différentes

à un même signe et à exprimer une même valeur par des signes différents. Dans l'analyse qui va suivre, nous nous attachons uniquement au son.

23. Gamme vocalique du français. — On distingue d'abord un **à** ouvert qui conduit insensiblement à un **è** ouvert : cet **è** ouvert passe lui-même à un **é** fermé, lequel aboutit à son tour à un **i**[1].

D'un autre côté, il existe un **á** fermé qui mène à un **ò** ouvert, lequel, passant par l'**ó** fermé, conduit finalement à l'**u**[2].

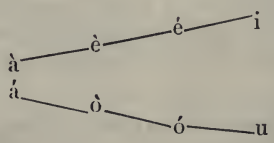

Entre l'**è** ouvert et l'**ò** ouvert se place le son intermédiaire **eù** ouvert ; entre l'**é** fermé et l'**ó** fermé se place le son intermédiaire **eù** fermé. Entre l'**i** et l'**u** se place le son intermédiaire **ü**.

Le tableau précédent se modifie donc comme il suit :

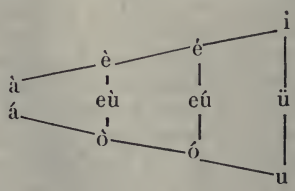

1. Il est bien compris par ce qui précède que les expressions de *ouvert* et *fermé* représentent des différences de *timbre*, et par suite de *voyelles*. L'*à* ouvert est une autre voyelle que l'*á* fermé ; l'*è* ouvert et l'*ò* ouvert sont d'autres voyelles que l'*é* fermé et l'*ó* fermé. L'*eù* ouvert diffère de l'*eú* fermé, tout comme l'*i* diffère de l'*u* ou de l'*ü*. Nous représentons le son ouvert par le signe ` et le son fermé par le signe ´ placés sur la voyelle.

2. La lettre *u* représente dans la plupart des langues indo-européennes le son simple que l'on note en français par les deux lettres

24. Durée des voyelles. — Comme on l'a vu, ces onze voyelles du français peuvent être longues ou brèves. Ex. :

a ouvert (ȧ)	long (ǡ)	la vague, prononc.	vǡg'
	bref (ȧ̆)	acteur —	ȧ̆k'teur
a fermé (á)	long (á̄)	pâtre —	pá̄tr'
	bref (á̆)	pas (négation) —	pá̆

La prononciation distingue au moins trois sortes d'e, un ė ouvert (perte), un e demi-ouvert (maison) et un é fermé (bonté). Mais la distinction de ces trois e est trop délicate pour qu'on puisse toujours la faire sûrement, et il vaut mieux s'en tenir à l'usage général, qui reconnaît un ė ouvert et un é fermé.

e ouvert (ė)	long (ė̄)	tête, prononc.	tė̄t'
		aime, peine —	ė̄m', pė̄n'
	bref (ė̆)	secte, laisse —	sė̆ct', lė̆s'
e fermé (é)	long (é̄)	est inconnu au français	
	bref (é̆)	bonté —	bonté̆
i	long (ī)	dire, lyre —	dīr, līr
	bref (ĭ)	dite —	dĭt'
o ouvert (ȯ)	long (ȱ)	mort —	mȱr
	bref (ȯ̆)	objet —	ȯ̆bjet
o fermé (ó)	long (ó̄)	hôte, pauvre	hó̄t', pó̄vr'
	bref (ó̆)	nos livres —	nó̆ livres
u	long (ū)	douze —	dūz'
	bref (ŭ)	douce —	dŭs'
ü	long (ǖ)	dur —	dǖr
	bref (ü̆)	duc —	dü̆c
eu ouvert (eů)	long (eů̄)	neuve —	neů̄v
	bref (eů̆)	neuf —	neů̆f
	très bref (e muet)	me, te, se, le, de	

ou. Par exception, dans quelques langues, comme le français, *u* représente un autre son, semblable à celui de l'*ü* allemand. Dans ce chapitre et les suivants, le son français *ou* (dans *nous*, *roux*) est noté par la lettre *u*, et le son français *u* (dans *tu*, *salut*) est noté par la lettre *ü*. Cette notation par *u* et *ü* est la seule exacte, au point de vue de la phonétique et de la tradition historique.

eu fermé (**eú**) long (**eū**)	**creuse**, prononc.	**creūz'**
bref (**eŭ**)	**creux** —	**creŭ**

Le français possède donc au moins onze voyelles, que les différences de quantité peuvent diversifier et étendre jusqu'à vingt-trois.

25. Notation des voyelles pures. — La notation de ces sons dans l'écriture est loin d'être rigoureuse et précise : on le voit déjà par quelques-uns des exemples cités. En fait,

a ouvert (bref ou long) peut être noté par **a**, **à**, **em**, **en** : **ma**, **à**, **femme**, **solennel**.
a fermé (bref ou long) par **a**, **â** : **pas**, **crâne**.
e ouvert (bref ou long), par **e**, **é**, **ai**, **ei** : **perte**, **mer**, **succès**, **collége**, **pair**, **peine**.
e fermé (bref ou long), par **e**, **é**, **ai**, **ei**, **ey**, **ay**, **œ** : **passer**, **bonté**, **chantai**, **peiner**, **dey**, **Fontenay**, **Œdipe**.
i (bref ou long), par **i**, **î**, **y** : **dire**, **lisse**, **île**, **îlot**, **lyre**.
o ouvert (bref ou long), par **o**, **ô**, **eau**, **au**, **u** : **mort**, **hôpital**, **tableautin**, **taureau**, **pensum**.
o fermé (bref ou long), par **o**, **ô**, **eau**, **au** : **pot**, **côte**, **beaux**, **chevaux**.
u (bref ou long), par **ou**, **aoû** : **doux**, **août**.
ü (bref ou long), par **u**, **eu** : **duc**, **j'eus**.
eu ouvert (bref ou long), par **eu**, **œ**, **œu**, **ue**, **e** : **neuf**, **œil**, **bœuf**, **cueillir**, **le**, **se**.
eu fermé (bref ou long), par **eu**, **œu** : **peut**, **œufs**.

Les voyelles que nous venons d'analyser sont dites voyelles **pures** ou **orales**[1] par opposition à d'autres voyelles dites **nasales**.

26. Voyelles nasales. — Les voyelles nasales, voyelles propres au français, sont dues à la division dans le larynx du courant d'air qui produit les sons. Une partie passe

1. C'est-à-dire prononcées seulement par la bouche; du lat. *os, oris,* bouche.

dans la bouche et produit la voyelle pure, en même temps que l'autre passe par derrière le voile du palais dans les fosses nasales, où elle vibre avec une résonnance particulière. La combinaison de ces deux résonnances **simultanées** constitue les voyelles nasales du français.

Ces voyelles sont identiques à elles-mêmes du commencement à la fin de l'émission, comme les voyelles pures, parce que les deux courants d'air agissent ensemble.

Les voyelles nasales **actuelles** du français sont au nombre de quatre :

1° La nasale de l'**à** ouvert, c'est-à-dire le son **an**, que nous noterons phonétiquement par **ã**. Lorsque la résonnance nasale disparaît, la voyelle **à** ouvert reparaît : **paysan, paysanne** = **pays-ã, pays-àn'**. L'orthographe note ce son par **an, am, em, en, aen** (**Caen**), quelquefois par **aon** (**paon**).

2° La nasale de l'**ė** ouvert (**ẽ**). C'est la nasale que l'on entend à la fin des mots **moyen, bien, mien**. Quand la résonnance nasale disparaît, la voyelle **ė** ouvert reparaît : **mien, mienne** = **myẽ, myėn'**. Cette voyelle nasale est notée par **en** (**mien, pensum**), par **in** et **im** (**injuste, impur**), par **ain** (**pain**), **aim** (**faim**), **ein** (**rein**) et **eim** (**Reims**).

3° La troisième voyelle nasale est celle que produit l'**ȯ** ouvert : soit **on**, noté phonétiquement **õ**. Comparez le masculin **bon**, c'est-à-dire **bõ**, au féminin **bonne**, c'est-à-dire **bȯ-n'**. Cette nasale est marquée dans l'orthographe par **on, om**, et quelquefois par **un, um** : **punch, umble**.

4° La dernière voyelle nasale est celle que produit la voyelle **eù** ouvert. Elle donne le son **ẽu**, que l'orthographe écrit **un** (**commun**), **eun** (**jeun**). Le français actuel n'a pas les nasales des voyelles fermées ; il n'a pas non plus les nasales de l'**u**, de l'**ü** et de l'**i**. Ainsi, dans le triangle vocalique, toute la seconde partie échappe à la nasalisation, de même que le son **á** fermé.

Les voyelles nasales du français sont longues, quand elles sont suivies d'une consonne qui se prononce sans voyelle suivante ; elles sont moyennes dans le cas contraire.

Nasales longues : **enfance** (**an-fãs'**), **feinte** (**fẽt'**), **monde** (**mõd'**), **junte** (**jeũt'**).

Nasales moyennes : **enfant** (**ã-fã**), **pain** (**pẽ**), **bon** (**bõ**), **commun** (**co-mẽũ**).

27. Diphtongues pures et nasales. — I. **Diphtongues pures.** — On appelle **diphtongue** l'émission rapide de deux voyelles combinées d'**intensité différente.** Tantôt c'est la première qui est plus intense, tantôt la seconde. Les deux voyelles sont prononcées dans une seule émission de voix, en articulant le plus vite possible celle qui est le moins intense. Soit les deux voyelles **a**, **o**, prononcées avec la même intensité ; si vite qu'on les prononce, on aura deux voyelles séparées **a**, **o**. Si l'on prononce **ao** en appuyant soit sur l'**a**, soit sur l'**o**, on aura une diphtongue. L'ancien français possédait un nombre considérable de diphtongues : les unes **descendantes**, c'est-à-dire faisant porter l'intensité sur la première des deux voyelles (**áo**) ; les autres **ascendantes**, c'est-à-dire faisant porter l'intensité sur la seconde (**aó**).

Les diphtongues descendantes se changèrent toutes en voyelles pures ; ou, quand la première voyelle était **i**, **ü** ou **u**, en diphtongues ascendantes. Par suite, toutes les diphtongues qui restaient furent ascendantes, c'est-à-dire formées d'une première voyelle prononcée très vite et très faiblement et d'une seconde voyelle prononcée fortement. Puis, la prononciation devenant encore plus rapide, la première voyelle (**i**, **ü**, **u**) se changea en consonne ; de sorte qu'**aujourd'hui il n'existe plus de diphtongues.** Les prétendues diphtongues des grammairiens (**ia**, **ie**, **io**, **ieu**, **iou**, **ua**, **ue**, **ui**, **uo**, **oua**, **oui**) se réduisent à des combinaisons de consonnes nouvelles (le **i** consonne, le **ü** consonne et le **u** consonne) et de voyelles.

II. **Diphtongues nasales.** — Ce que nous disons des diphtongues pures doit se dire des diphtongues nasales. Ces groupes de sons n'ont que l'apparence de diphtongues nasales. Le second élément est bien une voyelle nasale, **ã**, **ẽ**, **õ** ; mais le premier est une consonne (issue d'une voyelle), **i** consonne, **ü** consonne, **u** consonne. Exemples : **viande**, **bien**, **loin**, **coin**, **suin**, **nation**.

28. Résumé. — Pour résumer, le français a onze

voyelles, qui, pour la plupart, sont longues, moyennes ou brèves, quatre voyelles nasales, longues ou moyennes ; il n'a plus de diphtongues.

Or, le latin avait cinq voyelles, **a**, **e**, **i**, **o**, **u**, brèves et longues, trois diphtongues, **ae**, **oe**, **au**. Le système français, si différent du système latin, en sort cependant. Par quelle série de transformations ? C'est ce que nous dira l'histoire des voyelles latines.

CHAPITRE II

THÉORIE DES CONSONNES FRANÇAISES

29. Des consonnes en général. — 30. Classification générale des consonnes. — 31. Différence des voyelles et des consonnes. — 32. Consonnes françaises. Labio-labiales. — 33. Labio-dentales. — 34. Linguo-dentales. — 35. Linguo-palatales. — 36. Linguo-dento-palatales. — 37. De l'*H* aspirée. — 38. Tableau des consonnes.

29. Des consonnes en général. — Une **consonne** est un son produit par un courant d'air chassé des poumons, qui, **tantôt faisant vibrer, tantôt ne faisant pas vibrer les cordes vocales**, traverse la bouche, après avoir été soit complètement arrêté, soit partiellement étranglé par l'obstacle que forment les lèvres, ou bien la langue s'appliquant contre les lèvres, les dents ou le palais.

Quand il y a vibration des cordes vocales, on a des consonnes douces, **b**, **g**, **d**, **v**, **z** : on les appelle **consonnes sonores**, parce qu'elles sont caractérisées par la **sonorité** des cordes vocales.

Quand il n'y a pas vibration des cordes vocales, on a des consonnes fortes, appelées **sourdes** (**p**, **k**, **t**, **f**, **ç**), par opposition aux sonores.

Quand le son est complètement arrêté, comme dans **p**, **b**, **t**, **d**, **k**, **g**, on a des consonnes **muettes** ou **explosives** : elles sont dites **muettes**, parce qu'on ne peut les prononcer sans le secours d'une voyelle ; **explosives**, parce que

la brusque fermeture de la bouche détermine une sorte d'explosion de l'air.

Quand le son est partiellement étranglé et peut être continué, comme dans **f**, **v**, **ç**, **z**, **ch**, **j**, on a des consonnes dites **continues**, **fricatives**, ou **spirantes** ; **continues**, parce que le son peut se prolonger quelque temps ; **fricatives**, parce qu'il est dû à une friction ou un frottement de l'air ; **spirantes**, parce qu'il rappelle le souffle de la respiration. Nous emploierons dans les pages qui suivent, d'un côté les termes de **sourdes** et de **sonores**, de l'autre les termes d'**explosives** et de **continues**.

30. Classification générale des consonnes. — Les consonnes sont dues à l'action d'un obstacle dans la bouche : autant d'obstacles différents, autant de groupes différents de consonnes.

Si la lèvre inférieure vient s'appliquer contre la lèvre supérieure, ou la frôler, on a des **labiales** (du latin **labium**, lèvre) ou plus proprement des **labio-labiales**.

Si la lèvre inférieure vient s'appliquer à l'extrémité des dents supérieures, on a des **labio-dentales**.

Si l'extrémité de la langue touche l'extrémité, le milieu, ou la racine des dents supérieures, on a autant de groupes de **dentales**.

Si la langue touche les dents supérieures, on a, suivant les mouvements de la langue, diverses sortes de **linguales**.

Si la langue vient s'appliquer contre le palais, selon que le contact a lieu près de la racine des dents, au milieu du palais, ou au palais mou (près du voile), on obtient autant de groupes différents de **palatales** (lat. **palatum**, palais).

Enfin les résonnances nasales, qui, en se combinant avec les voyelles pures, les changent en voyelles nasales, combinées avec les consonnes, les transforment en consonnes **nasales**.

31. Différence des voyelles et des consonnes. — Ces explications, si générales qu'elles soient, nous montrent le caractère propre des consonnes en regard des voyelles.

La voyelle est toujours **sonore** : la consonne est tantôt **sonore**, tantôt **sourde**.

La voyelle est produite par le passage **libre** de l'air : la consonne exige un **obstacle**, est un son arrêté ou étranglé.

Il suit de ce double caractère qu'il n'y a pas de distinction absolue et radicale entre les consonnes et les voyelles.

Dans les consonnes continues sonores, produites par l'étranglement de l'air, si le passage devient plus large, la consonne se rapproche de la voyelle ; et inversement, dans certaines voyelles, si le canal buccal se resserre, la voyelle peut aboutir à la consonne. En fait, certaines consonnes sonores, **l**, **m**, **n**, **r**, se changent dans plusieurs langues en voyelles ; et certaines voyelles, **i**, **ü**, **u**, peuvent devenir des consonnes.

Nous le répétons, la distinction n'est pas absolue. En tout cas, voyelles et consonnes ont cela de commun, que le nombre en est illimité.

Il va sans dire qu'on ne trouve pas de langue ayant la série de toutes les voyelles et de toutes les consonnes possibles. Chaque langue a fait son choix. Nous avons vu quelles sont les voyelles actuelles du français ; voyons maintenant quelles sont ses consonnes.

Nous commençons par les consonnes que produisent les organes les plus extérieurs[1].

32. Consonnes françaises. — Labio-labiales. — La lèvre inférieure s'applique contre la lèvre supérieure.

Fermeture complète : sans vibration des cordes vocales, **p** ; avec vibration **b**.

Quand le **b** est accompagné d'une résonnance nasale, il devient **m**. Le **m** est donc phonétiquement un **b**.

Fermeture incomplète : avec vibration des cordes vocales, on a, suivant la position plus ou moins avancée des

1. Pour plus de précision, nous désignons les groupes des diverses consonnes par des noms composés de deux ou trois termes, le premier terme désignant l'organe qui vient s'appliquer sur l'autre, ou sur les autres.

lèvres, deux consonnes habituellement sonores, mais qui deviennent sourdes lorsqu'elles s'unissent intimement avec une consonne précédente sourde : à savoir l'**u** consonne et l'**ü** consonne.

L'**u** consonne est ce qu'on entend d'abord dans **oui**. Ce serait une erreur de décomposer ce mot en la voyelle **u** et la voyelle **i** : le premier élément n'est pas une voyelle, mais une consonne, identique au **w** anglais, la même consonne que l'on trouve en français, déguisée par l'orthographe, dans le groupe **oi**[1].

L'**ü** consonne est ce qu'on entend d'abord dans **puis**, **lui**, etc. Ce serait encore une erreur d'y voir la combinaison de la voyelle **ü** et de l'**i**. L'**ü** est ici, en réalité, une consonne, qui est à la voyelle **ü** ce que l'**u** consonne (**w**) est à la voyelle **u**. Comme nous représentons phonétiquement la voyelle **u** par la lettre **u**, la consonne correspondante par la lettre **w**, et la voyelle **ü** par la lettre **ü**, la consonne correspondant à l'**ü** pourra être représentée phonétiquement par le signe **ẅ**. Ainsi le mot **lui** sera noté phonétiquement **lẅi**, comme le mot **loi** sera écrit **lwa**.

Le **w** et le **ẅ** sont, comme nous l'avons dit, habituellement sonores et ne deviennent sourds qu'après une consonne sourde. Ainsi, dans **moi**, **loi**, **doigt**, notés phonétiquement **mwa**, **lwa**, **dwa**, **w** représente une consonne sonore. Dans **poids**, **toi**, **foi**, notés phonétiquement **pwa**, **twa**, **fwa**, le même signe représente une consonne sourde. Dans **buis** (**bẅi**), **ẅ** est sonore, et sourd dans **puits** (**pẅi**)[2].

33. Labio-dentales. — Ici la lèvre inférieure s'applique contre l'extrémité des dents supérieures.

Fermeture complète : point de consonne française, et peut-être aucune consonne n'est-elle possible ?

Fermeture incomplète : sans vibration, **f** ; avec vibration, **v**.

1. *Moi, toi, soi*, etc., se prononcent en effet *mwa, twa, swa*, etc.
2. Dans la prononciation de *w* et de *ẅ*, la partie postérieure de la langue se rapproche du palais mou, ce qui fait que ces consonnes sont à la fois *labio-labiales* et *vélaires* (voir p. 69, n. 3).

34. Linguo-dentales. — L'extrémité et une petite partie de la face supérieure de la langue touchent l'extrémité des dents supérieures.

1° **Fermeture complète** : sans vibration, **t** ; avec vibration, **d**. Le **d**, accompagné de résonnance nasale, devient **n** (on peut noter phonétiquement cette consonne par **d̃**[1]).

2° **Fermeture incomplète** : sans vibration, **s forte**, notée dans notre orthographe par **s, ss, ç, c, ti** ; avec vibration, **s douce**, notée par **s, z**[2].

Une autre linguo-dentale, continue et sonore, est produite par le contact de la langue contre les dents supérieures, l'air sortant de chaque côté entre la langue et les dents latérales : c'est l'**l**.

Enfin, une dernière linguo-dentale est l'**r** roulée ou alvéolaire, qui est prononcée dans certaines provinces, et est encore employée sur la scène par les acteurs et les chanteurs, qui la trouvent plus harmonieuse et plus sonore. Cette consonne est produite par le roulement de la langue, dont la pointe vient s'appuyer contre les alvéoles des dents.

L'**r** roulée qui est l'**r** des Italiens, des Anglais du Nord, des Scandinaves, a été remplacée à Paris par l'**r** palatale.

35. Linguo-palatales. — Ici, la langue vient toucher par sa partie postérieure, supérieure ou antérieure, diverses parties du palais, depuis le palais mou, près du voile du palais[3], jusqu'à la partie du palais dur voisine des alvéoles dentaires. Les positions de la langue sont très variées et donnent naissance à toutes sortes de con-

1. Ainsi, ce que nous écrivons *mon ami* et prononçons *mõ-nami*, se transcrirait phonétiquement *b̃õ d̃a b̃i*. Les gens fortement enrhumés du cerveau ne peuvent produire la résonnance nasale et prononcent en effet *bo dà bi*.

2. Ici la position de la langue est légèrement modifiée. La face supérieure de l'extrémité se relève contre les dents supérieures et les alvéoles dentaires, et la pointe s'appuie contre les dents inférieures.

3. De là le nom de *vélaires* (du latin *velum*, voile), donné aux consonnes formées par l'application de la langue contre la région du palais voisine du voile.

sonnes, dont quelques-unes sont si voisines entre elles que l'usage les distingue difficilement.

1° **Fermeture complète.** La partie supérieure de la langue touche le haut du palais, un peu en avant du côté des dents :

sans vibration des cordes vocales.... **k** devant **e, i.**
avec vibration des cordes vocales.... **g** devant **e, i** (dans **gai, gui**).

Un peu plus en arrière, vers le palais mou :

sans vibration des cordes vocales..... **k** devant **a.**
avec vibration des cordes vocales..... **g** devant **a.**

Plus en arrière encore, près du palais mou, ou du voile du palais (ici, c'est la partie postérieure de la langue qui fait le contact) :

sans vibration : **k** devant **o, u, ü,** devant une consonne, ou à la fin d'une syllabe (**corps, coup, cure, croire, coq**).

avec vibration : **g** devant **o, u, ü,** devant une consonne, ou à la fin d'une syllabe (**gorge, goût, gutte, grand, bague = bag**).

Ainsi l'orthographe confond des consonnes différentes, que l'étude physiologique des sons a seule permis de reconnaître, et dont l'histoire des langues romanes a démontré l'existence, puisque les palatales latines n'ont pas changé de valeur ou sont devenues **ch, j,** ou **ç, z,** suivant qu'elles étaient suivies de **o, u, ü,** etc., ou d'un **a,** ou de **e, i**[1].

2° **Fermeture incomplète.** Lorsque la langue, en touchant le palais, laisse un passage à l'air, nous avons d'abord, si le contact se fait par la pointe et une partie de la face supérieure de la langue, contre le palais dur, au dessous des alvéoles, sans vibration des cordes vocales, la chuintante forte représentée dans l'écriture par le groupe **ch** (dans **chemin, château**). Quand les cordes

1. En revanche, l'orthographe multiplie à plaisir les notations graphiques de ces sons, auxquels elle les applique au hasard, représentant sans distinction et indifféremment ces palatales par *c, k, q, cq, qu, cqu, ck, ch* ; — *g, gu, gh.*

vocales entrent en vibration, nous prononçons la chuintante douce représentée dans l'écriture par **j**, ou par **g** devant **e**, **i**.

Lorsque le contact a lieu avec la partie supérieure de la langue, plus en arrière contre le palais dur, nous obtenons une autre consonne, habituellement sonore, quelquefois sourde [1], qui joue et a joué un rôle considérable dans l'histoire de notre prononciation ; c'est l'**i** consonne ou **yod palatal**, consonne analogue au **j** allemand, à l'**i** et à l'**y** consonnes de l'anglais. Cette consonne n'est pas reconnue par l'orthographe française, qui la note habituellement par la lettre **i**, parce qu'on y voit à tort une voyelle. Ex. : **piano**, **bien**, **Dieu**, **pied**, **fier**. Au commencement des mots, ou après une voyelle dans l'intérieur des mots, elle est notée par **y** : **yacht**, **yole**, **yeux** ; **payer** (c'est-à-dire **pê-yê**), **moyen** (c'est-à-dire **moi-yen** = **mwà-yẽ**). Souvent même on a oublié de la noter, comme dans : **ouvrier**, **février**, **hier**, **lier** (= **ouvri-yer**, **févri-yer**, **hi-yer'**, **li-yer**). Nous la noterons par **y**.

Une autre linguo-palatale, formée par le contact de la partie postérieure de la langue avec l'arrière du palais dur, puis le palais mou, est l'**r** parisien qui a remplacé l'**r** alvéolaire. ne

36. Linguo-dento-palatales. — Ici la langue touche à la fois les dents et le palais.

La fermeture est incomplète et les cordes vibrent : on a deux consonnes différentes, l'**l mouillée** et l'**n mouillée**.

1° L'**l** mouillée, que nous notons **ł**, est produite par la combinaison de l'**l** et du **yod** palatal. Pour prononcer l'**l**, la langue touche les alvéoles dentaires ; pour prononcer le **yod** palatal, elle se courbe de façon à toucher incomplètement, par le sommet de la courbure, le haut du palais dur. Si l'on combine ces deux sons, de façon que la langue touche en même temps les dents et le haut du palais, on aura l'**ł**.

1. Après une autre consonne sourde, comme dans *pierre*, *tiers* elle se rapproche alors du *ch* allemand dans *mich*, *dich*.

Ce son est représenté dans l'orthographe par **lh** en portugais et en provençal, par **ll** en espagnol, par **gl** ou **gli** en italien. En français, il est représenté de quatre manières différentes : par **ill** devant une voyelle (**bata-ill-on**) ; par **il** à la fin d'un mot (**trava-il**) ; par **ll** après un **i**, devant une voyelle (**fi-ll-e**)[1], et par **l** seule (**péril**) après un **i**, à la fin des mots.

L'**ł** est en voie de disparition. Ce son complexe devient trop difficile à prononcer, parce qu'il exige de la langue des positions simultanées quelque peu contraires. Les éléments composants tendent à se disjoindre : au lieu de prononcer une **l** et un **yod** combinés, les uns prononcent d'abord une **l** et puis un **yod** et disent par exemple **batal-yon** ; les autres, et c'est le plus grand nombre, suppriment l'**l** et ne prononcent plus que le **yod** (**bata-yon**). Cette dernière prononciation est d'un usage général à Paris et dans le Nord de la France, et elle fera bientôt loi. La véritable **ł** se prononce encore au sud de la Loire et dans la Suisse romande.

2° L'**n** mouillée, ou **ñ**, est la combinaison de l'**n** et du **yod** palatal. Elle est représentée dans l'écriture par le groupe **gn** en français et en italien, par le groupe **nh** en provençal et en portugais, par **ñ** en espagnol. Cette consonne n'a pas subi les vicissitudes de l'**ł** et est toujours vivante[2].

37. De l'h aspirée. — Nous n'avons point parlé de l'**h aspirée**. Ce n'est pas en réalité une consonne. C'est un souffle produit par le frottement plus ou moins fort de l'air, sortant librement de la gorge, quand les cordes vocales sont éloignées et, laissant la glotte ouverte, ne vibrent pas.

Cette **h** aspirée se fait entendre encore dans le parler

1. Quelquefois même après une autre voyelle : *Sully* = *Suilly*. Aujourd'hui, l'orthographe réagissant, on prononce généralement *Sul-ly*, par oubli de la tradition.

2. Cependant beaucoup de personnes, disjoignant les éléments constitutifs, prononcent d'abord *n*, puis *y*, et par exemple ne font pas de différence entre *ré-gn-er* et *Ré-ni-er*.

de quelques provinces, ou dans la prononciation soutenue et oratoire. A Paris, dans la prononciation familière, elle n'est qu'un signe de non-liaison et de non-élision : **les haricots**, prononcez **lé-arikó** [1].

38. Tableau des consonnes. — Tel est le système des consonnes françaises, dans l'état actuel de la langue. Nous pouvons le résumer dans le tableau suivant :

	Explosives		Continues		Liquides et nasales	
	Sourdes	Sonores	Sourdes	Sonores		
Labio-labiales	p	b	w ẅ	w ẅ		b̃, m
Labio-dentales			f	v		
Linguo-dentales	t	d	s forte	s douce	l, r	d̃, n
Linguo-palatales	k { e, i / a / o, u	g { e, i / a / o, u	ch	j y r		
Linguo-dento-palatales					ɫ	ñ
Laryngo-laryngales			h aspir.			

1. La prononciation de la conversation familière, rapide et négligée, avec ses suppressions d'*e* muet et les groupes nouveaux de

De ce système, l'alphabet français donne une idée bien incomplète. En effet, dans l'ordre des labiales, les consonnes **w**, **ẅ** ne sont pas représentées par des lettres ; — dans l'ordre des dentales, **s** forte est notée par **s**, **ss**, **ç**, **c**, **ti** ; **s** douce par **s**, **z** ; — dans l'ordre des palatales, le **yod** n'a le plus souvent pas de représentation, ou est noté irrégulièrement par **y** ou **i** ; **j** est noté **j** ou **g** (devant **e**, **i**) ; la palatale muette sourde a pour signes de notation **c**, **k**, **q**, **qu**, **ck**, **cq**, **cqu**, **ch**. L'**l** mouillée a quatre représentations différentes, **ill**, **il**, **ll**, **l** ; l'**n** mouillée est bizarrement notée par **gn**.

Inversement, telles lettres ont des valeurs doubles. **C** représente le son **k** et le son **s** ; **t** devant **i** est tantôt l'explosive **t**, tantôt la sifflante **s** ; **m** et **n** sont, soit des signes de consonnes nasales (**ma**, **ni**), soit des signes de voyelles nasales (**ton** = **tõ** ; **lampe** = **lãpe**) : dans **non**, la seconde **n** n'a pas la même valeur que la première. Enfin, il existe un signe simple **x**, qui représente, soit **ks**, soit **gz**, soit **s**. On ne saurait pousser plus loin l'incohérence.

Si nous comparons ce système à celui des consonnes latines, nous constatons qu'ils possèdent en commun **b**, **p**, **m**, **f**, **d**, **t**, **s** forte, **n**, **l**, **r** linguale, **k**, **g**, **i** (yod).

Au **v** latin correspond l'**u** consonne du français (le **w**).

Il manque à notre langue l'**h** aspirée du latin, qu'elle a perdue.

Elle a de plus que le latin le **v**, l'**ü** consonne, l'**s** sonore, l'**ł**, l'**ñ**, le **ch**, le **j** et l'**r** gutturale.

Cependant le système français est sorti insensiblement du système latin. Il y a à faire l'histoire de ce développement ; nous allons l'aborder.

consonnes qui en résultent, offrirait à l'examen d'autres variétés de sons ; mais l'étude de ces sons, trop subtile et minutieuse, dépasserait la portée de ce cours élémentaire.

CHAPITRE III

LES SONS DU LATIN POPULAIRE

39. Accent de hauteur et accent d'intensité en latin. — 40. Règles de l'accent latin. — 41. L'accent second. — 42. Les voyelles latines. — 43. Situation des voyelles dans les syllabes. — 44. Les consonnes latines.

39. Accent de hauteur et accent d'intensité en latin. — Nous avons tout d'abord à déterminer l'état de la prononciation du latin au moment de la formation des langues romanes. Nous examinons tour à tour les voyelles et les consonnes. Mais, avant d'aborder cette étude, il faut savoir ce qu'on entend par l'accent tonique.

On a vu plus haut (§ 20) que le son est constitué par quatre éléments : la hauteur, l'intensité, la durée, le timbre; que les différences de timbre forment les diverses voyelles, et que celles-ci, prises en elles-mêmes, ne peuvent plus offrir que des différences de durée, de hauteur et d'intensité. Les différences de durée constituent la longueur ou la brièveté des voyelles; les différences de hauteur et d'intensité déterminent deux **accents** : l'accent de **hauteur** et l'accent d'**intensité**.

L'**accent de hauteur** est visible en français moderne. Soit les quatre phrases suivantes : « Pierre a fait **cela**. — Pierre a fait **cela** ? — Oui, Pierre a fait **cela**. — Eh bien ! puisqu'il a fait **cela**, il sera puni. » Dans ces phrases la syllabe **la** du mot **cela** est prononcée alternativement avec des hauteurs différentes. Tour à tour on **baisse** et on **élève** la voix, suivant le rôle de **cela** dans la phrase[1]. L'accent de hauteur joue donc, comme on le voit, un rôle dans la syntaxe moderne : c'est un accent **syntactique**.

1. Dans l'exposition simple, l'*a* de *cela* ne porte pas d'accent. Dans la phrase interrogative (*Pierre a fait cela?*) et dans la propo-

Soit maintenant ce vers de Racine :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Toutes les syllabes de ce vers peuvent être prononcées sur une même note, avec une même hauteur; mais on appuiera plus fortement sur les mots **jour**, **pur**, **fond**, **cœur** ; ces mots sont frappés d'un **accent d'intensité**.

Le latin et le grec possédaient un accent de hauteur et un accent d'intensité. L'histoire de l'accent d'intensité est peu connue, et il ne semble pas qu'il ait joué un rôle considérable dans ces langues. Au contraire, l'accent de hauteur y avait une place très importante dans le mot; c'est lui qui donnait aux deux langues le caractère chantant qui leur était propre et faisait de chaque phrase une mélodie. C'était, d'ailleurs, à proprement parler, le véritable **accent**.

Les Grecs appelaient leur accent **prosodia** (de **pros** auprès, et **ōdē** chant; c'est-à-dire, chant qui accompagne le mot); les grammairiens latins traduisirent littéralement ce mot de **prosodia** par **accentus** (de **ad** auprès, et **cantus** chant). L'**accent tonique** était **aigu** ou **grave**, ou **successivement aigu et grave**, c'est-à-dire qu'il indiquait des différences d'acuité ou de hauteur dans le son; il était donc essentiellement un accent **mélodique**.

Vers le IIe ou le IIIe siècle, une révolution s'opéra dans la prononciation populaire. Cet accent mélodique qui caractérisait les mots grecs et latins changea insensiblement de nature (à la suite de quelles actions, on l'ignore); il demeura toujours sur la même voyelle, mais devint un accent d'intensité, et l'ancien accent d'intensité se fondit avec lui. De là, l'accent du grec moderne et celui des langues romanes, accent d'appui et de production plus forte du son vocalique[1].

sition incidente (*puisqu'il a fait cela*), l'*a* prend l'accent, parce que, dans les deux cas, la phrase est inachevée et doit être complétée par la réponse ou par la proposition absolue.

1. Il est fâcheux que le mot *accent* ait reçu de l'usage diverses acceptions qui troublent la notion qui devrait s'attacher à ce mot.

Nous n'avons pas à nous occuper ici du grec ; quant au latin, on est arrivé à déterminer les règles les plus compliquées qui fixaient la place de l'accent.

40. Règles de l'accent latin. — De ces règles, il n'est utile de connaître que celles qui intéressent les destinées ultérieures du latin.

Sauf un petit nombre de mots qui ne recevaient pas d'accent, parce qu'ils s'appuyaient, soit sur le mot précédent (les **enclitiques**), soit sur le mot suivant (les **proclitiques**)[1], tous les mots latins étaient frappés d'un accent d'intensité, ou temps fort.

1° Dans les monosyllabes, la voyelle était frappée de l'accent : **tU**, **nOs**.

2° Dans les dissyllabes, c'était la première voyelle, qu'elle fût brève ou longue : **fUga**, **rOsa**, **vErum**, **hErba**, **fOrma**, **pAtrem**, **mAtrem**.

3° Dans les polysyllabes, l'accent frappait l'avant-dernière voyelle ou pénultième, si la syllabe qui la conte-

Il signifie d'abord les modifications de hauteur ; en ce sens, on dit *accent tonique*, expression très juste, puisque le mot *tonique* (du grec *tonikos*), désigne précisément les différences de la gamme.

Pour l'accent d'intensité, c'est abusivement qu'on lui a donné le nom d'*accent tonique*, qui fait contre-sens ; il faudrait un autre nom, tel que *temps fort*, ou *coup*. Quelques-uns emploient le mot latin *ictus*, qui signifie *coup*. Il nous arrivera souvent d'employer l'expression *temps fort*, ou le mot *ictus*.

Les Grecs avaient inventé, pour désigner leurs différents accents de hauteur, de petits signes : ´ ` ~ marquaient des sons aigus (*oxyton*), des sons graves (*baryton*), ou des sons à la fois graves et aigus (*perispomenon* ; traduit en latin par *circumflexus*). Ces signes, représentant des différences mélodiques, reçurent le nom d'*accents*. En France, les grammairiens du XVIe et du XVIIe siècle empruntèrent ces signes musicaux et les affectèrent à des emplois nouveaux, en leur laissant malheureusement leur nom. Ils mirent l'accent grave sur l'*e* ouvert, l'accent aigu sur l'*e* fermé, l'accent circonflexe sur certaines voyelles longues ; quelquefois ils employèrent ces signes pour distinguer des homonymes (*a, à ; du, dû ; la, là*), et il arriva ainsi que des signes et des mots, qui indiquaient des différences de chant, représentèrent des différences de timbre, de durée et de sens : c'est le comble de la confusion.

1. Exemples tirés du français et de même caractère : *je* est *enclitique* dans *que vois-je ?* et *proclitique* dans *je vois* (qu'on prononce même *j'vois*).

nait était longue. La syllabe était longue, quand la voyelle était longue, comme dans **virtŪtem**, **aedificĀre**; ou quand, la voyelle étant brève, elle était suivie de deux consonnes : **tempĔstas**, **legĔntem**.

4° Si l'avant-dernière voyelle, ou pénultième, était brève, l'accent frappait l'antépénultième : **dOmĭnus**, **credIbĭlis**, **Arbŏrem**, **fEmĭna**.

Les mots accentués sur la pénultième sont dits **paroxytons**; les mots accentués sur l'antépénultième sont dits **proparoxytons**[1]. Telles étaient les règles qui déterminaient la place de l'accent tonique latin, accent de hauteur à l'origine, devenu à l'époque romane accent d'intensité, ou, pour parler plus correctement, temps fort.

41. L'ACCENT SECOND. — Dans le latin populaire des Gaules (nous ne l'affirmons pas pour celui de l'Italie ou de l'Espagne), à côté de l'accent tonique que nous venons de déterminer, il existait un second accent, moins fort, qui frappait de deux en deux (s'il y avait lieu) les autres syllabes, en remontant à partir de l'accent tonique. Ainsi **bonitAtem** se prononçait en appuyant sur **bo** et plus fortement sur **ta**; **ni** et **tem** étaient faiblement prononcés. De même, on prononçait **ædi-ficA-re**, **niti-ditA-tem**, **cala-mitA-tibus**, etc., et la prononciation était soumise à un rythme **binaire**.

L'accent principal est dit **accent premier**; l'autre est l'**accent second**.

Les voyelles qui ne portaient pas l'**accent premier** sont dites **atones** ou **inaccentuées**; mais, parmi celles-ci, les unes n'étaient que relativement atones, par rapport à l'accent premier; les autres étaient absolument atones, ne recevant ni accent premier, ni accent second.

42. LES VOYELLES LATINES. — Le latin classique possédait cinq voyelles, longues ou brèves : **ā ă, ē ĕ,**

1. Termes de grammaire grecque. Les polysyllabes grecs pouvaient avoir l'accent aigu ou tonique sur l'antépénultième (*proparoxytons*), sur la pénultième (*paroxytons*) et (ce qu'ignore le latin) sur la dernière (*oxytons*).

ī ĭ, ō ŏ, ū ŭ; il avait, en outre, reçu du grec une voyelle appelée **u** grec, notée par la lettre **y**, et qui se prononçait comme notre **u**, c'est-à-dire **ü**. Il y avait enfin (au premier siècle de l'ère chrétienne) trois diphtongues : **ae**, **oe**, **au**.

Durant la période impériale, le vocalisme latin se trouble et s'altère ; les distinctions de **quantité** font place à des distinctions de **timbre**, et les **dix** voyelles du latin classique se réduisent à **sept** voyelles d'un caractère nouveau.

ā, ă	du latin classique	deviennent **à** ouvert.
ĕ	—	devient **ė** ouvert.
ē, ĭ	—	deviennent **ė** fermé.
ī	—	reste **i**.
ŏ	—	devient **ȯ** ouvert.
ō, ŭ	—	deviennent **ȯ** fermé.
ū	—	reste **u**.

De plus, l'**u** grec (**y**), avec ce son **ü** intermédiaire entre l'**u** et l'**i**, ne peut se maintenir dans l'usage vulgaire, et celui-ci lui attribue la valeur, soit de l'**u**, soit de l'**i**. Et, suivant qu'il est long ou bref, il aboutit :

ȳ	à	**ū**, **ī**, et par suite à **u**, **i**.
ȳ		**ŭ**, **ĭ**, et par suite à **ȯ**, **ė**.

Enfin, la diphtongue **ae** devient **ė** ouvert, et la diphtongue **oe** devient **ė** fermé. Il ne reste que la diphtongue **au**, qui, dans certains mots, s'était réduite à **ȯ**, mais s'était maintenue dans la plupart.

Ainsi la variété des voyelles et des diphtongues latines s'était ramenée aux sons vocaliques **à**, **ė**, **ė**, **i**, **ȯ**, **ȯ**, **u**, et à la diphtongue **au**.

Le latin populaire de la Gaule fit éprouver à l'**u** (correspondant à l'**ū** long du latin classique) une nouvelle modification : il le changea en **ü**, rétablissant ainsi le son de cet **y** que le latin avait emprunté du grec et qu'il

s'était hâté de transformer en **u** ou en **i**. Ce son **ü** altéré de **u**, sans doute sous une influence gauloise, régna dans tout le territoire des populations celtiques (Gaule cisalpine et transalpine). De là, ce son **ü** qui, en français, en provençal, en piémontais, etc., se fait entendre là où, dans les mêmes mots, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, prononcent **u**. Ex. : **virtūtem**; it. **virtù**; esp. **virtud**; fr. **vertu** (**vertü**).

43. Situation des voyelles dans les syllabes. — Les voyelles accentuées ont eu un sort différent suivant leur situation dans la syllabe. Elles pouvaient être **libres** ou **entravées**.

Elles étaient **libres**, quand elles n'étaient suivies d'aucune consonne, ou n'en avaient qu'une seule après elles; ainsi l'**u** dans **tu**, l'**o** dans **nos**.

Elles étaient **entravées**, quand elles étaient suivies de deux consonnes; ainsi l'**ī** dans **mīlle**, l'**ŏ** dans **dŏrmit**.

Si la seconde consonne était **r**, il n'y avait pas d'entrave, à moins que la première ne fût aussi une **r** : ainsi **patrem** se prononçait, non pas **pat-rem**, mais **pa-trem**, et l'**a** était libre; mais **fĕrrum** se prononçait **fer-rum**, et l'**ĕ** était entravé.

44. Les consonnes latines. — Le latin classique possédait 16 consonnes :

B P; **D T**; **G C** (**K Q**); **I**, **V F**; **S**; **Z**; **L**, **M**, **N**, **R**; **H**.

Ajoutons les groupes d'origine grecque **PH**, **TH**, **CH**.

Les consonnes **b**, **p**; **d**, **t**; **f**; **l**, **m**, répondent aux nôtres.

Le **c** et le **g** répondent à notre **c** dans **corps** et à notre **g** dans **gloire**.

Le **v** avait la valeur de **w** (= **u** consonne).

L's était toujours forte; le **z** valait **ds** (avec **s** douce); l'**i** était notre **yod** palatal, ou **y** (dans **yeux**). Il y avait deux **n**, l'une identique à la nôtre (**d** nasal), l'autre gutturale, formée au fond du palais, et qui se faisait entendre devant un **c** ou un **g** : **ancora**, **angor**. L'**r** était l'**r** roulée.

Durant l'empire, l'**h** aspirée disparaît et, à l'époque romane, n'existe plus dans la prononciation vulgaire; par

suite, **ch** se réduit à **c**, **th** à **t**. Quant à **ph**, il se réduit de même à **p**, sauf dans quelques mots où il avait pris un son spécial, qui aboutit à l'époque romane à **f**.

L'**n** gutturale se fond en outre avec l'**n** dentale. Tel est le point de départ du nouveau consonnantisme.

CHAPITRE IV

PRONONCIATION DU LATIN VULGAIRE

DES GAULES

DU Ve AU Xe SIÈCLE

45. Caractères généraux. — 46. Chute de l'atone pénultième entre consonnes. — 47. Chute des atones finales, sauf *a*. — 48. L'atone contre-finale. — 49. Voyelles accentuées. — 50. Voyelles accentuées, entravées. — 51. Voyelles accentuées, libres. — 52. Diphtongue *au*. — 53. Consonnes troublantes. — 54. Action troublante de la palatale. — 55. Action troublante de la nasale. — 56. Action troublante de la liquide. — 57. Atones contre-toniques, initiales ou monosyllabiques. — 58. Action de la palatale sur ces atones. — 59. Loi du balancement des toniques et des atones. — 60. De l'hiatus. — 61. Consonnes. — 62. Consonnes simples initiales. — 63. Consonnes simples médiales. — 64. Consonnes simples finales. — 65. Groupes de consonnes gallo-romans. — 66. Consonnes doubles. — 67. Groupes initiaux de consonnes. — 68. Groupes médiaux. — 69. Groupes finals. — 70. Palatales. — 71. *C* initial devant *l*, *r*, *o*, *ü*. — 72. *C* initial devant *e* ou *i*. — 73. *C* devant *e* ou *i* en hiatus. — 74. *C* initial devant *a*. — 75. *C* médial simple. — 76. *C* final simple. — 77. *C* double ou en groupes. — 78. *Ti* en hiatus. — 79. *Q*. — 80. *G*. — 81. *I* ou *yod* palatal. — 82. *H* aspirée. — 83. Modifications euphoniques des consonnes. — 84. Résumé historique. Etat de la prononciation au xe siècle. — 85. Les voyelles. — 86. Les diphtongues et les triphtongues. — 87. Les consonnes.

45. Caractères généraux. — C'est l'époque la plus féconde en transformations. Les sons, voyelles et consonnes, s'altèrent avec une telle rapidité qu'au bout de quatre ou cinq siècles les mots ont totalement changé d'aspect et qu'on se trouve en présence d'une langue

nouvelle. C'est dans cette période que se constituent les traits les plus importants de la prononciation française. Les changements que subit alors le latin donnent la clef de la plupart des changements ultérieurs.

Les atones disparaissent ou s'assourdissent; les voyelles accentuées, sous l'action du temps fort, s'allongent, si elles sont brèves, et se diphtonguent ou se transforment. Les groupes de consonnes se simplifient; les consonnes simples s'affaiblissent entre deux voyelles. Un besoin pressant d'euphonie supprime tout ce que le système des consonnes latines peut avoir de dur, et fait disparaître les heurts nouveaux de sons que peut amener la disparition de certaines voyelles.

Nous commençons cette étude par les voyelles, et dans les voyelles par les finales, pour remonter de là aux voyelles accentuées et aux protoniques.

SECTION I. — *Histoire des voyelles.*

I. Atones finales.

46. CHUTE DE L'ATONE PÉNULTIÈME ENTRE CONSONNES. — Dans les **proparoxytons** (mots accentués sur l'antépénultième), comme **tabŭla, domĭnum**, l'atone pénultième est tombée dès les premiers siècles de l'Empire, quand elle était placée entre deux consonnes :

mobĭlem	devint	*moblem*
tabŭla	—	*tabla*
stabŭlum	—	*istablum*
miracŭlum	—	*miraclum*
bàcŭlum	—	*baclum*

Des grammairiens latins blâment les prononciations vulgaires **tabla**, **stablum**, **tribla** (pour **tribŭla**), **speclum** (pour **speculum**), **masclus** (pour **mascŭlus**), **articlus** (pour

articŭlus), **anglus** (pour **angŭlus**), **calda** (pour **calĭda**), **virdis** (pour **virĭdis**), etc. On trouve dans les inscriptions, les manuscrits, et çà et là dans les textes classiques, un grand nombre d'exemples de cette chute de la pénultième atone, placée entre deux consonnes [1].

Cette chute fut générale et absolue dans le latin de la Gaule septentrionale. Il en résulta cette importante conséquence : que **tous les mots du gallo-roman du Nord, non monosyllabiques, eurent l'accent sur la pénultième**, puisque les uns étaient déjà paroxytons en latin (**rosa, murum, labōrem, arista, cantāre**), et que les autres, de proparoxytons qu'ils étaient, devenaient paroxytons (**tabŭla tabla, virĭdem vérdem, miracŭlum miraclum, concredĕre concredre**) [2].

47. Chute des atones finales, sauf A. — Quelques siècles plus tard, vers le VIIe ou le VIIIe siècle, une nouvelle réduction se produisit.

Toutes les finales atones tombèrent, sauf l'A, qui se maintint sous forme d'E féminin. Si le mot se terminait par un groupe de consonnes de prononciation trop difficile, l'E féminin s'ajouta comme voyelle d'appui.

Ainsi	**grandem**	devint	*grant*
	grandes	—	(*grand-s*) *granz*
	venit	—	*vien-t*
	bonos	—	*bon-s*
	manum	—	*main*
	manus	—	*main-s*
Mais	**rosa**	devint	*rose*
	rosas	—	*roses*
	cantat	—	*chantet*, *chante*
	cantant	—	*chantent*
	patrem	—	*pedre*, *pere*

1. M. Hugo Schuchardt en a réuni beaucoup dans son *Vokalismus des Vulgärlateins*, II, p. 402-416.

2. Si la pénultième est en contact, soit avec la voyelle accentuée (*lāïcus*), soit avec l'atone finale (*roseus*), il y a *hiatus*. L'hiatus est étudié au paragraphe 60.

cŏŏpĕrit, còperit	devint	*cuevret* (auj. *couvre*)
tenĕrum	—	*tendre*
somnum	—	*somme*
intro	—	[*j'*]*entre*
dicunt	—	v. fr. *dient*

Cette chute ou cet affaiblissement de la finale paraît s'être achevé au IXe siècle, comme on le voit par le texte des Serments de Strasbourg. On y trouve d'un côté les mots *amur*, *christian*, *commun*, *salvament*, *ist*, *di*, *avant*, *quant*, *savir*, *podir*, *cist*, *om*, *dreit*, *salvar*, *dift*, *nul*, *part*, *plaid*, etc., tous mots où l'atone finale est tombée ; — de l'autre, les mots *aiudha*, *cadhuna*, *cosa*, *nulla*, *conservat*, *contra*, dans lesquels l'**a** latin final est conservé sous la forme de l'**a** ; — en troisième lieu, enfin, *poblo*, *nostro*, *fradre*, *fradra*, *altre*, *sendra*, *Karle*, *Karlus*, *Karlo*, où les lettres finales **o**, **u**, **a**, **e** sont employées indifféremment pour noter cet **e** féminin qui soutient un groupe de consonnes précédentes.

De cette chute résulte une nouvelle conséquence d'une importance capitale : **La syllabe accentuée du mot latin** (qu'il fût paroxyton ou proparoxyton) **devint la dernière syllabe sonore du mot français**[1]. Tous les mots de formation populaire se terminèrent donc par un temps fort ou par une syllabe en **e** féminin précédée du temps fort. Ex. : *douloureux*, *douloureuse*.

Ce caractère fut si notable qu'il s'imposa désormais à tous les mots de formation ultérieure, populaire ou savante, ou empruntés à d'autres langues. Tous, ils

1. Exceptions apparentes :

(*a*) Mots paroxytons où la voyelle accentuée est en hiatus avec une atone finale, qui, au lieu de tomber, se combine avec elle en diphtongue : *Dĕ-um : Dèu* ou *Dièu* en une syllabe ; *Hebræ-um : ebrèu* ou *ebrièu* en deux syllabes.

(*b*) Mots paroxytons où une consonne, séparant la voyelle accentuée de l'atone finale, est tombée dès les premiers temps, de manière que ce cas se ramène au cas précédent : *vado*, lat. pop. *vao*, d'où *vò* qui se trouve dans le vieux français *vois* (je vais) ; *graecum : grieu ; jugum : jòu ; lŭpum : lòu ; paucum : pòu*, etc. — Sur *locum*, *focum*, *jocum*, lat. pop. *lo-u*, *jo-u*, *fo-u*, voir plus loin, p. 89, n. 1.

doivent avoir l'accent sur la dernière syllabe. Notre langue reçut là une empreinte ineffaçable.

Les autres langues romanes n'ont pas fait tomber aussi régulièrement la syllabe atone, finale ou pénultième; mais partout c'est la même syllabe que frappe le temps fort.

Latin	**par-ĭ-cŭlum,**	**f-ē-mĭna,**	**a-rbŏrem,**	**ŏ-cŭlum**
Italien	*par-e-cchio,*	*f-e-mmina,*	*a-lbero,*	*o-cchio*
Espagnol	*par-e-jo,*	*h-e-mbra,*	*a-rbol,*	*o-jo*
Français	*par-e-il,*	*f-e-mme,*	*a-rbre,*	*œ-il*

Ce n'est que dans les mots de formation savante que peut se produire un désaccord entre l'accentuation latine et l'accentuation nouvelle.

48. L'atone contre-finale. — La syllabe frappée de l'accent second est dite **contre-tonique**, et l'atone qui la suit **contre-finale**, parce qu'elles correspondent l'une à la tonique et l'autre à la finale.

Les lois qui régissent le sort de la finale régissent de la même façon celui de la contre-finale : c'est-à-dire que les atones contre-finales tombèrent régulièrement, sauf **a**, bref ou long, qui devint **e** féminin; quand la contre-finale soutenait un groupe de consonnes de prononciation difficile, l'**e** féminin servit de voyelle d'appui.

Exemples de la chute des atones contre-finales **e**, **i**, **o**, **u** :

ĕ	**cerĕ-visia**	*cer-voise*
ē	***vervē-carium**	*ber-gier, berger*
ĭ	**bonĭ-tatem**	*bon-tet, bonté*
ī	**dormī-torium**	*dor-toir*
ŏ	**collŏ-care**	*col-chier, couchier, coucher*
ō	**Victō-riacum**	*Vit-ry*
ŭ	***miscŭ-lare**	*mes-ler, mêler*
ū	**adjū-tare**	*ai-dier, aider*

Mais **a** reste sous la forme **e** dans :

***sina-patum**	*sene-vé*
Ala-mannia	*Ale-magne*
***tropa-torem**	*trove-or* (*trouveur*)
canta-torem	*chante-or* (*chanteur*)
sacra-mentum	*saire-ment*, *serement* (plus tard *serment*)

Les voyelles autres que **a** restent à l'appui d'un groupe de consonnes dans :

pere-grinum	*pele-rin*[1]
quadri-furcum	*carrefour*
petrŏ-selinum	*perresil* (*persil*).
latrō-cinium	*larrecin* (*larcin*).

L'accent second et l'accent premier eurent donc la même action, chacun de son côté, sur l'atone qui les suivait[2].

L'affaiblissement de la finale et de la contre-finale nous fait assister à la naissance d'une voyelle nouvelle, l'**e** féminin, qui va jouer un rôle si important dans l'histoire de la prononciation. Cette voyelle se prononçait comme nous la prononçons encore dans les monosyllabes *me*, *te*, *se*, *je*, *te*, *que*, ou après un groupe de consonnes réclamant une voyelle d'appui : *quatr-e personnes*.

La chute de la finale ou de la contre-finale entraîne une réduction et une contraction nouvelle des mots; par suite, il se forme de nouveaux groupes de consonnes que la langue va s'empresser de réduire.

II. Voyelles accentuées.

49. Voyelles accentuées. — Les voyelles accentuées

1. A cause du groupe *l-gr*.
2. Voir A. Darmesteter, *La protonique, non initiale, non en position*, dans les *Reliques scientifiques*, II, p 95 et suiv.

eurent un sort différent, suivant qu'elles étaient **libres** ou **entravées**[1].

Les voyelles libres, sous l'action du temps fort, s'allongèrent (si elles étaient brèves d'origine) et devinrent, sauf deux, des diphtongues, qui aboutirent parfois à des voyelles nouvelles. Les voyelles entravées, au contraire, furent conservées par l'entrave et, en général, se maintinrent.

Le plus souvent l'entrave existait déjà en latin. Quelquefois elle est d'origine romane, étant amenée par la chute de l'atone pénultième dans les proparoxytons (**tabŭla : tab-la**; **sapĭdum : sap-dum**). En ce cas, l'entrave empêche l'altération de la voyelle, si elle n'est pas commencée, mais ne peut lui faire obstacle si elle est déjà produite. Ainsi : **mĕrulum, mèr-lum**, *merle*, mais **tĕpidum, tiépedum, tiép-dum**, *tiède*.

50. Voyelles accentuées, entravées. — Dans la période qui nous occupe, elles se maintiennent sans changement, telles qu'elles existaient en latin.

â :	**arbŏrem**	*arbre*
	partem	*part*
	masculum	*masle*, *mâle*
	cantāvit, cantAt	*chantat*, *chanta*.
	habet, at	*at*, *a*
é :	**hĕrba**	*èrbe* (herbe)
	tĕrra	*tèrre*
	pĕrtica	*pèrche*
	pĕrdita	*pèrte*
é :	**dēbita, déb-ta**	*déte* (dette)
	mĭssa	*mésse*
	epĭscopum	*evésque*
i :	**mīlle**	*mil*
	quīntum	*quint*[2]

1. Voir plus haut, § 43.
2. L'*i* bref reste *i* sous l'influence d'un *i* long final atone : *ĭlli : il; vigĭnti : vint* (vingt).

ȯ :	pŏrta	*pòrte*
	mŏrtem	*mòrt*
ó :	ōrdinem	*órne*
	fōrma	*fórme*
	tŭrrem	*tór* (*tour*)
	diŭrnum	*jórn* (*jour*)[1]
ü :	fūstem	*fust*, *fût*
	nūllum	*nul*
	*de-ūsque	*jusque*

51. Voyelles accentuées, libres. — 1° L'ī et l'ū du latin classique, i et ü du gallo-roman, n'ont pas changé.

fīlia	*fille*
dīcere	*dire*
ridĕre (pour rīdēre)	*rire*
virtūtem	*vertut*, *vertu*
tū	*tu*
pūrum	*pur*

2° L'ė et l'ȯ (ĕ, ae, ŏ du latin classique) sont les premières voyelles qui s'altèrent; dès avant le VIIe siècle, elles étaient devenues iė et uȯ[2].

mĕl	*miel*
bĕne	*bien*
vĕnit	*vient*
quaerit	*quiert*
nŏvum	*nuof* (*neuf*)
nŏvem	*nuof* (*neuf*)
bŏvem	*buof* (*bœuf*)
sŏror	*suor* (*sœur*)
ȯvum (pour ōvum)	*uof* (*œuf*)

1. Quelques mots changent exceptionnellement leur *ŭ* ou *ó* en *ȯ* : *muttum : mòt; ulmum : òrme.*

2. Exceptions : *rŏsa, rȯsa : rose; scŏla, scȯla : escole*, et quelques autres faits non encore expliqués.

Suivi d'une nasale, ȯ reste ȯ, pour devenir un peu plus tard ó, puis ō : bŏnum, *bon*; hŏmo, *om*[1].

3° Entre le VIIe et le IXe siècle, l'é et l'ó (ē ou œ et ĭ, ō et ŭ) se modifient à leur tour et deviennent diphtongues : é devient éi et ó devient óu. Plus tard, éi aboutit à òi (§ 93), et óu à la voyelle eu, en passant par ó (§ 94).

mē, tē, sē	*mei, tei, sei; moi, toi, soi.*
stéla (pour stella)	*esteile, estoile, étoile.*
crēdĕre	*creidre, creire, croire.*
poena	*peine*
fĭdem	*feit, foi*
pĭlum	*peil, poil*
pĭsum	*peis, pois*
frég-dum (pour frīgĭdum)	*freit, froid*
flōrem	*flóur, fleur*
gŭla	*góule, gueule*
Suffixe -ōsum	*-óus* (par ex. *corroçous*, dans le fragment de Valenciennes, Xe siècle)
Suffixe -ōrem	*-óur* (par ex. *bellezour*, dans la Cantilène de Ste Eulalie, Xe siècle)

4° Vers la même époque, peut-être un peu plus tard, à libre devient e.

spătha	*spede* (Eulalie), *espee*
praesentāta	*presentede* (ib.), *presentee*
măre	*mer*
pătrem	*pedre, pere*
sătis	*(as)sez*
fāba	*feve*
altāre	*altel, autel*

1. Remarquez les mots *fŏcum, jŏcum, lŏcum*, aujourd'hui *feu, jeu, lieu* : au Xe siècle (Eulalie) *fou*. Voici comment il faut expliquer ces formes. Le *c* est tombé de très bonne heure; et, par la diphtongaison de l'ò, on a eu : *fuou, juou, luou*. Ces triphtongues se sont réduites, d'un côté en *fu, ju, lu* (formes usitées également au moyen âge), et de l'autre, par la chute ou le changement de la première voyelle, en *fou* (ici les deux labiales *f* et *u* se suivaient), *jiou, liou*; d'où, au XIe siècle, *feu, jieu* (plus tard, *jeu*, voir § 95) et *lieu*.

C'est alors que la terminaison de l'infinitif en **-āre** est devenue *-er*, que celles des participes en **-ātum**, **-āta**, **-ātos**, **-ātās**, sont devenues *-et*, *-ede*, *-ez*, *-edes* (plus tard *-é*, *-ée*, *-és*, *-ées*).

Quelle était la prononciation de cet **e** au IXe et au Xe siècle, et même dans les siècles suivants ? Il est difficile de le dire. Il paraît avoir été ouvert, mais il se distingue de l'**ê** ouvert sorti de **ĕ**, **ae** entravés. On ne trouve jamais au moyen âge un mot comme **ostel** (de l'adjectif **hospitalem**) rimant avec un mot comme **chastèl** (de **castĕllum**). Et cependant, sous l'action de la palatale, **a** libre aboutit à la diphtongue **iê** (§ 54), comme **è** libre. Les formes classiques **Dĕum**, **Hebraeum**, **ĕrat**, **ĕrit**, qui sont en latin populaire **Déu**, **Ebréu**, **èrat**, **èrit**, peuvent ou non diphtonguer leur **e**; et cet **e** non diphtongué, qui est évidemment un **è** ouvert, assonne ou rime avec l'**e** issu de l'**a** : **chantez** et **Déu**, **èrt** forment des assonances parfaites. Les deux diphtongues **iê** peuvent également assoner de la façon la plus correcte et la plus régulière.

52. Diphtongue **AU**. — Dans quelques mots latins, **au** était devenu **ó** fermé : ainsi, les noms propres **Claudius**, **Plautius**, devenus **Clōdius**, **Plōtius**, déjà sous la République. Ainsi encore le mot **cauda** : **códa**, devenu avant le Xe siècle *cóude*, plus tard *cóe*, puis *keue* ou *queue*. Mais, dans la plupart des mots, **au** s'était maintenu ; c'est vers le VIIe ou le VIIIe siècle que le gallo-roman du Nord l'a changé en **ò** ouvert[1].

aurum	*òr*
taurum	v. fr. *tòr*
laurum	v. fr. *lòr*
pauperem, pauperum	*pòvre* (auj. *pauvre*)

1. *Au*, pour devenir *ò*, a dû passer par un son intermédiaire *ao* : c'est ce qui explique la transformation du latin populaire *ad horam* (à l'heure, maintenant) en *adora*, *aora*, *òre*. Le pluriel *ad horas* fait *òres* (aujourd'hui *or*), également avec *ò* ouvert. *Hōra* est devenu *óre*, *ọure*, *eure* (heure).

53. Consonnes troublantes. — Ces modifications des voyelles libres accentuées sont, comme on le voit, d'une remarquable régularité. Reportons-nous au triangle vocalique du § 23 et, d'après ce modèle, disposons les voyelles latines :

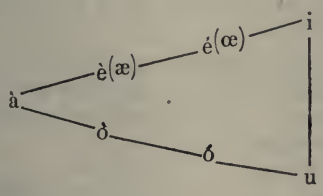

Nous voyons d'abord **é** et **ò** aboutir à des diphtongues **ié**, **uò**, qui sont constituées en préposant à la voyelle primitive les deux voyelles terminales de la série (**i** et **u**), **é** devenant **ié**, **ò** devenant **uò** ; puis **é** et **ó** aboutir également à deux diphtongues, formées de ces voyelles et des voyelles **i** et **u** postposées, **é** devenant **éi**, **ó** devenant **óu**. Dans la seconde période nous verrons **éi** passer à **òi** et inversement **óu** partager les destinées de la diphtongue **éu** (§ 94).

Mais cette régularité du vocalisme gallo-roman a été troublée, dès la première période, par le voisinage de certaines consonnes, la palatale, la nasale et la liquide **l**. La palatale et la nasale agissent dès les premiers temps de la période, la liquide **l** commence à agir vers la fin.

54. Action troublante de la palatale. — La palatale peut se présenter sous la forme :

d'un **c** (**q**) : **facĕre fac-re**, **ĕqua éqva** ;

d'un **g** : **lĕgĕre lég-re** ;

d'un **yod**, venu soit d'un **i** consonne, soit d'un **ĭ** ou d'un **ĕ** atones en hiatus : suffixe **-arium**, **corium**, **historia**, **palĕa**, **vinea** (voir § 60) ;

d'un **x** : **laxare** = **lacsare**.

Dans tous ces cas, la palatale prend la valeur d'un **yod**

ou **i** consonne, qui se fond avec la voyelle accentuée pour former avec elle une nouvelle diphtongue.

1° Action de la palatale sur A. — L'a peut être, ou précédé, ou suivi, ou précédé et suivi de la palatale.

(*a*) L'a **libre**, précédé d'une palatale, est devenu, non pas **e** (cf. § 51, 4°), mais **ié**, et cela dès l'origine de ses transformations.

capum (pour **caput**)	*chief* (*chef*)
mercatum	*marchiet* (*marché*)
collocare	*colchier*, *couchier*
***vervecarium**	*bergier*
manducare	*mangier*
calcĕare	*chalcier*, *chaucier* (*chausser*)
plĭcare	*pleiier* (auj. *plier*)
nĕgare	*neiier* (auj. *nier*)
christianum	*chrestiien* (Eulalie)
pretiare	*preisier* (auj. *priser*)
consĭlĭare	*conseillier*
***balneare**	*baignier*
***araneata**	*araigniee*
laxare	*laissier*
cogitare	*cuidier*
adjutare	*aidier*
***impejorare**	*empirier*

Dans ces conditions le suffixe **-are** aboutit à *-ièr* :

cochleare	*cuillier*
familiarem	*familier*

De là, par extension, le suffixe **-arium**, **-aria**, au lieu de devenir **-air**, **-aire** (d'après *b*), devient *-ièr*, *-ière* : **primarium primaria**, *premier première*.

(*b*) Suivi de la palatale, libre ou entravé, **a** devient **ai** : **facĕre**, *faire*; **tacet**, *taist*; **placet**, *plaist*; **factum**, *fait*; **macrum**, *maigre*; **acrem**, **acrum**, *aigre*; **aquila**, *aigle*.

(*c*) Précédé et suivi de la palatale, il devrait donner la triphtongue **iai** ou **iéi**; mais celle-ci se réduit immédiatement par la chute de la voyelle médiale, et les deux **i** se

fondent en un seul : **jacet**, (*jieist*) *gist*; **jactat**, (*jieite*) *gite*; **cacat**, (*chieiet*) *chie*. Le suffixe de noms de lieux **-iacum** aboutit à *-iei*, *-i* (orthographié *y*) : **Latiniacum**, (*Latniey*) *Lagny* ; **Victoriacum**, (*Victriey*) *Vitry*.

2° Sur È et Ò. — Suivis de la palatale, libres ou entravés, ils aboutissent, par la diphtongaison de la voyelle (traitée comme libre) et l'altération de la palatale en **yod**, aux triphtongues **iei** et **uoi**, lesquelles, par la chute de la voyelle médiale, se réduisent immédiatement, l'une à la diphtongue **ii**, d'où la voyelle simple **i**, l'autre à la diphtongue **üi**.

lĕgĕre	(*lieire*)	*lire*
lĕctum	(*lieit*)	*lit*
dĕcem	(*dieis*)	*dis*
ĕqua	(*ieive*)	v. fr. *ive*
pŏdium	(*puoy*)	*pui* (puy)
mŏdium	(*muoy*)	*mui* (muid)
ŏcto	(*uoit*)	*uit* (huit)
nŏctem	(*nuoit*)	*nuit*

3° Sur AU. — La palatale le transforme en **oi**.

audio	*oi*
nausea	*noise*

4° Sur É. — Précédé d'une palatale, il aboutit à **i** (et non à **ei**), sans doute par l'intermédiaire d'une triphtongue **iei**.

***pagēnsem, pagésem**	*paiis* (pays)
mercēdem	*merci*
racēmum	*raisin*
placēre	*plaisir*

Suivi de la palatale, il aboutit comme **é** libre à **ei**, mais sans doute plus tôt.

tēctum	*téit, toit*
dirēctum, d-réctum	*dréit, droit*

5° Sur I. — Suivi de la palatale, il reste **i** : **dīcere**, *dire*, **amica**, *amie* ; peut-être y a-t-il eu un court moment où l'on prononçait *diyre*, *amiye* ?

6° Sur Ó et Ü. — Ils devaient donner, le premier **óui**, et par suite **ói**, le second **üi** ; c'est ce qui s'est produit.

vōcem	*vóis* (voix)
crŭcem	*cróis* (croix)
frūctum	*fruit*[1]

55. Action troublante de la nasale. — La nasale, **m** ou **n**, commence à agir dès la première période sur l'**ò**, pour en empêcher la diphtongaison en **uo** (§ 51, 2°) et le changer en **ó** fermé. Elle agit aussi sur l'**a** libre, qui, au lieu de devenir **e**, suivant la règle générale, aboutit à **ae**, **ai**.

manet	*maent* (Eulalie), *maint*
famem	*faim*
examen	*essaim*
manum	*main*
romanum	*romain*
romana	*romaine*

La nasale n'agit pas, quand l'**a** est précédé de la palatale.

christianum	*chrestiien* (Eulalie)
paganum	*paiien*, *pagiien* (ib.)
canem	*chien*

56. Action troublante de la liquide **L**. — Dès les premiers temps, la langue hésite à changer l'**a** libre devant **l** en **e**. D'une part, on dit :

mortalem	*mortel*
ṭalem	*tel*

1. L'*u*, suivi en latin immédiatement d'un *i*, aboutit à *ü* ou à *üi* : *cui*, v. fr. *cui* ; *fui*, *fuisti*, *fuit*, etc.: v. fr. *fu*, *fus*, *fut*, ou *fui*, *fuis*, *fuit*, etc.

et de l'autre :

malum	*mal*
calet	*chalt*, *chaut*
valet	*valt*, *vaut*

La Cantilène présente les deux formes opposées *mals*, c'est-à-dire **malos**, et *regiels*, c'est-à-dire **regales**.

De cette hésitation est sorti le double suffixe *al* et *el* : *accident-el*, *phénomén-al*.

III. Atones contre-toniques, initiales ou monosyllabiques.

57. Atones contre-toniques, initiales ou monosyllabiques. — Ces atones se maintiennent ; elles échappent à la chute qui atteint les finales et les contre-finales. Tantôt elles gardent leur valeur originaire ; tantôt, et c'est le plus souvent, elles s'affaiblissent, les voyelles supérieures (**a**, **ė**, **é**, **i**) en **e** féminin, les voyelles inférieures (**ȯ**, **ȯ**, **u**) en **ȯ** fermé (plus tard **u**, noté **ou**).

a conservé :	**matutinum**	*matin*
	amarum	*amer*
	partire (pour **partiri**)	*partir*
	jam	*ja* (*déjà*)
	ad	*ad*, *à*
	illac, (**il**)**lac**	*là*
	illa, (**il**)**la**	*la*
	mea, **ma**	*ma*
	tua, **ta**	*ta*
	sua, **sa**	*sa*
e fém. = **a** :	**caballum**	*cheval*
	canalem	*chenal*
	caminum	*chemin*
	granarium	*grenier*
	capistrum	*chevestre*

È (**ĕ**) et **é** (**ē**, **ĭ**) entravés gardent leur valeur.

vĕrbena	*vèrveine*
fĕstucum (pour **fĕstuca**)	*fèstu* (auj. *fétu*)
pĭscari, **péscare**	*péschier*, *pêcher*
lĭtteratum	*létret*, *lettré*

Libres, ils s'affaiblissent en **e** féminin.

fĕnestra	*fenestre*, *fenêtre*
sĕdēre	*sedeir*, *seoir*
vĕnīre	*venir*
pĕriculum	*peril* (auj. *péril*)
dēbēre	*devoir*
dēmorare (pour **dēmorari**)	*demeurer*
fēcistis	v. fr. *fesistes*
vĭdēre	*vedeir*, *veoir* (*voir*)

Quelquefois cet **e** féminin passe à **a**; mais peut-être est-ce à une époque postérieure[1] ?

pĕr	*par*
***fĕrosticum**	*farosche*, *farouche*
pigritia	*perece*, *paresse*

I (= **ī**) se maintient, atone comme accentué.

mīrari, mirare	*mirer*
mīlliarium	*millier*

Toutefois il devient **e** devant une labiale ou un **i** suivant.

prīmarium	*premier*
di-mĕdium (pour **dīmĭdium**)	*demi*
fīnire	*fenir* (auj. *finir*)
dīvinum	*devin*
vīcinum	*ve-isin*, *voisin*
miribilia (pour **mīrabilia**)	*merveille*

Ò et **Ó** entravés gardent leur valeur.

mŏrtalem	*mòrtel*
hŏspitalem	*òstel* (*hôtel*)
tórnare	*tórner*, *tourner*
***fōrmaticum**	*fórmage*

1. *Mercatum* est déjà *marcatum* (*marchiel*, *marché*) dans des textes mérovingiens.

Libres, ils aboutissent, peut-être dès la première période, à **ó** fermé.

mŏvere	*móveir, mouvoir*
cŏrona	*córone, couronne*
dŏlorem	*dólor, douleur*
cōlare	*cóler, couler*
sōlacium	*sólaz, soulas*

Ü (= **ū**) reste **ü**, ou bien quelquefois est traité comme **ó** fermé.

***fūsteta**	*fusteide, futaie*
***ad-lūminare**	*allumer*
frūmentum	*fróment*

AU devient en général **ó** fermé, mais il peut aussi se réduire à **a**, surtout quand il est initial.

audire	*óïr, ouïr*
paupertatem	*póvretet* (pauvreté)
augūrium, agurium	*aür* ou *eür* (heur)
augŭstum, agóstum	*aóst, aoust, août*

58. Action de la palatale sur ces atones. — Telles sont les lois les plus générales qui régissent les atones conservées [1]. Nous avons maintenant à considérer l'action perturbatrice de la palatale. Elle n'agit ici qu'après la voyelle, en formant avec elle une diphtongue, dont le second élément est un **yod** ou **i** consonne [2].

tractatum	*traitiet, traité*
laxare	*laissier*
sĕniorem	*seigneur*
vectura	*veiture, voiture*
cinctura	*ceinture*

1. A entrer dans le détail, il y aurait nombre d'observations à faire : nous ne pouvons donner ici que les faits les plus généraux.
2. La palatale, quand c'est un *c*, disparaît parfois sans se changer en *yod* (§ 77); en ce cas, il n'y a pas de diphtongue : *fluctuare, fluttare*, flotter; *directiare, d-rectiare*, drecier, dresser (§ 78).

cocina (pour **cŏquina**)	*cuisine*
pōtionem	*poison*
ŭxorem	v. fr. *oissor*
fūsionem	*foison*
mūcere	*moisir*[1]

La nasale n'exerce pas encore d'action visible sur les atones.

IV. Loi du balancement des toniques et des atones.

59. Balancement des toniques et des atones. — Les voyelles subissent des modifications suivant qu'elles sont accentuées ou non. Or, il arrive souvent qu'un même radical, dans deux formes voisines, nous présente la même voyelle, tantôt frappée du temps fort, tantôt atone. Ce balancement entre la forme accentuée et la forme atone est fréquent dans la conjugaison et dans la dérivation françaises.

Plus on remonte haut dans l'histoire de la langue, mieux on observe ce jeu régulier des alternances phonétiques, dont notre conjugaison actuelle conserve encore quelques traces.

Conjugaison de l'ancien français :

a	**amas**	(*tu*) *aimes*
	amatis	(*vos*) *amez*
ė	**vĕnis**	(*tu*) *viens*
	vĕnĭtis	(*vos*) *veneiz*, *venoiz*
ė (**ē**)	**dēbes**	(*tu*) *deis*, *dois*
	dēbētis	(*vos*) *deveiz*, *devoiz*
ė (**ĭ**)	**mĭnas**	(*tu*) *meines*
	mĭnatis	(*vos*) *menez*

1. Les combinaisons de *è*, *é*, *ò*, *ó*, *u* atones avec le *yod* palatal, ne sont pas aussi régulières que celles des mêmes voyelles accentuées. Nous ne pouvons ici que constater les faits sans chercher à les expliquer.

ȯ	prŏbas	(*tu*) *pruoves* (*preuves*)
	prŏbatis	(*vos*) *próvez*, *prouvez*
ȯ́	plōras	(*tu*) *plóures*, *pleures*
	plōratis	(*vos*) *plórez*, *plourez*

Dérivation :

a	mare	*mer*
	marinum	*marin*
ė	pĕtra	*pierre*
	pĕtronem	*perron*
ė (ē)	sērum	*seir*, *soir*
	*sérata	*seree* (soirée)
ė (ĭ)	mĭnus	*meins*, *moins*
	mĭnutum	*menu*
ȯ	nŏvum	*nuof* (*neuf*)
	nŏvella	*nóvelle*, *nouvelle*
ȯ́	dolōrem	*dólóur*, *douleur*
	dolōrosum	*dólóróus*, *douloureux*

Soit le suffixe -arium, qui devient *-ier* (§ 54, 1°, *a*); ajoutons-y le suffixe accentué -ia, français *-ie*; l'a devient atone et se change en e féminin :

caball-arium	*cheval-ier*
*caballar-ia	*cheval-er-ie*

La plupart des faits de dérivation nous montrent l'application de ces lois. Les mots de formation primitive s'y soumettent régulièrement : les mots de formation postérieure peuvent y échapper.

Le latin tēla a donné *teile*, plus tard *toile*, et le mot français *toile* a donné à son tour *toilette*. Si *toilette* appartenait à la formation primitive, il serait telette. *Chaleureux*, *valeureux*, sont modernes : formés anciennement, ils seraient chalóros, chaloureux, valóros, valoureux. *Pièce* a formé récemment *rapiécer*, tandis que dépecer remonte aux premiers temps de la langue.

V. De l'hiatus.

60. De l'hiatus. — On appelle **hiatus** la rencontre de deux voyelles consécutives à l'intérieur d'un mot. Le latin possédait un grand nombre d'hiatus :

ea,	**ee,**	**ei,**	**eo,**	**eu**
ia,	**ie,**	**ii,**	**io,**	**iu**
ua,	**ue,**	**ui,**	**uo,**	**uu**

Le gallo-roman du Nord ne peut soutenir ces rencontres de voyelles et les transforme de diverses manières.

Déjà le latin populaire avait, vers la fin de l'Empire, simplifié ces hiatus, en changeant régulièrement l'**ĕ** en **ĭ** dans les groupes **ĕa, ĕe, ĕi, ĕo, ĕu**. Ainsi :

vinĕa	était devenu	*vinĭa*
palĕa	—	*palĭa*
***balnĕāre**	—	*balnĭare*
linĕum	—	*linĭum*

Le gallo-roman connaissait donc surtout des hiatus formés de la rencontre d'un **ĭ** ou d'un **ŭ** avec une voyelle : il transforma l'**ĭ** en **yod** palatal, qui modifia, en se combinant avec elle, la consonne ou la voyelle précédente, et l'**ŭ** en la consonne **v** ou **w**, qui put à son tour agir sur les sons qu'elle suivait.

1° Parfois l'**i** et l'**u** se changèrent en consonnes, en modifiant ou en faisant tomber la consonne précédente.

lineum	*linge*
laneum	*lange*
dilŭvium	*déluge*
servientem	*sergent*
pibionem (pour **pipionem**)	*pigeon*
***sabium**	*sage*
sapiat	*sache*
apia (pluriel d'**apium**)	*ache*

januarium	*janvier*
aquarium	*aivier*, *évier*
annualem	v. fr. *anvel*
ĕqua	v. fr. *ive*

2° Si la consonne qui précède l'**i** est **l** ou **n**, le **yod** se combine avec elle pour former **l** mouillée ou **n** mouillée.

filia	*fille*
palea	*paille*
muralia (adjectif pluriel neutre)	*muraille*
mirabĭlia, miribilia (adj. pl. n.)	*merveille*
vinea	*vigne*
linea	*ligne*
Campania	*Champagne*
Avenionem	*Avignon*

Quelquefois le **yod** n'agit pas sur l'**l** ou l'**n**; mais cela n'arrive que dans des mots de formation savante, quoique très anciens :

pallium	*palie*, *paile*
monachum, monicum, moni-um	*monie*, *moine*
canonicum, canoni-um	*chanonie*, *chanoine*
apostolicum, apostoli-um	*apostolie*, *apostoile*

Dans les graphies **palie, monie, chanonie, apostolie,** qui se rencontrent au XIe siècle, l'**i** n'est pas voyelle, mais consonne; il a passé bientôt par dessus la consonne précédente, pour faire diphtongue avec la voyelle accentuée.

3° Si la consonne précédant l'**i** est **c, t, d,** l'**i** se combine avec **c** et **t**, pour former, soit **ç** (**ss**), soit **is**, avec **d** pour former **j**.

palatium	*palais*
rationem	*raison*
cantionem	*chançon*, *chanson*
lectionem	*leçon*
factionem	*façon*
solacium	*sólaz*, *soulas*

glacia (pour **glaciem**)	*glace*
faciamus	*faciens* (auj. *fassions*)
***de-usque**	*jusque*
diurnum	*jórn, jour*
hordea (plur. de **hordeum**)	*orge*

4° Le **yod** peut encore passer par dessus la consonne pour former avec la voyelle une diphtongue.

nausea	*noise*
cerésia (pour **cerasium**)	*cerise*
basiat	*baise*
cŏrium	*cuir*
area	*aire*
varium	*vair*
paria (adj. pl. neutre)	*paire*

5° Enfin l'hiatus se résout par la chute ou le changement de la première voyelle.

mea, tua, sua; ma, ta, sa	*ma, ta, sa*
mortuum, mortum	*mort*
battuere, battere	*batre* (battre)
quattuor, quattor	*quatre*
leonem	*lion*
creare	v. fr. *crier*

Section II. — *Histoire des consonnes.*

61. Consonnes latines. — On a vu que les consonnes latines sont **b**, **p**; **d**, **t**; **g**, **c** (ou **k**, ou **q**); **v**, **f**; **z**, **s**, **i**, **h**; **l**, **m**, **n**, **r**, et les groupes **ch**, **ph**, **th**. Elles peuvent se présenter dans le mot, comme **simples** (p*a*ter), **doubles** (*curr*it), ou **en groupe** (st*atua*, scr*ibere*, *m*onstr*are*); et, suivant leur situation, comme **initiales** (p*a*ter, fl*amma*), **médiales** (*pa*ter, *in*fern*um*, *a*str*um*), ou **finales** (*pa*ter, *ama*nt). Les changements qu'elles éprouvent dépendent de leur condition et de leur situation.

I. Consonnes simples.

62. Consonnes simples initiales. — Les consonnes initiales demeurent intactes dans cette première période; et, de fait, elles se sont maintenues jusqu'à nos jours sans changement, sauf la palatale qui doit être étudiée à part.

bonum	*bon*
patrem	*pedre, pere*
dentem	*dent*
tenere	*tenir*
volare	*voler*
ferrum	*fer*
sanum	*sain*
lavare	*laver*
morire (pour **mori**)	*morir, mourir*
nŭcem	*nois* (noix)
rosa	*rose*

Nous parlerons plus loin de **c** (**k**, **q**), **g**, **i**, **h** et des combinaisons **ch**, **ph**, **th**. Quant au **z**, ce n'était pas un son latin, c'était un son emprunté, qui ne se rencontrait que dans quelques mots grecs. Il est devenu **j** : ***zelosum**, *jalóus, jalós, jaloux*; **zīzyphum**, *jujube*.

A côté de ces lois générales, on peut constater quelques anomalies.

(*a*) Dans quelques mots, **v** est devenu anciennement **b**, à la suite d'une confusion qui s'est produite entre ces deux consonnes, sous l'influence du grec qui changeait son **b** en **v**. Tel est le cas de

vervicem (pour **vervēcem**)	*berbis, brebis*

Dans **Vesuntionem**, aujourd'hui *Besançon*, le changement de **v** en **b** est dû peut-être à un fait de prononciation gauloise.

Le **v** se change en **f** dans :

vĭcem	*feiz, fois*
vapĭdum	*fade*

(*b*) Enfin, dans quelques cas, une influence germanique a amené le changement du **v** en **gu**. Des mots allemands, importés par les invasions franque ou bourguignonne, avaient régulièrement changé leur **w** initial en **gu**.

werra	**guerra**	*guerre*
warjan	**guarire**	*guarir*, *guerir*
wardan	**guardare**	*guarder*, *garder*

Par une erreur analogique[1], quelques mots latins changèrent leur **v** en **w**, d'où le français **gu**.

vespa	**wespa**	*guespe*, *guêpe*
vagina	**wagina**	*guaïne*, *gaîne*
vadum	**wadum**	*guet*, *gué*
Vasconia	**Wasconia**	*Guascogne*, *Gascogne*
vastare	**wastare**	*guaster*, *gâter*

Le groupe **gu** devait se prononcer **gẅ** plutôt que **gw**.

(*c*) Dans deux ou trois mots, **m** initiale est devenue **n** (pour éviter deux labiales consécutives).

mappa	*nape* (nappe)
mespilum	*nesfle*, *nèfle*

63. Consonnes simples médiales. — La plupart des médiales, spécialement les explosives et les continues, se sont affaiblies dans la période que nous étudions, quelques-unes pour disparaître dans la période suivante.

Ainsi du ve au xe siècle, s'établit l'état de choses suivant :

Labiales :	**p**	est devenu **b**, puis	*v*
	b	est devenu	*v*
	v	reste	*v*
Dentales :	**t**	est devenu	*d*
	d	reste	*d*

De la même façon, **s forte** est devenue *s douce*. Ainsi,

1. Ou plus exactement peut-être, sous l'influence de mots germaniques analogues.

les Serments de Strasbourg ont *savir* (c'est-à-dire *saveir*), de *sapĔre (sapĕre); *podir* (c'est-à-dire *podeir*), de *potére (posse); *fradre* de fratrem[1], *aiudha* et *cadhuna* de *adjuta, subst. verbal d'adjūtare et *cata-una.

Par conséquent, le xe siècle prononce *saveir*, *receveir* (*recipĔre, au lieu de recIpĕre), *prover* (probare), *aveir* (habēre), *laver* (lavare), *lever* (levare), *muder* (mutare), *creidre* (crēdĕre), *rose* (rosa)[2].

Notons quelques anomalies. Dans plusieurs noms ou participes, sous l'action de causes diverses, en général analogiques, la labiale médiale disparaît.

*ad-percep-utum	*aperceü*, *aperçu*
*hab-utum	*eü*, *eu*
tabonem (pour tabanum)	*taon*
pavonem	*paon*
pavorem	*peor*, *peur*

Le z médial ne se trouve que dans la terminaison verbale -izare. Dans la langue savante, elle est devenue *-iser* avec s douce. Dans la langue commune, elle sert à former nos verbes en *-oyer* (plus anciennement *-eier*, *-oier*), tels que *poudroyer*, *verdoyer*, *ondoyer*, etc. *Baptiser* se disait dans l'ancienne langue *batoier* (baptizare).

Cet affaiblissement des médiales est un des traits les plus caractéristiques du nouveau consonnantisme. On le retrouve presque aussi fortement marqué en provençal, un peu moins en espagnol et en portugais, moins encore en italien et en roumain. Néanmoins, c'est un fait général et qui remonte au latin populaire de l'Empire.

64. Consonnes simples finales. — 1° Les finales latines étaient c, d, l, m, n, r, s, t. Les finales c, d, l ne se trouvent que dans quelques mots ; les autres sont très fréquentes. Elles se maintiennent toutes jusqu'au xe siècle, sauf c (§ 76), m et quelquefois n. Aux époques ultérieures, quelques-unes disparaissent.

1. L'*r* ne fait pas groupe (§ 68, 1°).
2. Pour l'*f* il n'y a d'autre exemple en français que le mot **scrofellas : escroelles, écrouelles*, où la médiale est tombée.

M est tombée dès les premiers temps de l'Empire romain, à la fin de tous les mots, sauf quelques monosyllabes. Le latin populaire disait **rosa**, **muru**, **omine**, **fructu**, **die**, en face du latin littéraire **rosam**, **murum**, **hominem**, **fructum**, **diem**. Mais les monosyllabes **rem**, **meum**, **tuum**, **suum**, qui avaient sans doute déjà commencé à altérer la prononciation de l'**m**, avant que dans les autres mots l'**m** finale tombât, présentent une prononciation spéciale, peut-être un commencement de nasalisation, qui dans la seconde période produira les voyelles nasales **ẽ** et **õ**.

N est tombée, comme **m**, dans **nomen** et tous les mots en **-men**; le latin populaire dit **nome**, **exame**, **levame**, etc. Seul le mot **non** garde son **n** : il reste *non*, quand il est accentué, et devient *nen*, quand il est atone.

2° La chute des consonnes finales, et spécialement celle de **m**, eut pour effet de rendre finales des voyelles atones qui étaient médiales en latin; et comme ces atones (sauf **a**), vers le VIIe siècle, tombèrent elles-mêmes le plus ordinairement, des consonnes médiales devinrent à leur tour consonnes finales. Ainsi l'**r** de **murum**, devenu **muru**, puis *mur*.

Ces nouvelles finales pouvaient être **d**, **v**, **l**, **m**, **n**, **r**, **s**. **D** et **v** devinrent **t** et **f**; **l**, **r**, **s** se maintinrent; **m** et **n** se maintinrent également, mais, peut-être dès avant le xe siècle, commencèrent à nasaliser les voyelles précédentes. Ainsi l'on eut les prononciations successives :

fídem, **féde**	*feit* (*foi*)
virtutem, **vertute**, **vertude**	*vertut* (*vertu*)
amatu(m), **amadu** ou **amado**	*amet* (*amé*)
***capu(m)**, **cabu**, **cavu** ou **cavo**	*chief* (*chef*)

II. Consonnes doubles et groupes de consonnes.

65. Groupes de consonnes gallo-romans. — Le latin possédait un grand nombre de consonnes doubles et de

groupes de consonnes. Le gallo-roman, par la chute des atones finales, pénultièmes et contre-finales, en ajouta beaucoup d'autres, pour les réduire tous aussitôt, anciens et nouveaux, et faire triompher l'euphonie. Les consonnes doubles se réduisirent à des consonnes simples, et les groupes de deux ou de plusieurs consonnes disparurent, sauf ceux dont la première ou la dernière était **n**, **l**, **r** ou **s**, c'est-à-dire une consonne de prononciation facile et coulante.

66. Consonnes doubles. — Les consonnes doubles, qui sont toujours **médiales**, perdent le premier élément : **pp** se réduit à **p**; **bb** à **b**; **tt** à **t**; **dd** à **d**; etc. Les époques postérieures feront le plus souvent reparaître, par préoccupation d'étymologie, la consonne tombée; mais la prononciation propre aux temps modernes, restera le plus souvent intacte. Ex.: **abbatem**, **abbate**, **abate**, *abèt*, *abé* (abbé); **abatas**, c'est-à-dire **abbatuas** (que tu *abattes*), dans le glossaire de Reichenau, du VIIIe siècle.

Seul, peut-être, le groupe **rr** demeura non altéré : **terra**, *terre*.

67. Groupes initiaux de consonnes. — 1° Ces groupes sont généralement formés d'une explosive ou d'une continue et d'une **l** ou d'une **r** : **bl**, **pl**, **fl**, **cl**; **br**, **pr**, **fr**, **cr**, **tr**, etc. Ils se sont maintenus sans changement, parce que la liquide, **l** ou **r**, n'est point sujette à l'altération et que la première consonne, en qualité d'initiale, ne change pas. Il n'y a d'exception que pour le verbe **trĕmere**, qui devient *criembre* (plus tard *craindre*).

2° Il faut considérer à part les groupes initiaux que forme l's, suivie d'une des consonnes **c**, **p**, **t**, **m** : **scribere**, **sperare**, **stare**, **smaragdum**. Le latin populaire ne put tolérer ces groupes et les réduisit en les faisant précéder d'un ĭ (devenu en fr. é) euphonique, de sorte que le groupe **initial** devint **médial** :

Latin populaire : **iscribere**, **isperare**, **istare**, **ismaragdum**
Gallo-roman : **éscribere**, **ésperare**, **éstare**, **ésmaragdum**

Toutefois cette addition de l'**e** ne se produisait qu'autant que le mot précédent était terminé par une consonne. S'il finissait par une voyelle, le groupe se reposait sur cette voyelle et ne changeait pas. Voilà pourquoi la Cantilène de Sainte-Eulalie écrit *une spede*, c'est-à-dire **una spatha** (*une épée*).

Il en est encore de même au siècle suivant; mais au XIIe siècle, l'**e** euphonique est devenu d'usage général, que le mot précédent se termine par une consonne ou par une voyelle.

68. Groupes médiaux. — Ces groupes sont latins ou romans. Quand ils sont de formation romane, il leur arrive parfois d'être produits à une époque qui a déjà vu l'altération de l'une des consonnes. Ainsi **cŭbĭtum** devient **cóbédum** avant de perdre son atone pénultième : de là, **cób-dum**. Le groupe n'est donc pas ici **bt**, mais **bd** : **cóbdum** donnera *códe*, *coude*.

1° Dans les groupes de **deux** consonnes, la seconde se maintient sans changement, comme les initiales de mots, parce qu'elle est en fait **initiale** de syllabe[1]; la première tombe, à moins que ce ne soit **l**, **r**, **m**, **n** ou **s**.

Groupes latins :

servire	*servir* (Cantilène)
mercēdem	*mercit* (Cantilène), *merci*
auscultare	*escolter* (Cantilène), *écouter*
culpas	*colpes* (Cantilène)
testa	*teste*, *tête*
***lampa**	*lampe*
intra	*entre*
infantem	*enfant*
sŭbtus	*soz*, *sous*
***ad-captare**	*acheter*
capsa	*châsse*

1. Anomalies : *verbena : verveine*, et non *verbeine; verba : verve*, et non *verbe*; inversement, *curvare : corber , courber; presbŷtĕrum,*

Groupes romans :

bonitatem, bon-tatem	*bontet, bonté*
semitarium, sem-tarium	*sentier*
***carricare, carregare, car-gare**	*chargier, charger*
capitalem, cap-talem	*chetel* (cheptel)

Si la seconde consonne est **r**, elle ne fait pas groupe, quand elle est précédée d'une explosive ou d'une continue (§ 43). Voilà pourquoi **matrem** devient **madre**, *medre*, *mere* : le **d**, après s'être affaibli, ne disparaît qu'au XIe siècle.

Si la seconde consonne est **l**, il y a hésitation : la première est tantôt maintenue, tantôt affaiblie. **Pŏpulum** est *peuple* en français; les Serments ont la forme *poblo*. **Cōpula** donne *cóple*, *couple*; **dŭplare, dóplare** donne *dóbler*, *doubler*. **B** devient **v**, puis **u**, dans **parabola, parabla, paraula**, *parole*, **fabrica, faurga**, *forge*. Le groupe latin **mn** se réduit à **m** ou, sous certaines conditions, particulièrement dans des mots savants, à **n** : **somnum**, *somme*; **scamnum**, v. fr. *eschame*; **damnare**, *daner* (damner); **columna**, *colone* (colonne).

2° Quand le groupe est formé de **trois** consonnes ou plus, la première ou la dernière est toujours une des liquides **l, r, m** ou **n**, ou bien **s**. Ces groupes complexes sont traités d'après les mêmes principes que ceux de deux consonnes. Ainsi **presbyter, presb-ter** donne *prestre*; **hospitalem** devient *ostel*.

Généralement, le sort de la consonne du milieu est déterminé par l'euphonie du groupe : **pŭlverem, pólv-re, pol-re**, *pol-d-re*, *poudre*; le groupe **lvr** était trop difficile à prononcer. De même : **torquĕre** (pour **torquēre**), **torvĕre, torv-re**, *tor-d-re*.

3° Il faut considérer à part les groupes que forment les liquides **l, r, m, n** entre elles ou avec **s**.

presbéterum : (*presveidre, proveidre*) *prouvoire*. Cf. le traitement du *v* et du *b* initial (§ 62).

Nous savons que le groupe *ns* a disparu du latin populaire et s'est réduit à *s* : *mensem, mesem :* meis, mois; *Constantias, Costantias :* Costances, Coutances.

Groupe L-R :

molĕre, mol-re	*mol-d-re, moudre*
valēre, val-re habet	*val-d-ra, vaudra*
fallĕre, fal-re habet	*fal-d-ra, faudra*

Ce groupe dégage donc un **d** qui s'intercale entre **l** et **r**.

Groupe N-R :

tenerum, ten-rum	*ten-d-re*
generum, gen-rum	*gen-d-re*
Veneris, Ven-res diem	*ven-d-resdi, vendredi*[1]

Les futurs de *tenir* et de *venir* sont *ten-ra*, *ven-ra*, *ten-d-ra*, *ven-d-ra* (auj. *tiendra*, *viendra*).

jŭngĕre, jóyn-re (§ 80)	*join-d-re*
tĭngere, téyn-re (§ 80)	*tei-n-dre*
vĭncere, veyn-re (§ 77)	*vein-t-re* (Eulalie)

Les dentales **d** ou **t** viennent ici s'intercaler entre l'**n** douce ou forte (dans **vincere**) et l'**r**.

Groupes M-R et M-L :

camera	*cham-b-re*
memorare	*remem-b-rer*
cŭmulum	*com-b-le*
cumulare	*com-b-ler*
tremulare	*trem-b-ler*
sĭmulare	*sem-b-ler*

Ainsi les groupes **mr** et **ml** dégagent un **b**, qui s'intercale entre les deux liquides.

Groupe M-N :

lamina	*lame* et *lambris*
femina	*fame* (femme)

1. Cf. *Port-Vendres* (Portum Veneris).

*dominicella	*dameiselle*, *demoiselle*
hominem	*ome* (homme)
*ad-luminare	*allumer*

On voit que le groupe roman **mn** se réduit à **m** simple, et quelquefois à **mbr**.

Groupe S-R :

*essere (pour esse)	*es-t-re*
mīsĕrunt	*mis-d-rent*
fecerat	*fis-d-ret* (Saint-Léger)

Suivant donc que l's est forte ou douce, l'intercalation euphonique se fait au moyen de **t** ou de **d**.

69. Groupes finals. — Les groupes finals ou devenus finals suivent les règles des groupes médiaux, avec ce trait particulier, que la dernière consonne devient sourde ou forte, si elle était primitivement sonore ou douce [1].

lardum	*lart* (lard)
grandem	*grant* (grand)
longum	*lonc* (long)
sanguem	*sanc* (sang)
frigidum	*freit* (froid)
quantum	*quant* (Serments)

L'orthographe postérieure, dans ses préoccupations étymologiques, a rendu souvent à la sourde finale la valeur sonore qu'elle avait en latin; mais la prononciation est demeurée fidèle à la tradition primitive de la langue : *un froit-hiver*, *un grant-homme*, *un lonk-espoir*.

III. Palatales.

70. Palatales. — Sous ce titre nous réunissons les consonnes **c** (**k**, **q**) et **g**; le **t** suivi d'un **e** ou d'un **i** en

1. Le groupe final *sts* aboutit à *ts*, noté par *z* : *hostis*, *osts* : oz; *Christus*, *Christs* : Chriz.

hiatus; le **yod** ou **i** consonne; enfin **h**, avec les combinaisons **ch**, **ph**, **th**.

Le **c** et le **g** latins se prononçaient toujours durs, quelle que fût la voyelle suivante. **Cicero** était prononcé **Kikero**; dans **gelo** et **gigno**, **g** avait sensiblement la même valeur que dans les mots français *guère* et *gui*. Mais ces consonnes se sont altérées de diverses manières durant la période que nous étudions.

71. **C** INITIAL DEVANT **L**, **R**, **O**, **Ü**. — Au commencement des mots ou après une consonne, **c** conserve jusqu'à nos jours la prononciation latine devant **l**, **r**, **o**, **ü**.

clarum	*cler* (clair)
crēdere	*creidre*, *croire*
corpus	*cors* (corps)
cŭneum	*coin*
cūra	*cure*
percŭrsum	*parcours*
***inclausum**	*enclos*

72. **C** INITIAL DEVANT **E** OU **I**. — Dans cette condition, **c** commença vers la fin de l'empire à prendre un son sifflant, autrement dit à s'assibiler, et finit par aboutir à la sifflante composée **ts**. On conserva la notation **c**, sauf à la fin des mots, où **ts** est écrit **z** jusqu'au XIIIe siècle.

caelum	*ciel* (Cantilène)
cēra (pron. **kéra**)	*cire* (pron. *tsire*, *tsiel*)
circulum (pron. **kirkulum**)	*cercle* (pron. *tsercle*)
cinque (pour **quinque**)	*cinq* (pron. *tsinq*)
mercēdem (pron. **merkedem**)	*merci* (pron. *mertsi*)
dŭlcem (pron. **dulkem**)	*dolz*, *douz* (doux)

73. **C** DEVANT **E** OU **I** EN HIATUS. — **Cy** issu de **ce** ou **ci** suivis d'une voyelle, devint également **ts**, non seulement après les consonnes, mais également après les voyelles.

lancea	*lance* (pron. *lantse*)
glacia (pour **glaciem**)	*glace* (pron. *glatse*)
facia (pour **faciem**)	*face* (pron. *fatse*, etc.)

pellicia (vestis)	*pelice* (*pelisse*)
brachia, bracia (§ 82)	*brace* (*brasse*)
placeat	*place* (auj. *plaise*)
faciat	*face* (*fasse*)
brachium, bracium (§ 82)	*braz* (pron. *brats*; auj. *bras*)
solacium	*solaz* (*soulas*)
aci-arium	*ac-ier* (pron. *ats-ier*)

74. **C** INITIAL DEVANT **A**. — Le groupe initial **ca** se changea en **tch**(**a**, **e**, **ie**), sans doute en passant par **cya** et **tya**. La nouvelle prononciation fut notée par **ch**.

caput, capum	*chief* (Cantilène), *chef*
carum	*chier*, *cher*
campum	*champ*
caballum	*cheval*
circare	*cerchier* (plus tard *chercher*)
pĭscare	*peschier*, *pêcher*

Ce changement, qui a probablement commencé au VIIIe siècle [1], était accompli au Xe. Ainsi, à cette époque, la palatale initiale simple, ou la palatale initiale formant le dernier élément d'un groupe, avait subi trois destinées différentes. Elle était restée **k** devant **r**, **l**, **o**, **ü**; elle était devenue sifflante (**ts**) devant **e**, **i**, et chuintante (**ch**) devant **a**.

75. **C** MÉDIAL SIMPLE. — **C** médial s'affaiblit, comme toutes les autres explosives.

1° Devant **o** et **ü**, il s'adoucit en **ig** ou en **g**, suivant la nature de la voyelle qui le précède. Plus tard, le **g** simple cessera d'être prononcé.

acutum	*aigu*
***acucula** (de **acus**)	*aiguille*

1. Il a lieu également devant *e* et *i*, mais seulement dans des mots nouveaux, introduits après le VIIe siècle par dérivation (*sac*, *sach-et*; *duc*, *duch-esse*) ou par emprunt à l'allemand (*échine*, de *skina*; *eschirer*, *déchirer*, de *skerran*).

securum	(*segur*) *seür*, *sûr*
Sauconna, Saconna	(*Sagone*) *Saône*

Aigre (**acrem, acrum**), *maigre* (**macrum**), *aigle* (**aquila**) sont traités comme **acutum**.

2° Suivi d'**a**, le **c** médial devient **yod** après **a, e, i**. Après les autres voyelles, il se change en **g** et plus tard cessera d'être prononcé.

baca	*baie*
pacare	*pai-ier*, *payer*
nĕcare	*nei-ier*, *noyer*
prĕcat	(*prieie*) *prie*
carruca	(*charrugue*) *charrue*
lactuca	(*laitugue*) *laitue*

3° Devant **e** ou **i**, **c** se change en **is**, l'**i** faisant diphtongue avec la voyelle précédente.

dĕcem	(*dieis*) *dis* (dix)
dĕcĭma	*disme*, *dîme*
racemum	*raisin*
placēre	*plaisir*
pacem	*pais* (paix)
vōcem	*vois* (voix)
nŭcem	*nois* (noix)

76. **C** FINAL SIMPLE. — **C** final simple, latin ou roman, devient **yod** et fait diphtongue avec la voyelle précédente. Si celle-ci est **i**, elle se fond naturellement avec lui.

fac	*fai*
sic	*si*
amicum	*ami*

77. **C** DOUBLE OU EN GROUPE. — 1° **C** double devient **ch** devant **a** et **ts** devant **e** ou **i**; il se réduit à **k** simple devant les autres voyelles : **sicca**, *séche*; **vacca**, *vache*; ***baccinum**, *bacin* (*bassin*); **siccum**, *séc*; **succussa**, *secousse*.

2° Lorsque le **c** est la dernière consonne d'un groupe,

il est traité comme initial, et, suivant les cas, reste **c** ou devient **ts** ou **tch**. S'il n'est pas la dernière consonne du groupe, il devient **yod** et se combine avec la voyelle précédente pour former une diphtongue, à moins qu'il ne précède la syllabe accentuée : en ce dernier cas, il tombe sans laisser de trace.

C = i :	**nŏctem**	(*nuòit*) *nuit*
	factum	*fait*
	facere, fac-re	*faire*
	ducere, duc-re	*duire*
	axem	*ais*
	laxare	*laissier*
	cŏxit	*còist* (Eulalie)
nc = in :	**sanctum**	*saint*
	junctum	*joint*
	vĭncere	*veintre* (Eulalie)
C tombe :	**fluctuare**	*floter* (flotter)
	ructare	*roter*
	exemplum	*essemple*
	Alexandria	*Alessandre*

3° Les groupes médiaux **cl**, **tl**, **pl**[1] produisent un **yod**, qui vient mouiller l'**l**, au lieu de former une diphtongue avec la voyelle précédente.

ŏculum, ȯclum	*ue-il, œil*
vĕtulum, véclum	*vie-il*
sĭtula, sécla	*se-ill-e*
scŏpulum, scȯclum	*escue-il, écueil*

78. **TI** EN HIATUS. — Le groupe **ty**, dont il n'y a d'exemples en gallo-roman qu'à l'intérieur des mots, est traité comme **c** devant **e** ou **i** suivis d'une consonne. Précédé d'une voyelle, il aboutit à **is**[2].

1. Le groupe *tl* s'est changé en latin en *cl*. De même *pl* dans le seul mot *scopulum*.
2. *Sti* suivi d'une voyelle aboutit à *is* avec *s* forte :

angustia	*angoisse*
**frustiare*	*fruissier, froissier, froisser*

palatium	*palais*
rationem	*raison*
Sarmatia	*Sermaise*
prĕtium	(*prieis*) *pris*
Suffixe **-ationem**	*-aison*

Après une consonne, **ty** devient **ts**, noté originairement par **c**.

cantionem	*chançon* (*chanson*)
lintĕŏlum, lentyòlum	*linçuel, linceul*

Le groupe **cti** entre voyelles est aussi représenté par **c** (prononcé **ts**).

factionem	*façon*
lectionem	*leçon*

79. **Q.** — Le **q** était employé en latin, en combinaison avec l'**u**, devant une voyelle. Les Romains écrivaient **qu** + voyelle au lieu de **cu** + voyelle. Par conséquent, le groupe **qu** rentre dans la catégorie du **c** devant **l**, **r**, **o**, **ü**.

L'**u** a cessé d'être prononcé à des époques variées, dans certains mots dès la période latine :

quinque, qinque, cinque	*cinq*
coquere, cocere, coc-re	*cuire*
querquedula, cercedula	*sercele, sarcelle*
coquina, cocina	*cuisine*

Mais dans la plupart des cas l'**u** n'est tombé que durant l'époque dont nous nous occupons. Jusqu'au XIIIe siècle, on l'a prononçé devant **a**.

80. **G.** — Le **g** initial s'est maintenu, comme le **c**, devant **l**, **r**, **o**, **ü**.

grandem	*grant*
gloria	*glorie, gloire*
gomphum	*gont, gond*
gŭla	*gueule*

Devant a et e, il devient dj, noté par j, ou par g devant e, i.

gaudia	*joie*
gelum	*giel*, *gel*
gentem	*gent*

Médial, il est tombé, dès les premiers temps, en dégageant devant a un yod.

regina	*reïne*, *reine*
viginti	*vint* (vingt)
trégénta (pour trīginta)	*trente*
ligamen	*li-ien*
nĕgat	(*nieie*) *nie*
augurium, agurium	*aür*, *eür* (*heur*)

Il est également tombé devant r.

nĭgrum	*neir*, *noir*
pigritia	*perece*, *paresse*
peregrinum	*pelerin*

G, dernière consonne d'un groupe, est traité comme g initial.

zingiber	*gingembre*[1]
vendicare, vendegare, vend-gare	*vengier*, *venger*

Autrement, le g se change en un yod qui se combine de diverses façons avec les voyelles ou les consonnes voisines.

frigidum, frég-dum	*freit*, *froit* (froid)
dĭgitum, dég-tum	*deit*, *doit* (doigt)
jŭngere, jóyn-re	*joindre*

1. Mot savant (cf. *cingitis*, vous *ceignez*). *Gingiva*, devenu par dissimilation *genciva*, a donné *gencive*.

Notons le changement de **gi** ou **ge**, suivis d'une voyelle, en **is** (avec **s** douce).

***fragea** ou ***fragia** (de **fragum**)	*fraise*
phrygium, **frégium**	*freis*, *frois* dans *orfrois*

81. **I** OU **YOD** PALATAL. — C'est à grand tort que nous prononçons et écrivons comme une chuintante douce, un **j**, le **yod** palatal ou **i** consonne du latin. Ce que nous lisons, par exemple, **jam**, les Romains l'écrivaient et le prononçaient **iam**. On prononçait de même, conformément à l'écriture, **Iulius**, **iecur**, **iocus**, etc.

Initial, le **yod** palatal ou **i** consonne est devenu en France **dj** : **iam**, *ja*; **Iacobus**, *Jaques* (pron. *dja*, *djaques*).

Médial, il est tombé devant **e** ou **i**, de même que le **g** : **maiestatem**, v. fr. *maesté*; *majesté* est une forme savante. Devant les autres consonnes, il se maintient comme **i** : **maiorem**, *maióur*, *maiór*, *maieur*; ***troia**, *truie*.

Sur l'**yod** palatal issu d'**e** ou d'**i** en hiatus, voyez le § 60.

82. **H** ASPIRÉE. — L'**h** était aspirée dans le latin primitif. Dès la fin de la République, l'aspiration tendait à disparaître de l'usage populaire, et peu à peu cette lettre n'eut plus qu'une valeur orthographique. L'italien, continuant la tradition latine, ignore l'**h** aspirée et connaît à peine la lettre **h**. Chez nous, l'aspiration et la lettre qui la représente reparurent sous l'influence du langage des Francs et des Bourguignons. Nombre de mots germaniques conservèrent, en devenant français, l'aspiration qu'ils avaient dans leur langue originelle; et même quelques mots latins, tels que **altus**, fr. *haut*, reçurent également cette aspiration.

La disparition de l'**h** latine réduisit en latin **ch** et **th** à **c** et **t** : **chorda**, **brachium**, **cathedra**, etc., devinrent **corda**, **bracium**, **catedra**.

De même, **ph** se réduisit à **p** (**colaphum**, **colapum**, *colp*, *coup*), sauf dans quelques mots introduits en latin à une époque où **ph** altérait le son double qui lui était propre en une sorte d'**f** : **sulphur**, *solfre*, *soufre*.

IV. Modifications euphoniques des consonnes.

83. Modifications euphoniques des consonnes. — En dehors des lois générales que nous venons d'étudier, il reste à signaler un certain nombre de changements particuliers, qui ne sont pas propres à la première période de la langue, mais continuent à se produire dans les périodes ultérieures et jusqu'à nos jours. Ils atteignent spécialement les liquides **l**, **r**, **m**, **n**, et sont amenés le plus souvent par une action d'assimilation ou par un besoin contraire de dissimilation.

Quand un même mot présente originairement deux **r**, deux **l**, deux labiales, il peut y avoir dissimilation, soit en latin populaire, soit en français.

mappa	*nappe*	
peregrinum, pelegrinum	*pelerin*	
***acr-arborem**	*érable*	
***lusciniolum**	*lossignol*	rossignol
***libellum** (de **lībra**)	*livel, liveau*	niveau
***orphaninum**	*orfenin*	orphelin

C'est ainsi qu'aujourd'hui la langue populaire dit *colidor* pour *corridor* et *porichinelle* pour *polichinelle*.

Ailleurs une consonne tombe :

vervactum, veractum	*guerait, guéret*	
vivenda	*viande*	
quinque, cinque	*cinq*	
querquedula, cercedula	*cercele, sarcelle*	
flammula	*flamble*	flambe
tempora	*tempre, temple*	tempe

Ou une analogie inconsciente modèle un son sur un son voisin, un mot sur un mot voisin. Depuis le XVIe siècle :

chamberlenc est devenu	*chambellan*	
cercher	*chercher* (fin du XVIe siècle)	
essanger (exsaniare)	*échanger* (blanchisserie)	

Ailleurs encore, il y a métathèse, particulièrement pour l'r et l'l. A des époques différentes, on voit **torculum**, **torclum** devenir *treuil* :

formage	*fromage*
berbis	*brebis*
tourbler	*troubler*
temprer	*tremper*
beuvrage	*breuvage*
buleter	*beluter*, *bluter*

Ainsi *grenouille*, *Grenelle* deviennent aujourd'hui, dans le langage populaire, *guernouille*, *Guernelle*.

Section III. — *Résumé historique. État de la prononciation au Xe siècle.*

84. Résumé historique. — I. *Voyelles.* — Les pénultièmes brèves atones sont tombées les premières, dès l'Empire, de manière à ne laisser dans le gallo-roman du nord que des paroxytons. Quelques siècles plus tard, les atones finales tombèrent également ou se réduisirent à un son nouveau, l'**e** féminin, de manière que tous les mots furent accentués sur la dernière syllabe, ou bien terminés par un **e** féminin, précédé immédiatement de l'accent. Les contre-finales tombèrent en même temps, de façon à amener la formation de nouveaux groupes de consonnes.

Les atones contre-toniques et initiales se maintinrent, ou s'affaiblirent en **e** féminin ou en **ȯ** fermé.

Quant aux voyelles accentuées libres, de bonne heure **ȅ** et **ȯ** devinrent **iȅ** et **uȯ**; plus tard **é** et **ó** devinrent à leur tour **éi** et **óu**; **a** devint **e**. Toutefois, dès avant le xe siècle, les nasales **m**, **n** agissaient sur quelques-unes de ces voyelles.

Les voyelles entravées se maintinrent sans changement. Les hiatus disparurent.

La palatale agit sur les voyelles libres et entravées, en

y ajoutant un élément nouveau, l'**yod**, qui forma avec elles des diphtongues ou des triphtongues. Les triphtongues se réduisirent, par la chute de la voyelle médiale, soit à des diphtongues (**uòi** = **ui**), soit à des voyelles (**ièi** = **i**).

II. *Consonnes.* — Les consonnes initiales des mots se maintiennent, les consonnes médiales s'affaiblissent, les groupes de consonnes latins ou romans disparaissent, la dernière étant traitée comme initiale, la première tombant, si elle n'est **l**, **r**, **m**, **n**, **s**. Les nasales et les liquides commencent à agir sur les voyelles; la palatale se change en **yod**, ou en sifflante, ou en chuintante.

III. De ces changements, qui bouleversent la phonétique latine, résulte une série de sons nouveaux, voyelles et consonnes, dont il est utile de dresser le tableau et de rechercher les origines.

Le latin populaire avait *sept* voyelles, **ȧ**, **ė**, **é**, **i** **ȯ**, **ó** et **u**, et une diphtongue, **au**; le français du xe siècle a *neuf* voyelles, **à**, **ê**, **ê**, **e**, **i**, **ȯ**, **ó**, **ü** et **e** féminin; *dix* diphtongues **ȧi**, **ėi**, **ȯi**, **ói**, **üi**; **ėu**, **ȯu**, **óu**; **iė**, **uȯ**, et deux triphtongues **iėu**, **uȯu**.

Le latin populaire avait *quinze* consonnes simples, dont *six* muettes, **b**, **p**, **d**, **t**, **g**, **c**; *cinq* continues, **f**, **v** (= **w**), **s** forte, **i** consonne, **h** aspirée; *quatre* liquides, **l**, **r**, **m**, **n**. Il avait *une* consonne double, le **z**[1]; de plus, le **ph** qui valait soit **p** soit **f**. Le français du xe siècle a *vingt-deux* consonnes : **b**, **p**, **d**, **t**, **g** (dur), **c** (dur), **v**, **f**, **ẅ**, **s** dure, **s** douce, **tch**, **ts** (ou **z**), **dj**, **y** (**i** consonne), **h**, **l**, **r**, **m**, **n**, **ł**, **ñ**.

Voyons maintenant les origines de chacun de ces sons.

85. Voyelles. — Les voyelles étaient accentuées ou atones; il en était de même de plusieurs diphtongues.

A. L'**a** est ouvert : **à**.

Accentué, il vient de **a** tonique entravé (§ 50), notamment de l'**a** de **habet** et des futurs et de l'**a** des parfaits de la première conjugaison. Il provient également de l'**a** libre devant **l** dans certains mots (§ 56).

1. L'*x* n'est qu'un signe orthographique pour noter la succession des consonnes *c* et *s*.

Atone, il vient de l'**a** protonique, libre ou entravé, particulièrement de l'**a** de certains monosyllabes atones (§ 57).

È. Accentué ou atone, il vient de **ė** (ĕ, æ), entravé (§ 50 et 57) ou devenu entravé (§ 49).

É. Accentué ou atone, il vient de **ė** (ē, ĭ, œ) entravé (§ 50 et 57); de **ė** ou **é** dans des mots savants, tels que *tenebros*, *penitence*, ou étrangers, tels que *Gerart*.

E. Un troisième **e**, qui paraît être ouvert, sort de l'**a** accentué libre, ou de l'**ė** (ĕ, æ) de **Dėu**, **ėrat**, **Hebrėu**, etc. (§ 51, 4°). Il sort aussi de l'**a** atone, dans *les* (**illas**), *mes*, *tes*, *ses* (**meas, tuas, suas**), de l'**ó** atone dans *les*, *mes*, *tes*, *ses* (**illos, meos, tuos, suos**).

I. Accentué, **i** vient de **ī** libre ou entravé (§ 51, 1° et 50); de **ė** fondu avec une palatale (§ 54, 2°); de **a** précédé et suivi d'une palatale (§ 54, 1°, *c*); de **é** (ē, ĭ) précédé d'une palatale (§ 54, 4°); de **ĭ** modifié par un **ī** long atone postérieur (p. 87, n. 2).

Atone, il vient de **ī** atone (§ 57).

Ó. Accentué, il vient de **ó** entravé (§ 50), de **ó** et **ȯ** libres devant une nasale (§ 51, 2° et 55).

Atone, il vient de **ȯ**, **au**, **ó** libres, de **ó** entravé (§ 57).

Ȯ. Accentué, il vient de **ȯ** (ŏ) entravé (§ 50) et quelquefois libre (p. 88, n. 2); de **au** latin (§ 52), ou de **au** sorti de **a** + **b** devant une consonne (§ 68, 1°); enfin quelquefois de **ó** entravé (p. 88, n. 1).

Atone, il vient de **ȯ** entravé (§ 57).

Ü. Accentué ou atone, il vient de **ū** latin, libre ou entravé (§ 50, 51, 1° et 57).

E féminin. Prononcée après la tonique, cette voyelle nouvelle vient de **a** final, ou des autres voyelles après un groupe de consonnes demandant une voyelle d'appui (§ 47).

Protonique (§ 57), elle vient de **a**, **ė**, **é**, même **o**, particulièrement dans des monosyllabes atones : *me*, *te*, *se*, *je*, *que*, etc.

86. Diphtongues et triphtongues. — **Ai** vient de **a**, tonique ou atone, suivi (médiatement ou immédiatement) d'une palatale (§ 54, 1°, *b*, et 58); de **a** tonique libre suivi d'une nasale (§ 55). Il se prononce à peu près comme dans l'interjection *haïe !*

Éi, accentué, vient de **é** (ē, ĭ, œ) libre et accentué (§ 51, 3°); de **é**, libre ou entravé, suivi de la palatale (§ 54, 4°). Atone, il vient de **é** et de **ė** suivis de la palatale (§ 58).

Òi vient de **au** suivi d'une palatale (§ 54, 3°).

Ói, accentué ou atone, vient de **ó** (ō, ŭ) quelquefois de ū, suivis de la palatale (§ 54, 6° et 58).

Üi, accentué, vient de **ü** ou de **ȯ** (ŏ), quelquefois de **ó** (= ō, ŭ), suivis de la palatale (§ 54, 6° et 2°).

Èu se trouve dans les mots *Dèu*, *ebrèu*, etc. (p. 84, n. 1, *a*, et § 51, 4°); cf. **iėu**.

Plus tard, une nouvelle diphtongue **ėu** sortira de **ȯu**.

Óu provient de **ó** (ō, ŭ) libre, qu'il soit ou non suivi immédiatement de **u** (§ 51, 3°, et p. 84, n. 1, *b*).

Ȯu provient de **ȯ** libre suivi de **u**, spécialement dans le groupe **-ȯcu** (p. 89, n. 1); ou bien encore de **au** suivi de **u** (p. 84, n. 1, *b*).

Iė, prononcé en appuyant sur l'**i**, vient de **ė** (ĕ, ae) libre, accentué (§ 51, 2°), ou de **a** libre accentué, précédé de la palatale (§ 54, 1°, *a*, et 51, 4°), et se trouve dans le suffixe **-arium**.

Uȯ (avec l'accent sur l'**u**) vient de **ȯ** (ŏ) libre accentué (§ 51, 2°).

Iėu vient de **ė** (ĕ, æ), suivi immédiatement de **u** (p. 84, n. 1); cf. **ėu**. Cette diphtongue peut sortir plus tard de **uȯu** (p. 89, n. 1).

Uȯu sort de **ȯ** dans le groupe **ŏcu** (p. 89, n. 1); cf. **ȯu**.

87. Consonnes. — **B** vient de **b**, initial de mots ou de syllabes (§ 62 et 68, 1°), ou de **b** double médial (§ 66). Il est intercalé entre **m** et **l**, **m** et **r** (§ 68, 3°).

P vient de **p**, initial de mots ou de syllabes (§ 62 et 68, 1°), de **p** double médial (§ 66).

D vient de **d**, initial de mots ou de syllabes (§ 62 et 68, 1°), de **d** simple ou double, médial (§ 63 et 66), de **t** simple médial (§ 63). Il est intercalé entre **l**, **ł**, **n**, **ñ**, ou **s**, et **r** (§ 68, 3°).

T vient de **t**, initial de mots ou de syllabes (§ 62 et 68, 1°); de **t** double médial (§ 66); de **t** ou **d**, final ou devenu final (§ 64 et 69). Il s'intercale entre **s** et **r** (§ 68, 3°).

G. Le **g** dur, qui se trouve seulement devant **o**, **ü**, **l**, **r**, provient de **g** initial de mots ou de syllabes, prononcé devant ces sons (§ 80), de **c** médial simple (ou **q**), devant **o**, **ü** (§ 75, 1°). Le **gu** + voyelle est d'origine germanique (§ 62, *b*).

C. Le **c** dur, qui n'existe en français que devant **o**, **ü**, **l**, **r**, vient de **c** initial de mots ou de syllabes, prononcé devant les mêmes sons (§ 71), ou de **g** médial, faisant partie d'un groupe devenu final (§ 69). C'est l'élément toujours persistant du groupe initial **qu** prononcé devant n'importe quelle voyelle (§ 79).

V vient de **v** initial de mots ou de syllabes (§ 62 et 68, 1°), de **p**, **b**, **v** simples, médiaux (§ 63), d'**u** en hiatus (§ 60, 1°).

Ẅ, noté par **u**, n'existe qu'après **q** (devant **a**) et **g** (§ 79 et 61, *b*).

F vient de **f** initial de mots ou de syllabes (§ 62 et 68, 1°), de **p**, **b** ou **v** médial devenu final (§ 64, 2°).

S douce, notée par **s**, rarement par **z**, vient de **s** simple médiale (§ 63), de **ti**, **gi** en hiatus (§ 78 et 80), de **c** devant **e** ou **i** (§ 75, 3°).

A la fin des mots, elle ne peut subsister que devant une voyelle. Devant une consonne ou avant une pause du discours, elle se change en **s** forte; cf. § 64, 2° et 69.

S forte est écrite **s** avant ou après une consonne, au commencement ou à la fin des mots; entre deux voyelles, elle est notée par **ss**. Elle vient de **s** initiale ou finale de

mots ou de syllabes (§ 62 et 64) ; de **s** double (§ 66) ou en groupe (§ 68) ; de **x** (§ 77, 2°) ; de **sti** + voyelle (p. 115, n. 2). Elle répond comme finale (§ 64, 2°) à l'**s** douce médiale.

I consonne (**yod**). Cette consonne est notée par **i** : elle se trouve dans les diphtongues **ai**, **ei**, **oi**, **oi**, **ui**. Elle est le produit de la diphtongaison naturelle de **é** en **éi**, de **a** en **ai** devant les nasales. Ou bien elle se développe de la palatale qui suit la voyelle (§ 54, 58, 75).

H. Sur cette consonne qui n'existe guère qu'au commencement des mots, voir § 82.

Tch, noté par **ch**, vient de **c** initial de mots ou de syllabes, devant **a** (§ 74 et 77, 1°), d'**i** en hiatus après **p** (§ 60, 1°).

Ts, noté par **c** ou **z**, vient de **c**, initial de mots ou de syllabes, devant **e**, **i** (§ 72 et 77, 1°), de **cy** (§ 73), de **ty** après une consonne (§ 78), de **t**, **d** combinés avec **s**, par suite de la chute d'une voyelle (§ 47). Après **n**, quand elle est la seconde consonne d'un groupe médial ou final, après **l** mouillée et **n** mouillée, l's de flexion se change en **z**, et le mouillement disparaît.

Dj, noté par **j** devant **a**, **o**, **u**, et par **g** devant **e**, **i**, vient d'**i** consonne, initial de mots (§ 81) ; de **g** initial de mots ou de syllabes devant **a**, **e**, **i**[1] (§ 80) ; d'**i** en hiatus, après diverses consonnes (§ 60, 1°) et dans le suffixe **-aticum**, **-adium**, *-age*.

L vient de **l** initiale de mots ou de syllabes, de **l** finale de syllabes, de **l** simple médiale, ou de **l** double.

R vient de **r** initiale ou finale de mots ou de syllabes, ou de **r** simple médiale.

L mouillée, vient de **l**, précédée ou suivie d'une palatale, avec laquelle elle se fond (§ 60, 2°).

M vient de **m** initiale de mots ou de syllabes ; de **m** médiale, simple ou double, demeurée intérieure ou devenue finale ; de **m** ou **n** contiguës à une consonne labiale ; enfin du groupe **mn** (§ 68, 1° et 3°).

1. Parfois le *g* vient d'un *c* antérieur (§ 68).

N vient de **n**, initiale ou finale de mots ou de syllabes; de **n** simple médiale ou de **n** double; de **m** finale (§ 64, 1°) ou devenue contiguë à une dentale.

N mouillée, notée par **gn** ou **ign**, et à la fin des mots par **ng** ou **ing**, vient de **n** fondue avec une palatale voisine (§ 60, 2°).

CHAPITRE V

HISTOIRE DE LA PRONONCIATION FRANÇAISE

DU XIe A LA FIN DU XVe SIÈCLE.

88. Caractères généraux. — 89. Voyelles orales. — 90. Voyelles nasales.—91. *A* et *e* nasalisés.—92. *O* nasalisé.—93. Diphtongues *ai, ei, oi, ui.* — 94. Diphtongues *eu, ou, uo*; triphtongue *ieu.* — 95. Diphtongue *ie.* — 96. Diphtongues nasales. — 97. Nouveaux hiatus. — 98. Réduction des hiatus. — 99. Consonnes médiales. — 100. Consonnes finales. — 101. *Ch, j* et *ts* ou *z.* — 102. *S.* — 103. *R.* — 104. Nasalisation de voyelles par *n* mouillée. — 105. Changement de *l* en *u.* — 106. *Al.* — 107. *Èl* et *él.* — 108. Autres voyelles ou diphtongues précédant *l.* — 109. *L* mouillée. — 110. Etat de la prononciation à la fin du XVe siècle.

88. Caractères généraux. — Les voyelles subissent des modifications sous l'action de certaines consonnes voisines. Parmi les diphtongues, quelques-unes disparaissent, en se transformant en voyelles. De nouvelles diphtongues naissent par suite de la vocalisation de consonnes. De nouveaux hiatus sont produits par la chute de consonnes médiales. Des voyelles nouvelles, les voyelles nasales, qui commençaient à naître dans la première période, reçoivent un développement considérable. Voilà dans ses grands traits le caractère de la prononciation française dans cette seconde période. Nous suivons les sons français, voyelles pures et nasales, diphtongues et consonnes, tels que nous venons de les reconnaître au Xe siècle.

SECTION I. — *Histoire des voyelles.*

I. Voyelles orales et nasales.

89. VOYELLES ORALES. — Les voyelles pures **a**, **ė**, **i**, **ȯ**, **ü**, **e** féminin se conservent sans modification durant presque toute cette période.

L'**é** fermé, sorti de l'**é** (ē, ĭ, œ) entravé latin, devient **ė** ouvert dans le courant du XIIe siècle : **mésse**, **mét** (mĭttit), **séc**, **séche**, **evésque** deviennent *mèsse*, *mèt*, *sèc*, *sèche*, *evèsque*. En revanche, l'**e** sorti de l'**a** libre, celui de **mer** (mare), celui de **tel** (talem), paraît prendre alors la place laissée libre par l'ancien **e** fermé, et devenir fermé, qu'il soit ou non suivi d'une consonne qui se prononce. L'**ė** se ferme également dans la diphtongue **ie**, issue de l'**a** libre suivant une palatale ou de l'**é** libre.

L'histoire de l'**o** fermé sera traitée plus commodément en même temps que celle de la diphtongue **óu** (§ 94).

Les voyelles subissent des altérations devant certaines consonnes, comme **s**, **r** et **l** (§ 102, 103 et 107).

90. VOYELLES NASALES. — Au XIe siècle, deux voyelles nasales sont formées : **ã**, **ẽ**; une troisième est en voie de formation : **õ**.

La voyelle nasale n'absorbe pas encore, comme elle le fera plus tard, tout le son de l'**m** ou de l'**n** qui la suit. La consonne conserve toujours sa valeur pleine et entière, en rendant nasale la voyelle précédente : par exemple, **chanter** ne se prononce pas *chã-té*, comme aujourd'hui, mais *chãn'-tér'*. La prononciation est donc intermédiaire entre la prononciation primitive **càn'-tare** et la moderne *chã-té*.

91. **A** ET **E** NASALISÉS. — **A** nasal se forme de **a** entravé suivi de **m** ou **n** : **annum**, **an'n**, *ãn'*; **campum**, **cham'p**, *chãm'p*.

E nasal vient de **ė** ou **é**, suivis de **m** ou **n** devant une consonne : il se prononçait comme nous prononçons aujourd'hui **in**, **ain**, **ein**. Mais vers la fin du XIe siècle,

il commençait à se fondre avec **ã** et à en prendre le son : **fĭndit**, **féndet** devenait successivement *fén't*, *fẽn't*, puis *fãn't*. Le changement était opéré au XIIe siècle, si bien qu'il n'existait plus alors de son nasal **ẽ**, sauf dans la diphtongue **ien** (= **iẽ**).

La transformation fut assez radicale pour que parfois l'orthographe la suivît. Dans le courant du XIIIe et du XIVe siècle, on prit l'habitude d'écrire **an**, au lieu de **en** étymologique, dans certains mots : *dedans*, *leans*, *ceans* (intus); *langue* (lingua); *sangle* pour *çangle*, **cengle** (cingula); et cette orthographe s'est maintenue jusqu'à nos jours.

L'**ẽ** nasal se produit encore dans le monosyllabe atone **ĭn**, **én**, même quand la préposition est suivie d'une voyelle et que l'**é** fermé est libre. La consonne se fait entendre jusqu'à nos jours devant une voyelle suivante : **ĭn-ŏdio**, *ennui*, c'est-à-dire *ãnui*, plus anciennement **ẽnui**.

92. **O** NASALISÉ. — Au XIe siècle, la syllabe **on** assone dans la Chanson de Roland avec **ó** pur, mais plus souvent encore avec elle-même, ce qui indique un commencement de nasalisation. Au XIIe siècle, le son nouveau **õ** est entièrement formé. Il provient :

1) de l'**ŏ** et de l'**ó** entravés devant **m** ou **n** :

rŭmpit	*rõn't*
cŏmitem	*cõn'te*
lŏngum	*lõn'c*
bŏnitatem	*bõn'té*

2) de l'**ŏ** et de l'**ó** libres, devant **m** ou **n** devenu final :

bŏnum	*bõn'*
nōn	*nõn'*
nōmen, nóme	*nõm'*

La nasale agissait-elle quand elle était médiale ? **Roma** a été prononcé *Rõ-me* ; **poma** a été prononcé *põ-me* ; mais, à ce qu'il semble, seulement dans le moyen français.

Il faut remarquer que l'**m** et l'**n** agissent directement sur l'**a** et l'**e** entravés, et non sur l'**a** ou l'**e** libres[1], tandis qu'ils agissent également sur l'**o** libre et l'**o** entravé pour les changer en **õ**. On remarquera en même temps que l'**ė** entravé se change en **é** pour aboutir à **ẽ**, et que l'**ȯ**, non seulement n'est pas régulièrement diphtongué, mais encore devient **ó** : *bón* assone avec *dolór*, ou *sóne* (Roland *sune*) avec *bóche*, *bouche*.

Ces faits sont d'autant plus bizarres et contradictoires qu'aujourd'hui **õ** est la nasale de l'**ȯ**, et non celle de l'**ó**, **ẽ** celle de l'**ė**, et non celle de l'**é**.

II. Diphtongues et triphtongues.

93. Diphtongues **AI**, **EI**, **OI**, **ÜI**. — **Ai** tend, dès la fin du XIe siècle, à passer à **ė** ouvert. De descendante, la diphtongue devient sans doute ascendante : ce qu'autrefois l'on prononçait **Ai** se prononce **aI**, puis **aE**, et finalement **ė**. Au XIIe siècle, le changement est achevé : *faite* assonne avec **pérte**. La langue néanmoins garde l'usage de l'orthographe ancienne **ai**. Il n'y a qu'un petit nombre de mots dans lesquels la diphtongue ait fait place à une voyelle : *frêle* pour **fraisle**, *grêle* pour **graisle**.

Éi. Dans le fragment de Valenciennes, **neiiez** (necatos) se trouve écrit *noieds*. On en a conclu avec raison que, dans le français du Nord, la diphtongue **éi** s'est changée en **ȯi**, d'abord en syllabe atone. Puis **éi** est devenu **ȯi** dans les syllabes accentuées, mais deux siècles plus tard seulement. Du Nord, la prononciation nouvelle atteignit l'Est (Bourgogne, Champagne), puis le Centre (Ile de France, Orléanais, etc.). Là **éi** fut changé en **ȯi** dans tous les mots, excepté devant **n** et **ł** mouillées. **Mei**, **tei**, **sei** devinrent *moi*, *toi*, *soi*; **rei**, **lei** devinrent *roi*, *loi*; mais **sein** (sinum) resta **sein**, **plein** (plenum) resta **plein**, **fein** (foenum) resta **fein**. On continua de dire **aveine** (avena),

1. L'*ė* libre devient régulièrement *ie* devant *m*, *n* : *bene* : *bien* ; l'*a* devient *ai* : *panem* : *pain*.

meins (minus)[1], et de même **pareil** (*pariculum), **conseil** (consilium), **oveille** (ovicula)[2], etc. Le son ancien s'est mieux conservé devant l'**l** mouillée que devant la nasale. Comme on le verra (§ 96), celle-ci modifia la terminaison **ein**.

Òi et **ói**. Il existait originairement deux diphtongues **oi**, l'une (**òi**) venue de **au** + **y** (**nausea**, *nòise*), l'autre (**ói**) venue de **ó** + **y** (**vōcem**, *vóis*). A ces deux diphtongues **oi** s'en ajoute une troisième (**ȯi**), sortie à la fin du XIIe siècle, comme nous venons de le voir, de **éi**. Au XIIIe siècle, les trois diphtongues se fondent dans la prononciation **ȯi**, qui, à la fin du moyen âge, s'est changée en **oê**, puis en **wê**.

Üi, qui se prononçait, dans la première période de la langue, en appuyant sur l'**ü** et en donnant à l'**i** la valeur d'un **yod**, tend à renverser le rapport des deux éléments. A la fin de la seconde période, l'**i** est devenu voyelle, l'**u** est devenu consonne; on prononce **ẅi**. Jadis *lui* assonait en **ü**; il assone désormais en **i**.

94. Diphtongues **EU**, **OU**, **UO**; triphtongue **IEU**. — **Èu** doit avoir abouti, vers le XIIIe ou le XIVe siècle, au son que nous lui donnons actuellement; mais ce son nouveau est aussi l'aboutissement de **óu**, de **òu** et de **uo**.

Óu est la diphtongue de **ó** libre accentué : *bellezour* (Eulalie) est un comparatif en **-ōrem**. De bonne heure, l'ancien **ó**, libre ou entravé, n'est plus noté que par la lettre **o** (comme l'**ò** ouvert) dans la plupart des textes continentaux, et par la lettre **u** (comme l'**ü** = **ū**) dans les textes normands et anglo-normands. Du XIe au XIIIe siècle, l'**ó** libre assone avec l'**ó** entravé et l'**ó** devant la nasale et semble avoir perdu sa valeur de diphtongue. Puis une distinction nouvelle se produit : **ó** accentué, libre, passe

1. On n'a pas encore fourni d'explication certaine des formes *avoine*, *foin*, *moins*, qui ont fini par triompher dans le français propre.

2. Dans *pareil*, *conseil*, etc., l'*i* sert à la fois à noter l'*l* mouillée et la diphtongue *ei*. On prononçait, non *paré-ỉ*, mais *parei-ỉ*.

à la voyelle **eu**; entravé, à la voyelle **u** (ou)[1]. Cette voyelle est notée par la combinaison de l'**o** et de l'**u**, et non point, comme dans d'autres langues romanes, par l'u latin, qui était devenu chez nous **ü**. Exemples : **dolórem**, *dolór*, *douleur*; **tŭrrem**, *tór*, *tour*.

Òu, dans *pòu* (**paucum**), *fòu*, *liòu*, *jiòu* (**focum**, **locum**, **jocum**), devient, vers le même temps, **ėu**, qui se réduit à la voyelle **eu** comme les diphtongues précédentes. Cf. p. 89, note 1.

Uo (c'est-à-dire **üo**) vient de **ȯ** accentué, libre, et se change au XIe siècle en **ue**, au XIIe ou au XIIIe en **oe**, pour aboutir au XIVe à la voyelle **eu**[2].

Ainsi **nŏvem**, **nòve** est devenu successivement : **nüof**, **nüef**, **noef**, *neuf*. Le moyen âge, du XIIe au XIVe siècle, hésite perpétuellement entre les deux notations **ue** et **oe**. L'usage moderne a conservé des traces des anciennes notations, à côté de l'orthographe **eu**, qui est devenue courante. **Ue** se trouve encore dans **cueillir**, où la nécessité d'indiquer par l'écriture le son guttural du **c** a maintenu l'**u** avant l'**e**. **Oe** s'est conservé dans **œ-il** et, d'une façon bizarre, dans **œuf**, **sœur**, **bœuf**, qui combinent ainsi les deux groupes **œ** et **eu**.

Au XIVe siècle, le groupe **eu** représente donc un **uo** primitif (**ȯ** = **ŏ** libre accentué); un **ȯu** primitif (**ȯ** = **ō**, **ŭ** libres accentués); un **ȯu** primitif (= **au** et **ȯ** suivis de **u**).

La triphtongue **iėu** se réduit de la même façon à la diphtongue **ieu** (**i** + **eu** voyelle). La triphtongue **uȯu** a disparu.

95. Diphtongue **IE**. — **Ié**, qui était à l'origine une diphtongue descendante (**Ié**), devient graduellement, dans la deuxième période, une diphtongue ascendante (**iÉ**), dont le premier élément est **i** consonne ou **yod**.

Cette diphtongue se maintient jusqu'au XIVe siècle.

1. Atone, *ȯ* libre ou entravé se partage, sans qu'on puisse en formuler de règle certaine, entre *u* et *ȯ*.
2. Dans *avuec*, *illuec*, l'*u* est tombé : *avec*, *illec*.

Du XIVe au XVIe, elle subit une réduction dans deux cas spéciaux.

1. Tous les mots (substantifs, adjectifs, verbes ou mots invariables) en **chié** et en **gié** ramènent les groupes **chié** et **gié** à *ché* et *gé* : **vachier**, **bergier**, **legier** deviennent *vacher*, *berger*, *leger*; **giel**, **degiel**, **jieu** deviennent *gel*, *degel*, *jeu*. C'est une réduction d'ordre phonétique, qui n'a laissé intactes que quelques formes de noms propres, comme **Bergier** (à côté de *Berger*), **Flèchier**, etc.

2. Par suite, les verbes **mangier**, **marchier**, **laschier** et autres semblables devenaient régulièrement *manger*, *marcher*, *lâcher*. Dans les autres verbes, dans les participes et substantifs participiaux de la 1re conjugaison dont l'**a** latin avait été diphtongué en **ié**, sous l'influence d'une palatale antérieure (§ 54, 1°, *a*), l'analogie de la conjugaison régulière (**cantare**, *chanter*) fit partout disparaître la diphtongue au profit de **e**. Des formes verbales comme **aidiez**, **aidié**, **aidier**, **laissier**, **veillier**, **chacier** **preiier**, **chalcier**, **croisier** devinrent *aidez*, *aidé*, *aider*, *laisser*, *chasser*, etc. Des substantifs comme **croisiée**, **chalciée** devinrent *croisée*, *chaussée*, etc.

Par conséquent, les seuls mots qui échappèrent à cette réduction furent les substantifs et adjectifs dans lesquels la diphtongue **ié** n'était pas précédée de **ch** ou de **g**. Ex. : **fier** (**fĕrum**), à côté de *cher* (**carum**) ; **fiel** (**fĕl**), à côté de *gel* (**gĕlum**) ; **premier**, **chevalier**, et quantité d'autres substantifs en **-ier** de **-arium**; **moitié**, **amitié**, **inimitié**, **pitié**, de **medietatem**, ***amicitatem**, **pietatem**.

Cette transformation générale mit deux siècles à s'accomplir ; elle était achevée à la fin du XVIe siècle, quoiqu'on en trouve encore quelques traces dans des textes provinciaux du commencement du XVIIe. Les détails de cette transformation sont encore mal connus.

96. Diphtongues nasales. — Ce sont **ain**, **ein**, **ien**. Au XIe siècle, **ain** et **ein** se prononçaient ãin', ẽin'[1]; puis,

1. Ces diphtongues, analogues aux diphtongues nasales du portugais, étaient formées d'une voyelle nasales *ã* ou *ẽ*, et de la voyelle orale *i*, prononcées d'une seule émission de voix avant la consonne nasale.

quand **ai** et **ei** furent confondus en **ė**, les diphtongues nasales correspondantes se réduisirent à **ẽn'** : **pain, aime, plein** furent prononcés *pên'*, *ẽm'*, *plên'*.

La diphtongue **ien** est de formation relativement récente : elle date du XIIe ou du XIIIe siècle. Née après le changement de **ẽ** en **ã**, cette diphtongue conserve jusqu'à nos jours le son **ẽn** qui lui est propre : **rien, mien, chien, moiien** (moyen), **crestiien**, etc.

Sur les combinaisons de **ñ** avec **a, o, e**, voir § 104.

III. Hiatus.

97. Nouveaux hiatus. — Le commencement du XIe siècle voit paraître une quantité considérable d'hiatus. La plupart des muettes médiales qui s'étaient affaiblies dans la période antérieure tombent définitivement et laissent en présence les voyelles précédentes et suivantes.

mutare	**muder**	*muer*
salutare	**saluder**	*saluer*
videre	**vedeir**	*veeir*, *veoir* (*voir*)
sedere	**sedeir**	*seeir*, *seoir*
audire	**odir**	*oïr*, *ouïr*
securum	(**segur**)	*seür* (*sûr*)
carruca	(**charrugue**)	*charrue*

98. Réduction des hiatus. — Ces hiatus s'ajoutent à ceux que l'âge précédent avait conservés : la langue met trois à quatre siècles à les réduire, et encore incomplètement. Un grand nombre d'hiatus ont été maintenus ou rétablis pour des raisons d'euphonie ou d'analogie. L'usage poétique en compte beaucoup plus que l'usage commun ou familier. Ainsi le suffixe **-ion** est prononcé habituellement d'une seule émission de voix, mais il a deux syllabes en vers.

En règle générale, **i, o, u, ü** en hiatus avec la voyelle accentuée sont devenus **y** (yod), **w** et **ẅ**. Dès la fin du

moyen âge, les terminaisons **i-ons**, **i-ez** de l'imparfait et du conditionnel étaient devenues monosyllabiques. On prononçait, comme aujourd'hui, *dyable*, *ϑyande* au lieu de **di-able**, **vi-ande**, *écϋelle* au lieu d'**écü-elle** (scutella), *ϖi* (*oui*) au lieu d'**ou-i**, **o-il** (hoc illud). On prononçait semblablement *mϖele* au lieu de **mo-elle** (plus anciennement **meolle**, medulla), *pϖele* au lieu de **po-ele** (patella).

Quand la voyelle en hiatus était **e** féminin ou **a**, ou encore **o** devant une voyelle labiale, elle a cessé d'être prononcée (**a-oust**, *août*; **veoir**, *voir*; **seür**, *sûr*[1]; **roond**, *rond*); ou bien elle s'est fondue avec la voyelle suivante pour former une diphtongue ou une voyelle nouvelle (**chaeine**, **chaïne**, *chaîne*; **reïne**, *reine*; **haïne**, *haine*).

La date de la réduction des hiatus paraît varier de province à province. A la fin du XIVe siècle, elle semble être accomplie dans le français propre; mais elle paraît ne s'être achevée que plus tard dans les dialectes du Nord.

La réduction de l'hiatus s'est également produite par l'intercalation d'une consonne.

graïr (de **gradir**, ***gradire** pour **gradi**)	*gra-ϑ-ir*
pareïs (de **paredis**, **paradisum**)	*pare-ϑ-is*, *parϑis*
poeir, **pooir**, **pou-oir** (de **podeir**, ***potere**)	*pou-ϑ-oir*
plioir	*pli-ϑ-oir*

SECTION II. — *Histoire des consonnes.*

I. Chute des consonnes médiales et finales.

99. CONSONNES MÉDIALES. — A la fin du XIe ou au commencement du XIIe siècle, les consonnes médiales disparaissent pour la plupart : à savoir les dentales (**d** primitif et **d** substitut de **t**), et la palatale **g**, substitut de **c**.

1. Dans *heur*, *bonheur*, *malheur*, plus anciennement *eür* (augurium), *e-ü* est devenu *eu*. La prononciation gasconne *bonhur*, *malhur* est plus régulière que la nôtre.

mutare	**muder**	*muer*
patrem	**pedre**	*pere*
fratrem	**fredre**	*frere*
securum	(**segur**)	*seür*, *sûr*
carruca	(**charrugue**)	*charrue*

100. Consonnes finales. — Les dentales finales, si elles n'ont jamais été en contact avec d'autres consonnes [1], ont un destin semblable à celui des dentales médiales.

virtutem	**vertut**	*vertu*
fidem	**foit**	*foi*
cantat	**chantet**	*chante*

Toutes les autres consonnes finales, précédées d'une consonne ou d'une voyelle, tendent à disparaître, quand elles sont suivies de mots commençant par une consonne. La même cause agit au pluriel des substantifs et des adjectifs, qui perdent la consonne finale du radical devant l's de flexion : le **coc**, les *cos* ; le **drap**, les *dras*. Au XIVe siècle, la consonne du singulier est habituellement écrite au pluriel (les **cocs**, les **draps**) ; mais elle ne se prononce pas. Cette différence entre le singulier et le pluriel explique la forme que présentent un certain nombre de substantifs dans la période moderne. On prononçait la **cléf**, les *clés* ; le **baillif**, les *baillis* : on tira du pluriel les singuliers *clé*, *bailli* [2].

II. Consonnes chuintantes et sifflantes.

101. **CH**, **J** et **TS** ou **Z**. — Vers le XIIIe siècle, la prononciation **tch** se réduit à la prononciation actuelle **ch**. De même **ç** devient **s**, de **ts** qu'il était à l'origine. Le **z** final se réduit également au son d'**s** simple, quoique l'écriture le conserve le plus habituellement. Ainsi, **bontéz**, pro-

1. Voyez § 66 et 68. Ex. : *tantum*, tant ; *cattum*, chat ; *habuit*, ot.
2. Voyez, dans la deuxième partie de cet ouvrage, le chapitre de la formation du pluriel dans les noms.

noncé jusqu'au XIIIe siècle **bontéts**, devient *bontés*; mais on continue à écrire **bontez**. Nous conservons encore aujourd'hui le **z** à la 2e personne du pluriel des verbes.

Le **j** ou **g** perd également le son dental par lequel il commençait : **ja** se prononce dès le XIIIe siècle comme nous le prononçons aujourd'hui dans *dé-jà*.

102. **S.** — **S**, devant une consonne, à l'intérieur des mots, s'éteint et disparaît dans la prononciation, quoiqu'elle soit longtemps conservée par l'orthographe.

Ce changement semble avoir commencé dès le XIe siècle, devant les consonnes douces ou sonores, et s'être continué au XIIe et au XIIIe devant les consonnes sourdes. A cette époque, la révolution est achevée, l'**s** s'est éteinte dans *tous* les mots de la langue populaire. La langue savante se soumettra parfois à l'action de la langue parlée, le plus souvent s'y opposera, et maintiendra ou fera pénétrer dans l'usage général des mots présentant le groupe **s** + consonne. Mais cette prononciation ne sera qu'artificielle. Nous voyons au XVIe siècle l'espagnol, et surtout l'italien, aider à la propagation de ce groupe qui avait été détruit dans la langue populaire.

L's, en tombant, altère parfois la voyelle précédente. Si celle-ci est accentuée, elle s'allonge en modifiant son timbre : **pasque** (prononcez **pâsk'**) devient *pâque*, **teste** (pron. **têst'**) devient *tête*. Ainsi sont nés l'**ô** de *côte*, *hôte*, qui étaient à l'origine **côste**, **hôste**; et l'**ê** de *tête*, *fête*, plus anciennement **têste**, **fêste**. Les voyelles atones ne changent pas [1], à moins qu'elles ne subissent l'influence de mots où elles soient accentuées : ainsi, d'après *hôte*, on prononce *hôtel*, tandis qu'on distingue *côte* et **coteau**.

III. Influence de *R* et des nasales sur les voyelles précédentes.

103. **R.** — Cette consonne, à la fin de la période qui nous occupe, exerce une action sur un **a** ou un **e** précédent, que la voyelle soit accentuée ou atone et que l'**r** soit ou

1. Ex. : *escrire*, écrire; *esté*, été; *costel*, coteau; *posterne*, poterne.

non suivie d'une consonne. L'ancien français écrit **lerme** (de **lairme**, lacrima), **merquer**, **perruche**, **perche**; **asparge**, **char**, **esparvier**. Le moyen français dit indifféremment *lerme* et *larme*, *merché* et *marché*, *merquer* et *marquer*, *cercher* et *çarcher*, *haubert* et *haubart*, *ferme* et *farme*, *perche* et *parche*, etc. Cette confusion se maintint jusqu'en plein XVIIe siècle. A cette époque s'établit l'état de choses actuel, généralement conforme à l'étymologie.

104. Nasalisation des voyelles par **N** mouillée. — On a vu précédemment la transformation des voyelles **a**, **e**, **o** en nasales, sous l'influence d'une **n** suivante, médiale, finale ou en groupe. Les modifications des voyelles, sous l'influence de l'**ñ**, sont semblables à celle que produit l'**n** simple. La voyelle pure devient nasale : par exemple, l'**a** dans **Hispania**, *Espagne*; prononcez *Espãñe*. Mais l'**ñ** pouvait dégager un **yod** palatal qui faisait corps avec la voyelle. **Hispania** devenait ainsi *Espaigne* (Roland) ou *Espaiñe*; et avec la nasalisation, *Espãiñe*.

La nasale mouillée pouvait se trouver à la fin des mots, mais jamais devant une consonne. On disait : **je plaign** (ou **plaing**) : *plãñ* ou *plãiñ*; mais **il plaint** : *plãint*. A la fin du moyen âge, **ñ** finale est devenue **n** simple : **loiñ**, **besoiñ**, notés **loing**, **besoing**, sont devenus *loin*, *besoin*[1]. Voilà pourquoi nous disons *bain*, malgré **baigner**.

IV. Vocalisation de *L*.

105. Changement de **L** en **U**. — Le trait le plus notable de l'histoire de la prononciation française du XIe au XVe siècle est la vocalisation de l'**l**, c'est-à-dire son changement en **u** devant une consonnne, à l'intérieur des mots, ou à la fin d'un mot étroitement uni par le sens au mot suivant.

Il y a beaucoup de rapport entre le son **l** et le son **u**, comme il y en a également entre **l** et **i**. Dans la pronon-

1. De même que la diphtongue orale *oi* passe à *oè* puis à *wè* (§ 93), la diphtongue nasale *oin* (*ōiñ*) passe à *wēn* (*lwēn*, *beswēn*).

ciation ordinaire de l'**l**, la langue vibre horizontalement; mais elle peut aussi s'arquer ou se creuser. Dans le premier cas, elle s'en vient toucher la voûte du palais par le sommet de la courbure et produit, en même temps que **l**, un **yod**, qui se combine avec cette consonne pour former une **ł** mouillée (§ 36). Dans le second cas, la langue, en se creusant, donne à la bouche la forme nécessaire pour produire la voyelle **u**. De là, un son intermédiaire, moitié **l**, moitié **u**, qu'on peut entendre encore aujourd'hui dans les langues slaves[1].

La vocalisation de l'**l** en **u** s'est produite dans quelques mots en italien, espagnol, provençal : elle a eu lieu régulièrement en français. Comme le changement atteint dans une partie des cas la voyelle précédente, il faut distinguer les divers groupes que forment les voyelles ou les diphtongues avec l'**l** : **al**, **èl**, **él**, **iel**, **il**, **òl**, **ól**, **eul**.

L'altération se produit de même avec **l** mouillée, et l'on ne peut pas séparer celle-ci de l'**l** pure.

106. **AL.** — A la fin du XIIe siècle, **al** se change en **au** : **talpe**, *taupe*; **albe**, *aube*; **altre**, *autre*; **malsade**, *maussade*; **malgré**, *maugré* et *maugreer*; **cheval-leger**, *chevau-leger*; **al roi**, *au roi*[2]. La liquide persiste, quand elle n'est pas suivie d'une consonne : **al homme**, **al enfant** (à l'homme, à l'enfant).

Voilà pourquoi aujourd'hui les noms en **al** font leur pluriel en *aux* (**cheval**, *chevaux*), et pourquoi l'on conjugue *je vaux*, *tu vaux*, *il vaut*; **nous valons**, **vous valez**, etc.

Observations. — 1. La langue moderne écrit *chevaux*, *vaux*, avec **x** au lieu de **s**. Pourquoi cette **x** ?

Le moyen âge employait l'**x** comme signe abréviatif du groupe **us**. Ce qn'on prononçait **Deus** s'écrivait **Dex**; ce qu'on prononçait **nous**, **vous** pouvait s'écrire **nox**, **vox**. Il

1. Les langues slaves présentent tous les sons intermédiaires par lesquels peut passer l'*l* simple pour aboutir à *u*.

2. Entre *al* et *au* a existé une prononciation intermédiaire, dans laquelle *l* est à mi-chemin entre la liquide pure et la voyelle, et qu'on trouve parfois notée approximativement par *ul* : *aulbe*, *paulme*, etc.

était tout naturel qu'on écrivît également *chevax*, *vax*, en prononçant *chevaus*, *vaus*. Vers la fin du moyen âge, quand l'usage des abréviations tendit à disparaître, on oublia la valeur du signe **x**, et on le confondit avec la lettre **x**, qu'on prit dès lors pour un substitut de l'**s**. Comme on faisait entendre la voyelle **u** dans la diphtongue **au**, on fit reparaître cette voyelle et on écrivit *chevaux* ou *vaux*.

Quelques-uns même, ne comprenant pas que l'**l** du singulier était déjà représentée au pluriel par l'**u**, allèrent jusqu'à écrire *chevaulx* ou *vaulx*. A partir du XVIIe siècle, on supprima généralement cette **l** du groupe *aus*, sauf dans les deux mots *aulx* (pluriel de **ail**) et *faulx* (**falcem**). Les noms en **al** firent désormais leur pluriel en *aux*.

C'est à cette succession d'erreurs qu'est due la fâcheuse habitude de l'orthographe moderne de noter par **x** presque toute **s** qui suit **u**, non seulement dans des mots où l'**u** représente une ancienne **l** (*chaux*, *faux*, *doux*), mais dans bien des cas où l'**u** ne vient pas de la liquide (**glorieux**, **neveux**, **je peux**). Il serait grand temps qu'une orthographe plus correcte et plus simple rétablît partout l'**s** finale à la place de cette **x** barbare.

2. Dans quelques mots, **al** est devenu **au**, même au singulier : *étau*, *chenau*, *noyau*, *hoyau*, etc. On trouvera l'explication de ce fait au livre II de cet ouvrage, dans le chapitre consacré à la formation du pluriel.

3. Quelle était la prononciation du groupe **au** ? Il est certain que l'**u** y avait non point la valeur de l'**ü** français, mais celle de l'**u** latin : **au** sonnait **Aou** et formait une diphtongue descendante. Le français avait réduit au VIIIe siècle la diphtongue latine **au** à **ȯ** : quatre siècles plus tard, par un autre procès, il faisait reparaître ce qu'il avait détruit. Le XVIe siècle verra disparaître la nouvelle diphtongue réduite à **ȯ** fermé.

107. **ÈL** ET **ÉL**. — La transformation de **l** en **u** dans le groupe **èl** aurait été trop difficile, si l'**è** ne s'était rapproché de la labiale, en devenant **èa**. Et, de fait, les textes français du commencement du XIIe siècle écrivent **ea** pour **è**, dans le groupe **èl** + consonne. Ce groupe nouveau **Èal** + con-

sonne passa bien vite à **èAl** et **eAl** (avec **e** féminin) et suivit les destinées du groupe **al**. Ainsi, pour prendre un exemple type, l'adj. **bèls** devint successivement, du XIIe au XIIIe siècle, **bÈals**, **bèAls**, **beAls**, *beAus*. Les siècles suivants, jusqu'au XVe, font entendre la triphtongue **eAu**, qui commence par un **e** féminin, se continue par un **a** accentué et finit par un **u**. Les dialectes changeaient volontiers l'**e** féminin en **i**, de sorte que la triphtongue devenait **iau**. Nous verrons au chapitre suivant le sort de cette triphtongue dans la langue moderne.

Ainsi l'ancien et le moyen français déclinaient : le **mantèl**, les *manteaus*; le **chapèl**, les *chapeaus*; un **bèl** enfant, de **beaus** enfants. Dans le substantif, une réaction du pluriel sur le singulier fit partout disparaître la forme en **el** : de là *manteau*, *chapeau*, etc. [1]. Des formes telles que **martel en tête**, **listel**, **cartel** sont des italianismes. Les adjectifs se terminèrent également en *eau* (*beau*, *nouveau*, *jumeau*), excepté devant une voyelle : un **bel** enfant, **bel** et bon.

Le rapport de *eau* à **el** tend aujourd'hui à s'effacer. Bien que la langue possède de nombreux dérivés qui datent de l'époque où **el** n'était pas encore changé en *eau* (**chapel** : **chapelet**; **mantel** : **mantelet**; **nouveau** : **nouvelle**) et qui devraient conserver toujours présent le souvenir de la filiation, on a commencé à créer des dérivés tels que *tableautin*, de *tableau*; *pinceauter*, de *pinceau* (au lieu de **tablellin**, **pinceler**).

ÉL, accentué, n'existe que dans le pronom pluriel **éls** (illos) et dans le substantif **chevéls** (capillos), qui sont devenus *eus* et *cheveus* (eux, cheveux). L'**l** s'est changée en **u**; la diphtongue **éu**, produite par la vocalisation, a dû se fondre avec l'ancien **ó** (§ 94) et en suivre la destinée. A la fin du moyen âge, ce qu'on avait jadis prononcé **él** avait certainement le son moderne de notre voyelle **eu**. Atone, **él** ne se réduit pas à **eu**, mais à **u** (ou) : ***filicaria**,

1. Voir au livre II le chapitre de la formation des pluriels.

felgiere, *fougiere*, *fougere*; **del** (article contracté atone), **dou**, plus tard **du**[1].

IEL se change en la triphtongue **iéu** : **ciel**, *cieus*. De bonne heure, on a prononcé **yeu**, avec **eu** voyelle, comme aujourd'hui (§ 95 et 98).

108. Autres voyelles ou diphtongues précédant **L**.

IL. — La langue semble avoir hésité. L'ancien français disait **soutil**, *soutius*; **vil**, *vius*; **viltê**, *viuté*; mais ces formes ne se sont pas maintenues. Ou bien la consonne a reparu, comme dans *subtils*, *vils*; ou bien elle est tombée sans laisser de trace : **filcelle**, *ficelle*.

ÒL et **ÓL** devinrent **ȯu** et **ȯu**, qui se réduisirent bien vite à la voyelle simple **u** (ou) : **dȯls**, *dóus*, *doux*; **cȯls**, *cous*; **fȯls**, *fous*; **mȯls**, *mous*.

UL. Ici, **l** paraît s'être fondue avec l'**u** sans laisser de traces : **pulpitre** devient *pupitre*, **pulcelle** devient *pucelle*.

UEL ou **EUL**. Dans ce groupe, **l** devait, en se vocalisant, se fondre avec la voyelle **eu** : **aieul**, *aieus*; **linceul**, *linceus*.

109. **L** mouillée. — L'**ł** mouillée présente des faits analogues :

Ał (ail) : **travails**, *travaus*.

Èł (eil) : **meils** (melius), *mieux*.

Éł (eil) : **conseil**, *conseus*. Sous l'influence du singulier, la langue moderne est revenue à la forme **conseils**.

Ił (il). Ici **ł** est tombée : **fils** se prononce *fis*. Les dialectes ont dit *fius*, *fieus*.

Uł (ouil). Ici **ł** en se vocalisant s'est fondue avec la voyelle **u** : **genouils**, *genoux*; **verrouils**, *verroux*. Les singulier *genou* et *verrou* sont tirés du pluriel.

1. Nous n'avons pas parlé de la vocalisation de l'*l* dans le groupe *el* répondant à *al* latin (*mortel*, *pel*). C'est une question encore obscure.

Ainsi, le XIIIe et le XIVe siècle ont vu se développer toute une nouvelle série de diphtongues ou triphtongues : **au, eu, eau, ieu.** Mais la diphtongue **au** et la triphtongue **eau** ont seules duré jusqu'au XVIe siècle.

SECTION III. — *Résumé.*

110. ÉTAT DE LA PRONONCIATION A LA FIN DU XVe SIÈCLE.

Les voyelles pures sont : **ȧ, á, ė, é, i, ȯ, ó, u** (ou), **ü, eu, e** féminin. L'**á** et l'**ó** sont issus d'**ȧ** et d'**ȯ** par suite de la chute d'une consonne suivante, notamment **s** (§ 102). On se rappellera que l'**u** continue un plus ancien **ó** entravé ou atone (§ 94), et que la voyelle **eu**[1] représente les anciennes diphtongues **ėu, ȯu, óu, uo** (§ 94) et **éu** (§ 107 et 108).

Il n'y a qu'une seule diphtongue pure : **au** et une seule triphtongue pure : **eau.**

Les voyelles nasales sont : **ã, ẽ** (**ain, ein, oin, ien**), **õ.**

Il n'y a plus de diphtongues nasales.

Les consonnes sont les mêmes qu'aujourd'hui : **b, p, v, f, — d, t, s** douce (ou **z**), **s** forte, **— g, c** (**k, q**), **— j, ch, — y, w, ẅ**[2]. **— h, — l, r, m, n, ł, ñ.** En ce qui les concerne, il n'y a pas de différence essentielle entre la prononciation de cette époque et la nôtre, sauf que **r** n'est pas encore gutturale, que **ñ** peut se trouver à la fin des mots (§ 104), et que **ł** n'est pas encore en voie de disparaître.

1. La prononciation distinguait déjà une voyelle *eù* ouverte et une voyelle *eú* fermée. Mais les faits sur lesquels cette distinction est fondée n'ayant pas encore été étudiés, nous considérons provisoirement ces deux sons de même origine comme une unité.

2. Les groupes formés par ces consonnes avec diverses voyelles suivantes sont qualifiés improprement de diphtongues par les grammairiens (cf. § 27).

CHAPITRE VI

HISTOIRE DE LA PRONONCIATION FRANÇAISE

DU XVIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

111. *E* fermé. — 112. *O* ouvert et *eu*. — 113. Histoire de l'*e* féminin. — 114. *Ü*. — 115. *Oi*. — 116. *Üi*. — 117. *Au* et *eau*. — 118. Nouvelles voyelles nasales. — 119. Changement de voyelles nasales en voyelles pures. — 120. *R* et *l* mouillée. — 121. Consonnes finales. — 122. Conclusion.

SECTION I. — *Histoire des voyelles.*

I. Sons purs ou oraux.

111. **É** FERMÉ. — Du XVIe au XVIIIe siècle, **é** fermé accentué[1] devient **è** ouvert toutes les fois qu'il est suivi d'une consonne persistante. Auparavant on disait : **échéc, chéf, féve, éle, pére, mére, frére, amér, amére, clér, fiér,** etc. Peu à peu l'on se mit à prononcer comme nous le faisons aujourd'hui : *échèc*, *chèf*, *fève*, *èle* (aile), *père*, *amèr*, *clèr* (clair), *fièr*, etc. L'**é** est resté fermé quand il n'était suivi d'aucune consonne ou que la consonne suivante (notamment **r** final) a cessé d'être prononcée (§ 121). C'est pourquoi les participes et les infinitifs de la 1re conjugaison et les polysyllabes en **-er** et en **-ier** ont toujours l'**é** fermé, tandis que les féminins en *-ère* et en *-ière* ont l'**è** ouvert :

bergé (berger)	*bergère*
messagé (messager)	*messagère*
printanié (printanier)	*printanière*
ouvrié (ouvrier)	*ouvrière*[2]

1. *E* fermé accentué continue *a* latin, libre, accentué (§ 51, 4° et 89); *ié* continue le même *a* latin, précédé d'une consonne palatale (§ 54, 1°, *a*), ou *è* gallo-roman, libre, accentué (§ 51, 2°).
2. L'*yod* ou *i* consonne, précédant *e* ouvert ou fermé (ancienne

112. **O** OUVERT ET **EU**. — Au XVIe siècle, et déjà plus anciennement (p. 142, n. 1), les voyelles **ȯ** (§ 85 et 110) et **eu** précédant immédiatement la consonne finale étaient, à ce qu'il semble, tour à tour ouvertes ou fermées, suivant que cette consonne se prononçait ou non (§ 121). Cette différence apparaît encore dans un ou deux mots de la langue d'aujourd'hui :

le **bœuf** gras, pron. **beù**	un *bœuf*, pron. *beùf*
des **œufs**, pron. **eù**	un *œuf*, pron. *eùf*

On a dit quelquefois au théâtre : vous êtes un **sòt'**; mais on prononce d'habitude *só*, avec l'*o* fermé et sans **t**. Actuellement, les voyelles dont nous traitons sont toujours ouvertes devant les consonnes finales qui ont persisté depuis le XVIe siècle ; elles sont fermées, toutes les fois qu'elles terminent le mot. On prononce **cœùr**, **sœùr**, **tòrt**, **essòr**, **dòt**, mais *peù* (peux), *jeù*, *lieù*, *heureù* (heureux), *dó* (dos), *paltó* (paletot), *fló* (flot), etc.

On constate, au moins à partir du XVIe siècle, le changement d'**ȯ** en **ó** devant une consonne sifflante, dans des mots comme *fósse*, *róse*, *chóse*, *arróse*, qu'on a même prononcés *rouse*, *chouse*, *arrouse*. La voyelle **eu**, dont le timbre originaire est incertain, a également un son fermé devant un **z** : *heureúse*, *Meúse*, *Creúse*, etc.

113. HISTOIRE DE L'**E** FÉMININ. — Dès le XIVe siècle, l'**e** féminin commençait à n'être plus prononcé après les diphtongues et les voyelles, atones ou accentuées.

vraiement	*vraiment*
uniement	*uniment*
journée	*journé(e)*
folie	*foli(e)*
eaue (aqua)	*eau*

diphtongue *ie*), s'est changé en *i* voyelle, après un groupe de consonnes prononcées dans la même syllabe :

ou-vrier	*ou-vri-er*
ta-blier	*ta-bli-er*

Le mot *hier*, autrefois monosyllabe, se prononce également en deux émissions de voix : *hi-er*

Quand l'e féminin précédait la voyelle accentuée, l'orthographe s'est généralement conformée à la nouvelle prononciation. Quand il formait la dernière syllabe du mot, on a continué à l'écrire, excepté dans le substantif *eau* (jadis triphtongue) et à la terminaison de l'imparfait et du conditionnel, auparavant *-oie*, bientôt *-ois*.

En même temps, l'e féminin s'affaiblissait entre deux consonnes intérieures, le plus anciennement sans doute dans le voisinage d'une liquide ou d'une nasale.

acheter	*ach'ter*
savetier	*sav'tier*
charretier	*chartier* (La Fontaine)
larrecin	*larcin*
serement	*serment*

Après la consonne initiale, l'e féminin a persisté jusqu'à nos jours, à moins qu'il ne fût suivi d'une des consonnes **l** ou **r**.

belouse	*blouse*
beluter	*bluter*
berouette	*brouette*

Au XVIe siècle, l'e féminin était encore prononcé à la fin des mots après une consonne. Mais, depuis le XVIIe siècle, on ne le fait plus entendre dans la conversation qu'après les groupes de consonnes qui exigent une voyelle d'appui : par exemple, dans *quatre*, *table*, *peuple*, *souple* ; ou, à l'intérieur des mots, dans *appartement*, *exactement*, *lestement*, etc.

A cet égard, les habitudes locales ou individuelles varient d'ailleurs sensiblement. Dans le langage oratoire ou poétique, l'e féminin ou, comme on dit, l'**e muet** est mieux conservé que dans la prononciation courante. En vers, il compte pour une syllabe et constitue la rime féminine. Aucun fait ne contribue plus à donner à notre poésie moderne un caractère factice et artificiel et à rendre nos vers faux à toute oreille non avertie.

Dans nombre de cas, sans qu'on puisse formuler de

règles précises, l'**e** féminin s'est changé à partir du XVIe siècle en **ė** ou plus souvent en **é**. C'est ainsi que **desir, peril, sejour, lepreux, benin, gemir, querir, guerir,** sont devenus *péril*, *séjour*, *lépreux*, *bénin*, *gémir*, *quérir*, *guérir*.

114. **Ü**. — Dans le voisinage de certaines consonnes, particulièrement **l** et les labiales, **e** féminin s'est parfois changé en **ü**. De même la voyelle **eu**.

gemeau	*jumeau*
bevons	*buvons*
letrin	*lutrin*
meure	*mûre*
feur	au *fur* et à mesure
preudome	*prudhomme*

115. **OI**. — L'ancienne diphtongue **oi** se prononçait **wė** au XVe et au XVIe siècle. Dans nombre de mots, les substantifs **croie** (crēta), **monnoie**, les adjectifs **foible, roide,** les verbes **connoître** et **paroître**, dans plusieurs noms de peuples comme **François, Anglois, Polonois, Japonois,** enfin à l'imparfait et au conditionnel de tous les verbes, le **w** a cessé d'être prononcé, et il n'est resté que la voyelle **ė**. Cette prononciation commence au milieu du XVIe siècle. Au XVIIe, l'avocat Bérain imagina de la noter par **ai**; mais cette manière d'écrire, préconisée par Voltaire et reconnue officiellement à l'époque de la Révolution, n'a décidément supplanté la vieille notation par **oi** qu'au XIXe siècle.

Cependant le plus grand nombre des mots qui avaient eu jadis la diphtongue **oi** restaient fidèles à la prononciation **wė**. Il faut y joindre quelques mots dans lesquels le groupe phonétique **wė** a pour origine immédiate un **ė** précédé d'une voyelle en hiatus, comme **poële, moëlle, fouet,** etc. Dès le XVIe siècle, la prononciation des faubourgs parisiens tendait à changer en **a** l'**ė** précédé de **w**. A l'époque de la Révolution, cette prononciation populaire gagna peu à peu la bourgeoisie parisienne

et, par suite du triomphe de la démocratie, se répandit dans toute la France. Les patois et le français provincial connaissent encore la prononciation **wê**; mais, dans la langue commune, l'ancienne diphtongue **oi**, toujours persistante dans l'orthographe, a désormais la valeur phonétique **wa**. On dit également *mwale*, *pwale*; on dirait généralement *fwa*, si l'orthographe n'avait pas conservé le souvenir vivant de l'ancienne prononciation **fwê** (fouet).

116. **Üi**. — A la fin du moyen âge, on prononçait **ẅi**. Le **ẅ** a cessé d'être prononcé après une consonne labiale dans *vider* pour **vuider** et dans *trémie* pour **tremuie**.

117. **AU** ET **EAU**. — La diphtongue **au** et la triphtongue **eau** étaient prononcées au XVIe siècle **ao** et **eao**. Vers la fin du siècle, la diphtongue **ao** devient **o** fermé. Au XVIIe siècle, l'**e** féminin du groupe **eao-eo** cessa d'être prononcé, et l'usage moderne fut établi.

II. Sons nasaux.

118. NOUVELLES VOYELLES NASALES. — Jusqu'au XVIe siècle, le français ne possédait que trois voyelles nasales, **ã**, **ẽ**, **õ**, produites par la nasalisation de l'**a**, de l'**e**, de l'**o**, des anciennes diphtongues **ai**, **ei**, **oi**, **ie**. A la fin du XVIe siècle, **i** et **ü** sont à leur tour nasalisés devant **n** et **m** suivies d'une consonne ou terminant un mot. Dans le courant du XVIIe siècle, les sons **ĩ** et **ũ**, dont il est impossible d'indiquer exactement la prononciation, sont devenus **ẽ** et **eũ** (cf. § 26).

119. CHANGEMENT DE VOYELLES NASALES EN VOYELLES PURES. — Jusqu'au XVIIe siècle, les voyelles **a**, **e**, **o**, précédant **n** ou **m** étaient nasalisées : on prononçait **fãme**, **chiẽne**, **põme**, **courõne**. Mais à partir de cette époque, on s'est mis à prononcer devant **n** ou **m** les voyelles orales correspondant aux anciennes nasales.

ãnée	*a(n)née*
constãment	*consta(m)ment*
fãme	*fame* (femme)
dõner	*do(n)ner*
hõneur	*ho(n)neur*

On conserve l'ancienne prononciation dans l'Ouest et le Midi. Nous avons gardé l'usage d'écrire deux fois la nasale, bien que cette orthographe n'ait plus aucun fondement dans la prononciation actuelle.

SECTION II. — *Histoire des consonnes.*

120. **R** ET **L** MOUILLÉE. — Au XVIIe siècle, **r** double est réduite à **r** simple. Au XVIIIe, **r** palatale ou *grasseyée* se substitue à l'ancienne **r** alvéolaire (§ 34), usitée encore aujourd'hui dans le chant et la déclamation et conservée également dans certaines provinces.

La prononciation actuelle de l'ancienne **l** mouillée (§ 36, 1°) est signalée dès la fin du XVIIe siècle comme vulgaire; elle n'a triomphé que récemment de l'opposition des puristes.

121. CONSONNES FINALES. — Les consonnes finales qu'on prononçait au XIIe et au XIIIe siècle (§ 100) étaient encore distinctes au XVIe, toutes les fois qu'elles n'étaient pas *immédiatement* suivies d'un mot commençant par une consonne. On les prononçait, non seulement avant les voyelles, en changeant **s** (forte) ou **f** en **z** (**s** douce) ou **v**, mais encore avant toute pause du discours. C'est la règle observée aujourd'hui pour le pronom-adjectif *tous* et les noms de nombre *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix* :

tou(s) deux	*touz*-ensemble	venez *tou-s*
les *neu*(f) preux	*neuv*-heures	*hui-t*, *neu-f*, *di-x*

Le XVIe siècle prononçait : *tou deu-s*, *lé neu preu-s*, *neuv eure-s*; *Clémã Marò-t*, *Charle Quĩ-t*, etc. L'**r** se

faisait toujours entendre, même avant une consonne. Au XVIIe siècle, on commença à prononcer presque tous les mots isolés ou précédant une ponctuation comme on les prononçait avant les consonnes initiales. La plupart des consonnes finales ne se maintinrent plus que devant les voyelles, dans les cas bien connus de *liaison*. R finale eut une destinée semblable : même cette consonne cessa momentanément de se faire entendre dans bien des cas où nous la prononçons aujourd'hui, par exemple dans les infinitifs en *-ir* et en *-oir* de la 2e et de la 3e conjugaison.

De nos jours, la tradition des *liaisons* n'est plus guère observée dans toute sa rigueur qu'en vers. La langue familière et populaire favorise décidément l'hiatus et s'abstient de plus en plus de prononcer devant les voyelles les consonnes qui sont devenues muettes à la pause. En revanche, sous l'influence de la lecture et de l'orthographe ou de quelque analogie, on a parfois rétabli des consonnes finales qui avaient cessé d'être prononcées. Nous en avons un exemple dans le nom des *Etats-Unis*, qu'on prononçait au siècle dernier les *Eta-Unis*. La fréquence de tel ou tel mot dans l'usage commun ou celui des savants, avant des voyelles ou des consonnes ou à la pause, la date de cet usage, diverses associations d'idée ont, dans le cours des temps, fait prédominer tantôt la terminaison en voyelle tantôt la terminaison en consonne, de sorte qu'il est impossible de formuler des règles valables pour tous les cas, ou du moins ne laissant place qu'à un très peitt nombre d'exceptions. petit

CONCLUSION

122. Conclusion. — Nous venons de retracer à grands traits les profondes transformations subies par la langue, des origines latines jusqu'à nos jours. Ce qu'on observe dans ces actions accomplies avec une étonnante régularité, c'est une tendance à la contraction, à la prononcia-

tion de plus en plus rapide des mots. Les voyelles atones disparaissent, en donnant naissance à des groupes de consonnes peu harmonieux, dont la langue se débarrasse aussitôt. Les consonnes médiales disparaissent également, mettant en présence des groupes de voyelles qui sont réduits à leur tour à des voyelles simples. Les consonnes finales s'éteignent; les diphtongues s'évanouissent. L'e féminin cesse d'être prononcé au milieu ou à la fin des mots. La langue tendrait au monosyllabisme, si elle ne réparait au moyen de la composition et de la dérivation les effets de la contraction des mots. Un exemple rendra visible au lecteur cette double évolution du latin parlé en Gaule depuis la conquête romaine jusqu'aujourd'hui. Soit la phrase : *Voici le soleil qui disparaît derrière ces nuages.* Nous la prononçons : *Vwacil sòlèy ki disparè dèryèr cé nüaj.* Décomposée en ses éléments étymologiques, elle renferme les mots ou les suffixes latins : *Vide. ecce. hic. illum. sol-iculum. qui. dis-par-escit. de. retro. ecce. istos. nub-aticos.* En latin classique on pourrait dire plus brièvement : *Vide solem post has nubes abeuntem.*

APPENDICE

Le texte suivant, copié successivement à la fin du XIIIe, au XIVe et au XVe siècle, reflète dans les altérations qu'il a subies une partie des changements du langage. Qu'on se garde cependant de croire que chacune des trois leçons conservées dans les manuscrits 23117, 411 et 413 du fonds français de la Bibliothèque Nationale représente exactement la langue de l'époque où elle a été écrite ! On y observe un mélange incohérent de formes plus modernes, provenant du dernier scribe, et de formes plus anciennes, copiées d'un manuscrit antérieur. Ce n'est que par une comparaison minutieuse des trois versions qu'on pourra se rendre compte des innovations propres à chacune d'elles.

Conformément à l'usage, les lettres ou les mots qu'il a fallu supprimer ont été mis entre parenthèses ; les lettres ou les mots ajoutés ont été mis entre crochets. On n'a eu d'ailleurs qu'un petit nombre de corrections à faire, les manuscrits étant suffisamment corrects. L'orthographe sans règles fixes du moyen âge a été respectée ; mais on a introduit la ponctuation moderne, la distinction de l'i et du j, de l'u et du v, l'usage du tréma et de l'apostrophe. Le tréma n'a été mis que dans les cas où l'hiatus est encore entendu aujourd'hui. Les accents grave et aigu servent à distinguer l'e ouvert ou fermé, accentué, de l'e féminin, atone, à la fin des mots ou devant s ou z finals.

La citation latine des pages 156 et 157 est le verset 6 du Psaume XVIII.

E. M.

Bibl. Nat. fr. 23117, folio 3, recto.

(Fin du XIIIe siècle).

Veritéz est que Nostre Sires Jesucriz fu néz an la cité de Belleam, que l'estoille qui est demontremant de sa neissance s'aparut aus .III. rois paiens devers souleil levant. Astronomien estoient bon li .III. roi, et par cele estoile qui la fu nee, laquele il ne souloient pas veoir, connurent il que ce estoit roial estoile qui aparue s'estoit ancontre neissance de roi. Si pristrent conseil antr'eus qu'il [l']iroient veoir, et si n'iroient mie vuide main, ainz i porteroit chaucuns d'aus s'offrande. Dist li uns : « Ge porteré or. » Dit li autres : « Et ge ancens. » Dit li tiers : « Et ge mirre. » Et quant il se furent mis a la voie, tuit apareillié de cel roi querre, si pristrent garde a l'estoile et virent que l'estoile s'an aloit devant eus, et ne finna jusqu'ens an Jerusalem. Li roi ne vostrent pas passer par mi la cité Herode qu'il n'eussent a li parlé, por la hautesce de lui et por la seingnorie d'aus meismes. Il vindrent a Herode et parlerent a lui, et si li demanderent ou li rois estoit des Juis, qui néz estoit : et bones anseingnes an avoi[en]t eues. Qant Herodes oï qu'il i avoit .I. roi des Juis autre de lui, mout an fu an

---

Bibl. Nat. fr. 411, folio 3, recto, col. 1.

(XIVe siècle).

[V]eritéz est que Nostre Seignour Jhesucriz fu néz en la cité de Bethleem de madame sainte Marie, que l'estoille qui est demoustremenz de sa nessance aparut as .III. rois paiens par devers souleil levant. Astronomien estoient bon li troi roi, et par cele estoile qui la fu nee, qu'il ne souloient mie veoir, cognurent il que ce estoit roial estoile et aparue estoit ancontre nessance de roy. Si printrent conseil entre aus que il [l']iroient veoir, et si l'aoureroient, et si n'iroient mie vuide mein, ainz

Bibl. Nat. fr. 413, folio 3, recto, col. I.

(xve siècle).

Verité est que Nostre Seigneur Jhesucrist fu néz en la cité de Bethleem, que l'estoille qui est demonstrement de sa naissance s'apparut aus trois roys paiens devers souleil levant. Astronomiens estoient bons li trois roys, et par celle estoille qui la fu nee, laquelle ilz ne souloient pas veoir, congnurent ilz que ce estoit royal estoille qui apparue s'estoit encontre naissance de roy. Si pristrent conseil entr'eulz qu'ilz l'iroient veoir et ne le suiveroient mie vuide main, ains y porteroit chascun d'eulz s'offrande. Dist li uns : « Je porteré or. » Dist li autres : « Et je encens. » Dist li tiers : « Et je mirre. » Et quant ilz se furent mis a la voie, tuit appareillié de cel roy querre, si pristrent garde a l'estoille et virent que l'estoille s'en aloit devant eulz, et si ne fina jusques en Jherusalem. Li roy ne vouloient pas passer parmi la cité Herode qu'ilz n'eussent a lui parlé, pour la haultesse de lui et pour la seigneurie d'eulz meismes. Ilz vindrent a Herode et parlerent a lui, et si lui demanderent ou li roys estoit des Juifs, qui néz estoit : et bonnes enseignes en avoi[en]t eues. Quant Herodes oÿ qu'il y avoit un roy des Juifs

---

porteroient chascun d'elz s'offrende. Dist li uns : « G'i porteré or. » Dist li autres : « Et je ancens. » Et dist li tiers : « Et je mirre. » Et quant il se furent mis a la voie, tuit appareillié de cel roi querre, si printrent garde de l'estoile et virent que l'estoile s'en aloit devant eulz, et ne fina jusqu'en Jherusalem. Ne ne vodrent passer par mi la cité Herode qu'il n'eussent a lui parlé. Pour la hautesce de lui et pour la seingnorie d'els meismes, vindrent a Herode et parlerent a lui et demanderent la ou li rois estoit des Juis, qui néz estoit : et bonnes ensegnes en avoient eues. [Q]uant Herodez oï qu'il i avoit *ne* (lisez *un*) roi des Juis autre que lui, molt an fu en malle

XIIIe s. maleise; car il cremoit perdre le reaume de Jerusalem, et il et touz ses lingnages après lui. Dont manda il touz ses bons clers, qui les escriptures avoient leues; si lor demanda se ce pooit estre voirs que tiex rois nestroit; et il respondirent que voirs estoit, que il nestroit an Belleam, et tesmoingnage an avoient des enciens prophetes. « Seingneurs, dit Herodes aus rois, aléz an Belleam, si le queréz et si l'aouréz; et quant vos l'avroiz trové, si revenéz par moi, et je l'irai donc aorer. » Ce ne dist pas Herodes por ce q'il le voussist aourer; ainz le voloit occirre, se trover le peust. Les rois s'an alerent et troverent l'estoile et la virent devant eus; si la suivirent jusques la ou ele s'aresta, et ele s'aresta sus la meson ou cil estoit que il queroient. Il antrerent an la meson et troverent Nostre Seingneur; si l'aourerent, et chaucuns li offri s'offrande, li uns or, li autres ancens et li tiers mirre. La sejornerent et dormirent une nuit. Li anges Nostre Seingneur lor aparut an songe a touz trois, qui lor dist et conmanda qu'il ne s'an alassent mie par Herode, mes par autres voies s'an ralassent an lor païs.

Seingneurs, li miracles est granz, et glorieus li demonstremanz de la neissance Nostre Seingneur, que li Esvangiles raconte. Bien poéz antendre par la parole de l'Evangile qu'il est hui jor de feire offrande plus qu'an

---

XIVe s. aise, et il et toute sa gent; car il cremoit perdre le roiaume de Jherusalem, et tuit ses lignages après lui. Donc manda il touz ses bons clers, qui les [es]criptures avoient leues; si lor demanda si ce pooit estre voirs que tex rois nestroit; et il respondirent que voirs estoit, que il nestroit en Bethleem, et tesmongnage en avoient des anciens prophetes. « Seingneurs, dist Herodes aus rois, aléz en Bethleem, si le queréz et si l'aouréz, et si revenés par moi: ge l'irai donc aourer. » Ce ne dist pas Herodes pour ce qu'il le vousist aorer; einz le voloit occire, si trouver le peust. Li roi s'en alerent et troverent et si virent l'estoile (*texte corrompu*), desque la ou ele arestut; et ele arestut seur la maison ou cil estoit que il que-

autre de lui, moult en fu em malaise; car il cremoit XVe s.
perdre le royaume de Jherusalem, et il et tous ses lignages après lui. Dont manda il tous ses bons clers, qui les escriptures avoient leues; si leur demanda se ce pouoit estre voirs que tel roy naistroit; et ilz respondirent que voirs estoit, que il naistroit en Bethleem, et tesmoignage en avoient des anciens prophetes. « Seigneurs, dit Herodes aus roys, aléz en Bethleem, si le queréz et si le aouréz, et quant vous l'avréz trouvé, si revenéz par moy, et je l'iray doncques aourer. » Ce ne dist pas Herodes pour ce qu'i[l] le voulsist aourer; ains le vouloit occirre, se trouver le peust. Les roys s'en alerent et trouverent l'estoille et la virent devant eulz; si la suivirent jusques la ou elle s'arresta, et elle s'arresta sur la maison ou cil estoit que ilz queroient. Ilz entrerent en la maison et trouverent Nostre Seigneur; si l'aourerent, et chascun li offri s'offrande, li uns or, li autre encens et li tiers mirre. La sejournerent et dormirent une nuit. Li anges Nostre Seigneur leur apparut en songe a tous trois, qui leur dist et commanda qu'ilz ne s'en alaissent mie par Herode, mais par autre voie s'en ralassent en leur païs.

Seigneurs, li miracles est grans, et glorieux li demonstremens de la naissance Nostre Seigneur, que li Euvangilles racompte. Bien pouéz entendre par la parole de l'Euvangille qu'il est huy jour de faire offrande plus

---

roient. Il antrerent en la meison et troverent Nostre XIVe s.
Seingneur; si l'aourerent, et si li offrirent chascuns s'offrande, li uns or et li autres ancens et li tiers mirre. La sejornerent et dormirent une nuit, et li anges Nostre Seigneur leur apparut an songes a touz trois; si leur dist et comanda que il ne s'an ralassent mie par Herode, mais por autre voie s'en alassent en leur païs.

[S]eingnours, li miracles est granz, et glorious li demoustremenz de la nessance Nostre Seigneur, que li Evengiles nous raconte; et bien poez entendre por la parole de l'Evengile qu'il est un jour de fere offrende a Dieu

XIIIe s. un autre jor. Bien le doivent feire li crestien, quant li paien le firent an aus, qui essemple nos donnent, qui de loing vindrent Deu requerre et offrande li firent. La premiere offrande, ce fu ors; et ce afiert bien a doner a roi, et ce fu demonstremanz qu'il estoit verais rois et vaillanz sus touz autres rois, si conme ors est plus vaillanz d'autres metaus. Encens li offrirent il : coutume estoit enciennemant que u sacrefice offroit on ancens et ardoit, dont la fumee aloit vers le ciel; et par cele offrande monstroient il qu'il estoit verais Dex, ce creoient il. Mirre offrirent : de mirre feisoit on enciennemant oingnemant, dont l'en oingnoit les cors des morz, que venins ne les maumeist; ce senefioit que il creoient certeinnemant que il estoit hons mortiex et mort recevroit. Il offrirent or et encens et mirre : il creoient qu'il estoit hauz rois et Dex et hons mortiex. Ore offréz donc esperitelmant ce qu'il offrirent corporelmant. Li ors resplandit an la clarté du souleil et reluit : ce senefie la bone creance qui reluist et re[s]plandit u cuer du bon crestien devant Deu. *Qui posuit suum in sole tabernaculum, et....* etc. Li ors resplandit en l'air : la creance anluminne le courage. Offrons donc a Deu ce que nos creons. Nos creons que li Peres et li Fiuz et li Seinz Esperiz soit uns Dex qui toudis fu et est, et nos creons que li Fiuz Deu, avec le Pere et le Saint Esperit, fist le

---

XIVe s. plus que en un autre jor. Bien le doivent fere li cristien, quant li paien le firent en els, qui exemple nous donnerent, qui de loing vindrent Dieu requerre et offrendes li firent. La primiere offrande, ce fu ors : ce affiert bien a doner a roy; ce fu demoustremenz que bien creoient que il estoit vrais rois et vaillanz seur touz autres rois, si comme ors est plus vaillanz de touz autres metaux. Encens li offrirent : costume estoit anciennement que es sacrifices offroit en encens et ardoit, dont la fumee aloit vers le ciel; par celle offrende moustroient il que il creoient que il estoit voirs Diex. Mirre offrirent : de mirre fasoit en un ongnemeut encienement, dont en

qu'en un autre jour. Bien le doivent fere li crestiens, quant li paiens le firent en eulz, qui exemple nous donnent, qui de loing vindrent Dieu requerre et offrande li firent. La premiere offrande, ce fut or; et ce affiert bien a donner a roy, et ce fu demonstrement qu'il estoit vray roy et vaillans sur tous autres roys, si comme or est plus vaillant d'autres mettaux. Encens li offrirent ilz : coustume estoit enciennement que ou sacrefice offroit on encens et ardoit, dont la fumee aloit vers le ciel; et par cele offrande monstroient ilz qu'il estoyt vrays Dieu, ce creoient ilz. Mirre offrirent : de mirre faisoit on anciennement oignement, dont l'on oingnoit les corps des mors, que venin ne les maumeist; ce segnefioit que ilz creoient certainnement que il estoit homs mortiex et mort recevroit. Ilz offrirent or et encens et mirre : ilz creoient qu'il estoit hault roys et Dieu et homs mortel. Ore offréz dont espiritelment ce qu'ilz offrirent corporelment. Li or resplendit en la clarté du soleil et reluist : ce segnefie la bonne creance qui reluist et resplendist ou cuer du bon crestien devant Dieu. *Qui posuit suum in sole tabernaculum*, etc. Li or resplendist en l'air : la creance enlumine le courage. Offrons donc à Dieu ce que nous creons. Nous creons que li Peres et li Filz et li Saint Esperit soit un Dieu qui toudis fut et est, et nous creons que li Fils Dieu, avecques le Pere et le Saint XVe S.

---

ongnoit les cors des morz, que veninz ne les maumeist; ce sengnefioit que il creoient que il estoit hom mortex et mort recevroit. Il offrirent [or et] encens et mirre : il creoient que il estoit hauz rois et Dex et mortex hom. [O]r offréz donc esperitelment ce qu'il offrirent corporelment. Li ors resplendist en la clarté du souleil et reluist : ce sengnefie la bonne creance qui reluist et resplendist el cuer du crestien devant Dieu. *En posuit in sole tabernaculum suum, et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo....* [L]i ors resplendist en l'air : la creance enlumine le courage. Offrons donca Damedieu ce que nos creons. Nous creons que li Peres et li Fiulz et li Sainz Esperiz XIVe S.

XIIIe s. ciel et la terre et toutes choses de noiant. Nos creons que li beneoiz Fiuz Deu prist char et sanc an la beneoite Virge Marie et que il au tens Pilate souffri paission et mort, por home racheter des peinnes d'anfer, et qu'il fu mis u sepulcre et que au tiers jor resuscita de mort a vie et u ciel monta et siet a la destre son Pere et vandra au jor du jugemant et randra a chaucun ce qu'il avra deservi. Nos creons que li Peres est aouréz et glorefiéz avec le Fil et avec le Saint Esperit. Nos creons sainte Yglise, saint bauptesme, la resurrection du cors au jor du jugemant et la vie parmenable veraiemant. Qi ceste creance a an Deu, bon or offre a Deu. Li encens senefie bones euvres et bone proiere; car, si conme li ancens est mis u feu de l'ancenssier, por monter la fumee lassus amont, au ciel, a Deu, ansemant monte u ciel, a Deu, la priere du bon crestien, quant ele est feite por l'amor de Deu. Ainsint poons nos dire que li ors senefie le cuer, et la fumee l'amor de Deu, et li ancens la sainte proiere. Li mirres, qui est espice amere, qui par s'amertume deffant le cors qui de lui est oinz des vers, qu'il ne le puissent maumestre, senefie l'amertume du cors et la mesaise, le jeuner, le veillier por Deu, aler am pelerinnage, visiter les povres malades, donner ausmosnes,

---

XIVe s. soit uns Dex qui tous jou[r]s fu et est et sera. Nous creons que li Fiulz Dieu, avec le Pere et avec le Saint Esperit, fist le ciel et la terre et toutes choses de noiant. Nous creons que li beneoiz Fiulz Dieu print char et sanc en la beneoite Virge Marie et que il au tens Pilate souffri mort et passion, pour [r]achater homes des peines d'enfer, et que il fu mis el sepulcre et que au tierz jour releva de mort a vie; et si monta es cielz et siet a la destre son Pere et vendra au jor del jugement et randra a chascun ce que il avra desservi. Nous creons que li Peres est aouréz et glorifiéz (avec le Pere et) avec li Fiulz et avec li Sainz Esperiz. Nous creons sainte Eglise; nous creons saint baptisme, la resurrection du cors au jour de jugement et la vie parmenable vraiement. Qui

Esperit, fist le ciel et la terre et toutes choses de noient. XVe s.
Nous creons que li benoit Filz Dieu prist char et sanc en la benoite Vierge Marie et que il au temps Pillate souffri passion et mort, pour home racheter des paines d'enfer, et que il fu mis ou sepulcre et que au tiers jour(s) resuscita de mort a vie et ou ciel monta et siet a la destre son Pere et vendra au jour du jugement et rendra a chascun ce qu'il avra deservi. Nous creons que li Peres est aouréz et glorefiéz avec le Fil et avecques le Saint Esperit. Nous creons sainte Eglise, saint baptesme, la resurrection du cors au jour du jugement et la vie parmenable vraiement. Qui ceste creance a en Dieu, bon or offre a Dieu. Li encens senefie bonnes offres et bones œuvres et bonne priere; car, si come li encens est mis ou feu de l'encencier, pour monter la fumee amont lassus, au ciel, a Dieu, ensement monte ou ciel, a Dieu, la priere du bon crestien, quant elle est faite pour l'amour de Dieu. Ainsi pouons nous dire que li or segnefie le cuer, et la fumee l'amour de Dieu, et li encens la sainte proiere. Li mirre, qui est espice amere, qui par s'amertume deff*ault* (*lisez* deff*ent*) le corps qui de lui est oins des vers, qu'ilz ne le puissent maumettre, segnefie l'amertume du corps et la mesaise de jeuner, le veillier pour Dieu, aler en pelerinage, visiter les povres malades, donner aumosnes,

---

ceste creance a en Dieu, bon or offre a Dieu. Li encens XIVe s.
sengnefie bonnes oevres et bonnes prieres; car, si comme li encens es[t] mis el feu del encensier, pour monter la fumee la sus amont, au ciel Dieu, ensement monte sus la priere du bon crestien, quant ele est fete por amor Dieu. Einsi poons nous dire que li ors senefie le cuer et la fume (pour) l'amor de Dieu, li ancens la sainte priere. La mirre, qui est espice amere, qui par s'amertume deffant le cors qui de lui est oinz des verms, qu'il nel puissent maumetre, sengnefie(nt) l'amertume du cors et la mesaise, le geuner et le veillier pour Dieu, aler en pelerinage, visiter les povres maledes et ceulx qui sont en chartre, donner aumoines, vestir nus, hebergier les

XIIIe s. revestir nuz, herbergier les povres et les pelerins qui sont sanz ostel. Iceles choses sont ameres a la mauveise char; car, tout ansemant conme li mirres deffant le cors des vers, qu'il nu puissent (mau)maumestre, ensemant nos deffandent tiex choses des vices et de l'amonnestemant au deable, que il ne nos puisse maufeire ne grever.

Seingneurs, vos estes hui reperié a sainte Yglise. Offréz a Damedeu autretel conme li roi firent, non mie tant soulemant hui, mes touz les jorz de vostre vie, esperitelmant, or et encens et mirre, si conme je vos ai monstré devant: or par bonne creance, mirre par bonne creance et bones euvres, encens par bones oroisons. Ce sont les offrandes que Deus requiert especiaumant toujors a son bon crestien. Se li crestiens fet ces offrandes, il conquiert et desert la gloire parmenable. Et Damedex Nostre Sires, qui por nos deingna nestre et estre aouréz des .III. rois paiens et onoréz, il nos doint la grace du Seint Esperit a noz courages, que nos puissons haïr iceles choses que il het et amer ce qu'il ainme et feire ce qu'il conmande et an lui croire et lui amer et proier et servir an terre, si que nos puissons deservir et avoir sa gloire. Amen.

XIVe s. povres et les pelerins qui sont sanz hostel. Iceles choses sont ameires a la mauvaise char; mes, ansement comme la mirre deffent le cors des vers, qu'il neu puissent maumetre, ensement nos deffendent iceles choses de vice et de pechié et de l'amonestement au deable, que il ne nos puisse maufere.

[S]eingneurs, vous estez hui repairiés a sainte Eglise. Offrés Damedieu autretel con li troi roi firent, non mie seulement hui, mes touz les jours de vostre vie, esperitelment, or et ancens et mirre, si com ge vos moustrerai : or par bonne creance, mirre par bonne ovre, encens par bonne oroison. Ce sont les offrendes que Diex requiert a touz jours a son bon crestien. Se li

revestir nuz, herbergier les povres et les pelerins qui sont sans hostel. Ycelles choses sont ameres a la mauvaise char; car, tout ensement comme li mirres deff*ent* le corps des vers, qu'ilz n'y puissent maulz mettre, ensement nous deffendent telz choses des vices et de l'amonnestement au dyable, que il ne nous puisse mauffaire ne grever. XVe s.

Seigneurs, vous estes hui repairié a sainte Eglise. Offréz a Damedieu autretel comme li roy firent, non mie tant seulement huy, mais tous les jours de vostre vie, esperituelment, or et encens et mirre, si comme je vous ay monstré devant : or par bonne creance, mirre par bonne creance et bonnes œuvres, encens par bonnes oroisons. Ce sont les offrandes que Dieu requiert especiaument tous jours a son bon crestien. Se li crestien fait ces offrandes, il conquiert et desert la joie parmenable. Et Damediex Nostre Sires, qui par nous gent daigna naistre et estre aouréz des trois roys paiens et honnouréz, il nous doint la grace du Saint Esperit a nos courages, que nous puissions haïr ycelles choses que il het et amer ce qu'il aime et faire ce qu'il commande et en lui croire et lui amer et prier et servir en terre, si que nous puissions deservir et avoir sa gloire. Amen.

---

crestienz fet ses offrendes, il conquiert et dessert la gloire parmenable. Et Damedex Nostre Sires, qui pour nos dangna nestre en terre et estre aorés et honnoréz des .III. paiens rois, il nous dont la grace du Saint Esperit en nos corages, que nous puisons haïr ce que il het et amer ce qu'il aime et fere ce qu'il comende et an lui croire et lui proier et servir en terre, que nous avoir puisons sa gloire. XIVe s.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DE M. JAMES DARMESTETER v
AVERTISSEMENT.. IX

INTRODUCTION

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE EXTERNE DU FRANÇAIS

§ 1. Le latin 1
§ 2. Latin populaire et latin classique..... 2
§ 3. Limites géographiques du latin..... 5
§ 4. La *lingua romana* 7
§ 5. Le bas latin..... 9
§ 6. Le groupe gallo-roman..... 10
§ 7. Limites du gallo-roman 14
§ 8. Limites plus précises 15
§ 9. Dialectes et patois..... 20
§ 10. Dialectes et patois de la langue d'oc 22
§ 11. La langue d'oïl et ses dialectes..... 25
§ 12. Le parler de l'Ile-de-France ou français..... 31

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE INTERNE DU FRANÇAIS

§ 13. Périodes de l'histoire du français..... 35

I. LE GALLO-ROMAN

§ 14. Le gallo-roman 36

II. L'ANCIEN FRANÇAIS

§ 15. L'ancien français 40

III. LE MOYEN FRANÇAIS

§ 16. Le moyen français 45
§ 17. Le français au XVIe siècle 48

IV. LE FRANÇAIS MODERNE

§ 18. Le français moderne 50

LIVRE PREMIER

ÉTUDE DES SONS OU PHONÉTIQUE

§ 19. Histoire de la prononciation 56

CHAPITRE I

THÉORIE GÉNÉRALE DES SONS. — THÉORIE DES VOYELLES FRANÇAISES

§ 20. Le son 57
§ 21. Les voyelles 58
§ 22. Les voyelles françaises. — Voyelles pures ou orales 59
§ 23. Gamme vocalique du français 60
§ 24. Durée des voyelles 61
§ 25. Notation des voyelles pures 62
§ 26. Voyelles nasales 62
§ 27. Diphtongues pures et nasales 64
§ 28. Résumé 64

CHAPITRE II

THÉORIE DES CONSONNES FRANÇAISES

§ 29. Des consonnes en général 65
§ 30. Classification générale des consonnes 66

§ 31. Différence des voyelles et des consonnes..... 66
§ 32. Consonnes françaises. — Labio-labiales..... 67
§ 33. Labio-dentales 68
§ 34. Linguo-dentales..... 69
§ 35. Linguo-palatales..... 69
§ 36. Linguo-dento-palatales..... 71
§ 37. De l'*h* aspirée..... 72
§ 38. Tableau des consonnes 73

CHAPITRE III

LES SONS DU LATIN POPULAIRE

§ 39. Accent de hauteur et accent d'intensité en latin ... 75
§ 40. Règles de l'accent latin..... 77
§ 41. L'accent second 78
§ 42. Les voyelles latines..... 78
§ 43. Situation des voyelles dans les syllabes..... 80
§ 44. Les consonnes latines..... 80

CHAPITRE IV

PRONONCIATION DU LATIN VULGAIRE DES GAULES

DU Ve AU Xe SIÈCLE

§ 45. Caractères généraux 81

SECTION I. — *Histoire des voyelles.*

I. Atones finales.

§ 46. Chute de l'atone pénultième entre consonnes..... 82
§ 47. Chute des atones finales, sauf *a*..... 83
§ 48. L'atone contre-finale 85

II. Voyelles accentuées.

§ 49. Voyelles accentuées..... 86
§ 50. Voyelles accentuées, entravées 87
§ 51. Voyelles accentuées, libres..... 88

§ 52. Diphtongue *au*..... 90
§ 53. Consonnes troublantes..... 91
§ 54. Action troublante de la palatale..... 91
§ 55. Action troublante de la nasale..... 94
§ 56. Action troublante de la liquide *l*..... 94

III. Atones contre-toniques, initiales ou monosyllabiques.

§ 57. Atones contre-toniques, initiales ou monosyllabiques..... 95
§ 58. Action de la palatale sur ces atones..... 97

IV. Loi du balancement des toniques et des atones.

§ 59. Balancement des toniques et des atones..... 98

V. De l'hiatus.

§ 60. De l'hiatus..... 100

SECTION II. — *Histoire des consonnes.*

§ 61. Consonnes latines..... 102

I. Consonnes simples.

§ 62. Consonnes simples initiales..... 103
§ 63. Consonnes simples médiales..... 104
§ 64. Consonnes simples finales..... 105

II. Consonnes doubles et groupes de consonnes.

§ 65. Groupes de consonnes gallo-romans..... 106
§ 66. Consonnes doubles..... 107
§ 67. Groupes initiaux de consonnes..... 107
§ 68. Groupes médiaux..... 108
§ 69. Groupes finals..... 111

III. Palatales.

§ 70. Palatales..... 111
§ 71. *C* initial devant *l*, *r*, *o*, *ü*..... 112
§ 72. *C* initial devant *e* ou *i*..... 112
§ 73. *C* devant *e* ou *i* en hiatus..... 112

§ 74. *C* initial devant *a* 113
§ 75. *C* médial simple 113
§ 76. *C* final simple 114
§ 77. *C* double ou en groupe 114
§ 78. *Ti* en hiatus 115
§ 79. *Q* 116
§ 80. *G* 116
§ 81. *I* ou *yod* palatal 118
§ 82. *H* aspirée 118

IV. Modifications euphoniques des consonnes.

§ 83. Modifications euphoniques des consonnes 119

Section III. — *Résumé historique. Etat de la prononciation au Xe siècle.*

§ 84. Résumé historique 120
§ 85. Voyelles 121
§ 86. Diphtongues et triphtongues 123
§ 87. Consonnes 123

CHAPITRE V

HISTOIRE DE LA PRONONCIATION FRANÇAISE

DU XIe A LA FIN DU XVe SIÈCLE

§ 88. Caractères généraux 126

Section I. — *Histoire des voyelles.*

I. Voyelles orales et nasales.

§ 89. Voyelles orales 127
§ 90. Voyelles nasales 127
§ 91. *A* et *e* nasalisés 127
§ 92. *O* nasalisé 128

II. Diphtongues et triphtongues.

§ 93. Diphtongues *ai*, *ei*, *oi*, *üi* 129
§ 94. Diphtongues *eu*, *ou*, *uo*; triphtongue *ieu*..... 130
§ 95. Diphtongue *ie*..... 131
§ 96. Diphtongues nasales..... 132

III. Hiatus.

§ 97. Nouveaux hiatus..... 133
§ 98. Réduction des hiatus..... 133

SECTION II. — *Histoire des consonnes.*

I. Chute des consonnes médiales et finales.

§ 99. Consonnes médiales 134
§ 100. Consonnes finales..... 135

II. Consonnes chuintantes et sifflantes.

§ 101. *Ch*, *j* et *ts* ou *z*..... 135
§ 102. *S*..... 136

III. Influence de *R* et des nasales sur les voyelles précédentes.

§ 103. *R*..... 136
§ 104. Nasalisation des voyelles par *n* mouillée..... 137

IV. Vocalisation de *L*.

§ 105. Changement de *l* en *u*..... 137
§ 106. *Al*..... 138
§ 107. *Èl* et *él*..... 139
§ 108. Autres voyelles ou diphtongues précédant *l*.... 141
§ 109. *L* mouillée..... 141

SECTION III. — *Résumé.*

§ 110. Etat de la prononciation à la fin du XVe siècle .. 142

CHAPITRE VI

HISTOIRE DE LA PRONONCIATION FRANÇAISE

DU XVIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

SECTION I. — *Histoire des voyelles.*

I. Sons purs ou oraux.

§ 111. *E* fermé 143
§ 112. *O* ouvert et *eu* 144
§ 113. Histoire de l'*e* féminin 144
§ 114. *Ü* 146
§ 115. *Oi* 146
§ 116. *Üi* 147
§ 117. *Au* et *eau* 147

II. Sons nasaux.

§ 118. Nouvelles voyelles nasales 147
§ 119. Changement de voyelles nasales en voyelles pures 147

SECTION II. — *Histoire des consonnes.*

§ 120. *R* et *l* mouillée 148
§ 121. Consonnes finales 148

CONCLUSION

§ 122. Conclusion 149

APPENDICE 151

ERRATA

De la p. 58 *à la p.* 72, *au titre courant*, *lire* : Histoire de la *prononciation* française.

P. 10, *en note*, *ligne* 9, *lire* vendié *au lieu de* vendi.

P. 36, *ligne* 3, *lire* V^e^ au *lieu de* IVe.

P. 67, *ligne* 13, *après* changent, *effacer la virgule ; ligne* 30, *lire* accompagné.

P. 71, *ligne* 22, *lire* parisienne.

P. 86, *ligne* 12. Bien que le traitement de l'atone contre-finale importe seul ici, il ne sera pas inutile de faire observer que l'élément *-sil* de *perresil* ne correspond pas exactement au second terme du composé grec *petro-selinum*.

P. 90, *ligne* 16, *lire* assone.

P. 99, *ligne* 29, *mettre une virgule après* primitive.

P. 104, *ligne* 9, *après* **w**, *mettre une virgule*.

P. 113, *dernière ligne de la note*, *lire* déchirer.

P. 120, *au titre de la section* III, *lire* : Résumé.

P. 125, *ligne* 6, *au lieu de* **ui** *lire* **üi**.

P. 129, *ligne* 13, *au lieu de* UI, *lire* ÜI. *Même correction à la table des matières*, *p.* 168, *ligne* 2.

P. 140, *ligne* 23, *au lieu de* **nouveau**, *lire* **nouvel**.

P. 144, *ligne* 11, *au lieu de* l'*o* fermé, *lire* l'**o** fermé.

P. 149, *ligne* 25, *lire* d'idées ; *ligne* 29, *lire* petit.

P. 157, *avant-dernière ligne*, *lire* : Offrons donc à Dame-dieu...

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

PC
2101
D3
t.1

Darmesteter, Arsène
Cours de grammaire
historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
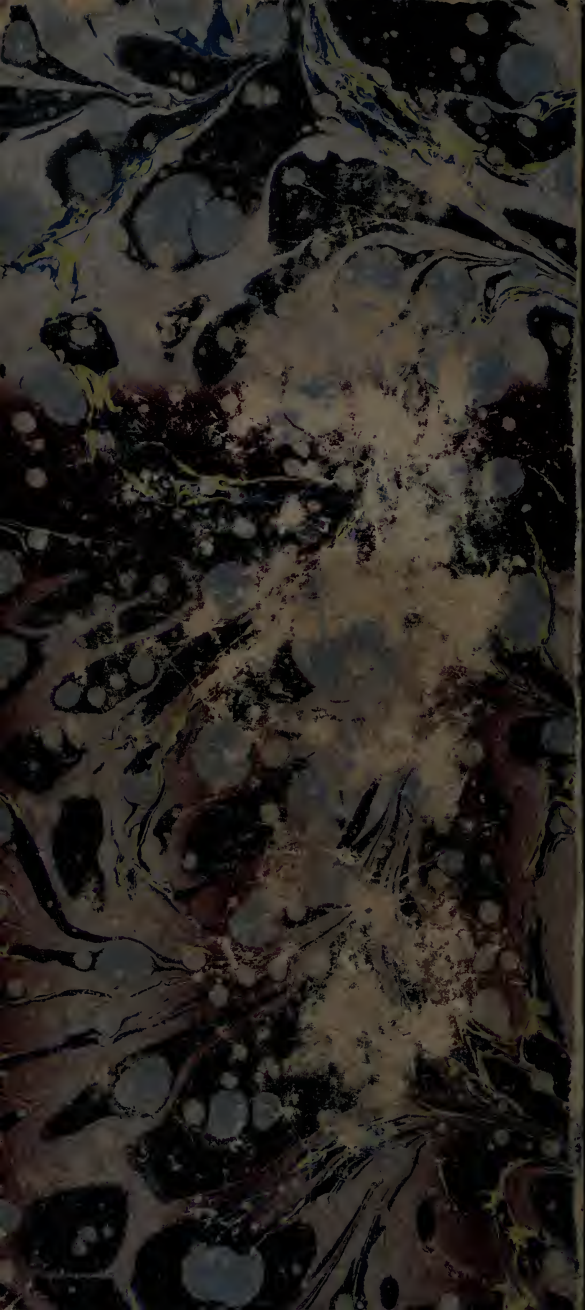
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY